



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Pièce n° 3.1

Modification n°1

REGLEMENT ECRIT

TITRE VII - ANNEXES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2021

ANNEXE – INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Éléments identifiés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

PRINCIPES LEGAUX DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

L'article L151-19 du Code de l'urbanisme indique que le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

LOCALISATION ET IDENTIFICATION DU PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Par le biais du présent inventaire du patrimoine bâti remarquable, le PLUi traduit les intentions du PLUi en termes de mise en valeur et de protection des éléments architecturaux et des constructions contribuant à l'identité de l'île. Les cartographies réglementaires du PLUi localisent les éléments identifiés (légende aplat marron), sur la base de l'analyse de l'état initial de l'environnement et du diagnostic du territoire.

Des tableaux d'identification de ces éléments complètent les cartographies réglementaires du PLUi. Afin de faciliter le repérage, ces tableaux sont organisés par commune, puis par catégorie puis par type de patrimoine.

Chaque élément est associé à son numéro de parcelle cadastrale permettant de l'identifier précisément sur le plan et dans le tableau d'identification.

En complément du tableau d'identification, une fiche informative détaillée est établie pour chaque élément identifié. Cette fiche comporte une présentation historique, une description et des prescriptions réglementaires propres à l'élément bâti.

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

La protection du patrimoine bâti remarquable est assurée au travers des dispositions du règlement du PLUi.

Ces dispositions ont pour objectif de préserver ou de ne pas porter atteinte au patrimoine repéré ou à son environnement, de recomposer le bien dans le respect de sa structure et sa mise en œuvre d'origine, ou encore de participer à sa mise en valeur.

Les dispositions réglementaires s'organisent en deux niveaux : des dispositions communes à l'ensemble des éléments inventoriés rédigées dans le règlement, complétées par des dispositions spécifiques à chaque élément (fiche spécifique détaillée citée ci-dessus).

Typologie architecturale

CATEGORIES	TYPES
HABITAT	
Habitat urbain	Hôtel particulier Immeuble de rapport Maison de bourg Maison bourgeoise Maison d'inspiration balnéaire Maison à vocation agricole
Habitat rural	Enclos/clos Maison de campagne / Manoir
EDIFICES INDUSTRIELS ET AGRICOLES, PATRIMOINE MARITIME	Chais et dépendances Bâtiment agricole Moulin et habitation attenant Pigeonnier Four à chaux et habitation attenante Raffinerie à sel Coopérative Edifice industriel Phare Éléments maritimes divers (puits, pompes à eau, pyramide, abri)
EDICULES ET AUTRES ELEMENTS PATRIMONIAUX ISOLÉS	Puits Mur de clôture d'intérêt patrimonial Portail Cadran solaire Pompe à eau Kiosque Monuments aux morts
EDIFICES DE CULTE ET/OU RELIGIEUX	Eglise Couvent Chapelle Temple
EDIFICES MILITAIRES	Batterie Ancien corps de garde Redoute Fort
COMMERCES	Commerce
EDIFICES CIVILS	Ecole Mairie Gare Salle des fêtes Colonie de vacances

1 – Les Portes en Ré

Tableau récapitulatif du patrimoine bâti remarquable des Portes-en-Ré :

	parcelle cadastrale	rue	n°	typologie architecturale	
HABITAT					
LES PORTES-EN-RE	AM0095	Rue de la Rivière	31	Maison à vocation agricole	
LES PORTES-EN-RE	AY0096	Chemin des Soupirs	6	Maison d'inspiration balnéaire	
LES PORTES-EN-RE	AY0094	Chemin des Soupirs	8	Maison d'inspiration balnéaire	
LES PORTES-EN-RE	AV0106	Le Moulin du Roc		Enclos / Moulin	
LES PORTES-EN-RE	ZC0225	Chemin communal	25	Enclos - Demeure du Roc	
EDIFICES INDUSTRIELS ET AGRICOLES					
LES PORTES-EN-RE	AP0058, AP0294	route du Petit Marchais	02-04	Moulin + bâtiments	
LES PORTES-EN-RE	BD0200p, BD0208, BD0209p	Rue du Gros Jonc		Moulin à vent + bâtiments	
LES PORTES-EN-RE	AP0022	Chemin du Pigeonnier		Pigeonnier	
LES PORTES-EN-RE	ZK0050, ZK0052	Les Vieux Ports		Ancienne salorge, puis Maison du Fier et local industriel privé	
EDIFICES DE CULTE / EDIFICES RELIGIEUX					
LES PORTES-EN-RE	AR0230	Rue de la Cure	2	Couvent, école, presbytère	
LES PORTES-EN-RE	AR0229	Rue de la Cure		Eglise	
LES PORTES-EN-RE	AY0025	route du Fier		Redoute et Chapelle ND des Mers	
EDIFICES PUBLICS					
LES PORTES-EN-RE	AT0237	Rue de la Grenouillère	19	Mairie	
LES PORTES-EN-RE	domaine public au nord AV0132	Rue de Villeneuve	41	Ancienne gare (caserne pompiers)	
LES PORTES-EN-RE	domaine public	route du petit Bec		Maison de la Dune	
LES PORTES-EN-RE	domaine public			monument aux morts	
PATRIMOINE MARITIME					
LES PORTES-EN-RE	BC0103	route du Feu du Fier		Phare de Trousse-Chemise	

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050476

**NOM** : Maison 31 rue de la Rivière**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison à vocation agricole**Adresse** : 31 rue de la Rivière**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AM0095**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison figure sur le cadastre napoléonien de 1828 et présente des volumes identiques à ceux d'aujourd'hui. Ce type de maison vernaculaire est assez rare sur l'île de Ré alors qu'il est courant sur l'île d'Oléron. C'est un habitat caractéristique des maisons de pêcheur ou d'agriculteur, qui est divisé en élévation et se compose le plus souvent de la partie habitation au rez-de-chaussée et d'un espace de stockage ou de séchage des denrées et du matériel à l'étage. L'étage est accessible par un escalier droit en pierre, adossé à l'une des façades de l'édifice.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Implantée dans le village de la Rivière, le long de la voie principale, cette maison s'élève sur deux niveaux et présente des volumes simples et réduits. Le rez-de-chaussée, réservé à l'origine à la partie habitation, est légèrement en contrebas de la route. Il est accessible par une petite cour fermée au nord de la maison. Cette cour est entourée de bâtiments en rez-de-chaussée, couverts de tuile creuse. L'élévation nord semble avoir bénéficié d'une rénovation au début du XXe siècle : les ouvertures ont été agrandies. A l'inverse, l'élévation sud présente de petites ouvertures carrées semblables aux ouvertures caractéristiques des chais. L'élévation ouest, sous pignon, offre la particularité d'un escalier droit en pierre adossé à la façade, donnant accès à l'étage de la maison, réservé à l'origine au séchage ou stockage des denrées et matériel. Les façades et l'escalier extérieur sont recouverts d'un enduit blanc. L'édifice est couvert d'un toit à longs pans de faible pente, en tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

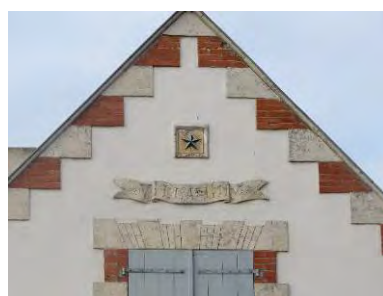
Les caractéristiques de la maison à vocation agricole seront conservées : hétérogénéité, rythme irrégulier et petites dimensions des ouvertures, escalier extérieur droit en pierre sur pignon.

La création de nouvelles ouvertures ne devra pas altérer le caractère rural de la construction, elles ne devront pas être visibles depuis la voie publique.

Si l'enduit doit être refait, il devra retrouver la teinte d'origine.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Villa Guy**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison d'inspiration balnéaire**Adresse** : 6, Chemin des Soupirs**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AY0096**zone N****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison de villégiature a été édifée au cours des premières années du XXe siècle alors que le village des Portes commence à accueillir les premiers touristes.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implantée dans la forêt de Trousse-Chemise, face à la plage de la Loge, cette maison présente toutes les caractéristiques des chalets de bord de mer qui s'édifient à cette époque le long du littoral atlantique. Cette villa se distingue par un important travail sur la volumétrie permettant de jouer sur les pleins et les vides, la lumière et les ombres et accentuant également le jeu sur la polychromie grâce à l'utilisation de divers matériaux (pierre, brique, tuile). En effet, la maison présente un plan en L composé d'un corps de bâtiment à étage parallèle au front de mer auquel est accolé un deuxième corps de bâtiment à étage faisant un retour en équerre vers le rivage. Un petit bâtiment en rez-de-chaussée a été accolé au sud de la propriété, plus tardivement entre 1950 et 1963. L'étage de la partie nord de la maison présente un traitement différent du reste de l'édifice laissant apparaître une composition en terre cuite sur les façades est et ouest. Les élévations de la maison sont couvertes d'un enduit blanc mettant en valeur les encadrements d'ouvertures et les chaînes d'angle en alternance de brique et pierre. Une grande attention est portée à la modénature des façades. Les toitures à longs pans débordants sont supportées par des aisseliers en bois et couvertes en tuile mécanique. Le nom de la villa « Villa Guy » est gravé sur un cartouche en forme de ruban sous le pignon Est de la maison.

Illustrations : Façade sur mer / Façade sur rue / Détail de décor

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre du jardin autour de la villa sera conservé selon les dispositions existantes, les extensions de la villa sont interdites.

La volumétrie de la construction ainsi que la composition de ses façades seront conservées (volumétrie de la toiture, toit débordant, plan en L)

Conserver et revaloriser les décors et éléments architecturaux de la façade et de la toiture : chaînes d'angle, encadrements d'ouvertures, appuis de fenêtre, cartouche, moulures, aisseliers, décors en céramique.

Si l'enduit doit être refait, retrouver et réutiliser la teinte d'origine. L'enduit sera conservé légèrement en retrait des pierres et briques d'encadrement.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Villa 8, Chemin des Soupîrs**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison d'inspiration balnéaire**Adresse** : 8, Chemin des Soupîrs**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AY0094**zone N****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison de villégiature a été édifîée au cours des premières années du XXe siècle, en 1914, alors que le village des Portes commence à accueillir les premiers touristes.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implantée dans la forêt de Trousse-Chemise, face à la plage de la Loge, cette maison présente toutes les caractéristiques des chalets de bord de mer qui s'édifient à cette époque le long du littoral atlantique. Cette villa se distingue par un large pignon en façade et par un jeu de polychromie grâce à l'utilisation de divers matériaux (pierre, brique, tuile). La villa se compose d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un étage de comble. Les façades de la maison sont couvertes d'un enduit blanc mettant en valeur les encadrements d'ouvertures et les chaînes d'angle en alternance de brique et pierre. Une grande attention est portée à la modénature des façades. Le soubassement de la maison présente un appareillage en pierre de taille à vue, un bandeau et des pilastres en brique rythme la façade, les baies sont agrémentées d'appuis moulurés et de clés saillantes. Le nom de la villa « Lucette André » est gravé sur un cartouche sous le pignon de la maison, au milieu de la travée centrale. La toiture à longs pans débordants est couverte en tuile mécanique. La bordure de rive est décorée d'un petit ouvrage en terre cuite portant la date de construction de la maison « 1914 ».

*Illustrations : Façade sur mer / Détail de décor***OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :**

L'espace libre du jardin autour de la villa sera conservé selon les dispositions existantes, les extensions de la villa sont interdites. La composition de ses façades sera conservée (polychromie de pierre calcaire et briques).

Conserver et revaloriser les décors et éléments architecturaux de la façade et de la toiture : chaînes d'angle, bandeau, encadrements d'ouvertures, appuis de fenêtre, cartouche, moulures, décors en céramique.

Si l'enduit doit être refait, retrouver et réutiliser la teinte d'origine. L'enduit sera conservé légèrement en retrait des pierres et briques d'encadrement.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050476

**NOM** : « Hurlevent »**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel : moulin à vent**Adresse** : Le Moulin du Roc**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AV0106**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Un moulin à vent est mentionné dès 1689 dans les archives. Il disparaît après 1828. Une partie des bâtiments d'habitation est conservée. Des bâtiments sont édifiés en bordure Nord et Ouest de la parcelle au cours de la 2e moitié du 19e siècle. La propriété est acquise au milieu du 20e siècle par Suzy Solidor qui la rebaptise « Hurlevent ».

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implantée au sud du village, le long de la route du Vieux Port, la propriété se compose de plusieurs corps de bâtiment en rez-de-chaussée, formant deux ailes en équerre. Un bâtiment isolé en milieu de parcelle est un logis conservé de l'ancien moulin à vent disparu, il s'élève sur un simple rez-de-chaussée et est couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse. Le corps de logis situé au nord de la parcelle est percé de plusieurs ouvertures régulières et couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse. L'autre corps de bâtiment implanté à l'alignement de la route, à l'ouest de la parcelle, est en rez-de-chaussée et couvert d'un toit à un pan. Enfin, un dernier corps de bâtiment est isolé, au sud-ouest de la parcelle, il présente un simple rez-de-chaussée couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse.

Illustrations : Façade sur rue / Vue aérienne / Cadastre napoléonien, 1828

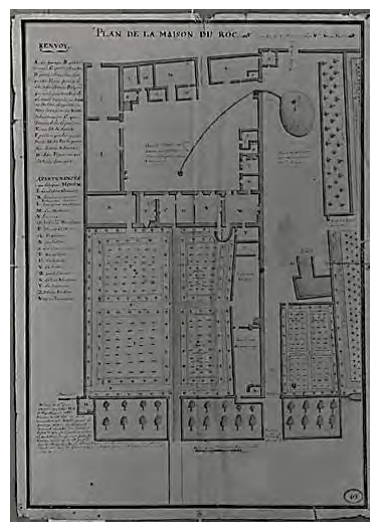
OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La volumétrie générale de l'ensemble architectural (bâti ne dépassant pas le niveau du RDC) sera conservée.

La teinte de l'enduit conservera sa teinte d'origine.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Demeure du Roc**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : Chemin communal du Roc**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : ZC0225**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La maison semble avoir été construite par Jean Conan, receveur de la seigneurie de l'Ile de Ré et qualifié de sieur des Defens en l'isle de Ré, qui obtient la prise du Roc de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm le 7 mai 1480.

A la fin du XVII^e siècle, le domaine nécessite d'importantes réparations. Ce qui semble être réalisé avant 1691. La demeure se compose alors d'un logis important à deux étages et de nombreuses dépendances. Elle connaît plusieurs remaniements au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. Au XIX^e siècle, la demeure est divisée en plusieurs lots et tombe progressivement en ruine.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implantée au sud du village, la propriété se compose de plusieurs corps de bâtiment. Un bâtiment, implanté au sud de la parcelle, présente une élévation en rez-de-chaussée, couvert d'un toit à un pan en tuile creuse. Un second bâtiment en recul sur le jardin présente une élévation ordonnancée à un étage et est couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse. Un autre corps de bâtiment forme une aile en retour au nord de celui-ci ; ce bâtiment est en rez-de-chaussée, couvert d'un toit à un pan en tuile creuse. Un mur en pierre sèche délimite la propriété au sud et à l'est.

Illustrations : Elévation sur route / Vue aérienne / Plan de la demeure, An V

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'enclos (le mur de pierre et les portails) et la disposition des bâtiments en milieu de jardin seront conservés. La création de nouvelles clôtures bâties au sein de l'ensemble architectural est interdite. L'ordonnancement de la façade du logis et les murs aveugles ou peu percés sur les dépendances seront conservés. Toute création de nouveau percement ne devra pas porter atteinte aux caractéristiques architecturales du logis et des dépendances.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra conserver/retrouver sa teinte d'origine.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Moulin de l'Onzain**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel : moulin à vent**Adresse** : Route du Petit Marchais**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AP0058, AP0294**zone Uc****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le moulin à vent, dit moulin de l'Onzain ou Lanzain, puis rebaptisé moulin de la Purée est construit au cours de la seconde moitié du 19^e siècle. Il est le dernier à avoir conservé son toit. Les bâtiments d'habitation sont toujours existants.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implantée au sud du village, le long de la route du Vieux Port, la propriété se compose de plusieurs corps de bâtiment en rez-de-chaussée, formant deux ailes en équerre. Un bâtiment isolé en milieu de parcelle est un logis conservé de l'ancien moulin à vent disparu, il s'élève sur un simple rez-de-chaussée et est couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse. Le corps de logis situé au nord de la parcelle est percé de plusieurs ouvertures régulières et couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse. L'autre corps de bâtiment implanté à l'alignement de la route, à l'ouest de la parcelle, est en rez-de-chaussée et couvert

d'un toit à un pan. Enfin, un dernier corps de bâtiment est isolé, au sud-ouest de la parcelle, il présente un simple rez-de-chaussée couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

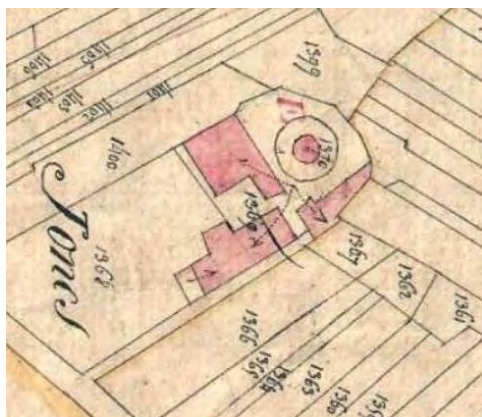
L'emprise du clos du moulin, le cerne non bâti (espace entre le moulin et les bâtiments) et les murs de clôture de l'ensemble architectural seront conservés. La volumétrie générale de l'ensemble architectural (fût du moulin et sa toiture conique, bâti attenant ne dépassant pas le niveau du RDC) sera conservée.

En cas de restitution, la remise en place des ailes pourra être autorisée suivant les dispositions et mises en œuvre d'origine et se basera sur une recherche archivistique. La mise en couleur des calottes de couverture en bardeaux de bois sera autorisée, sous condition d'intégration dans l'environnement proche et lointain.

Les maçonneries de moellons du moulin et des bâtis attenants seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra conserver/retrouver sa teinte d'origine.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Moulin rue du Gros Jonc**TYPE ARCHITECTURAL** : Moulin à vent**Adresse** : Rue du Gros Jonc**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : BD0200p, BD0208, BD0209p **zone Ub****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le moulin à vent, dit moulin des Gros Joncs, aurait été édifié en 1689. On estime qu'il existait alors environ 30 moulins à vent sur l'île. Ces édifices étaient nombreux sur le territoire car ils permettaient de moudre les céréales qu'on importait en grande quantité pour subvenir aux besoins des habitants. Les bâtiments d'habitation et le moulin sont toujours existants. Seul le toit du moulin a disparu et de nouvelles constructions autour des édifices anciens perturbent la lecture du paysage urbain.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Implantée au nord du village, à l'intersection de la rue de la Prée et de la rue du Gros Jonc, la propriété se compose de plusieurs corps de bâtiment en rez-de-chaussée et du moulin. Ce dernier a conservé sa tour ainsi que le tracé de son cerne mais a perdu son toit d'origine, il est coiffé d'une toiture à faible pente, en tuile. Les corps de bâtiment, implantés au nord-est et au sud de la parcelle, sont en rez-de-chaussée couvert d'un toit à longs pans, à faible pente, en tuile creuse. Un mur en pierre sèche délimite la parcelle, côté Nord.

Illustrations : Cadastre napoléonien (1828), Vue aérienne

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'emprise du clos du moulin, le cerne non bâti (espace entre le moulin et les bâtiments) et les murs de clôture de l'ensemble architectural seront conservés. La volumétrie générale de l'ensemble architectural (fût du moulin, bâti attenant ne dépassant pas le niveau du RDC) sera conservée.

En cas de restauration, la remise en place du couverture conique et des ailes du moulin sera autorisée suivant les dispositions et mises en œuvre d'origine et se basera sur une recherche archivistique. La mise en couleur des calottes de couverture en bardeaux de bois sera autorisée, sous condition d'intégration dans l'environnement proche et lointain.

Les maçonneries de moellons du moulin et des bâtis attenants seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra conserver/retrouver sa teinte d'origine.

**NOM** : Pigeonnier**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice agricole - pigeonnier**Adresse** : Chemin du Pigeonnier**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AP0022**zone Ub****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Ce pigeonnier figure sur une carte de 1742. Il a été construit sur le clos des Juilliers dont Pierre Morineau est le seigneur en 1684. En 1826, le clos et le pigeonnier appartiennent à quatre personnes. Au cours du 19^e siècle, la parcelle est lotie.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implanté au nord du village, cet édifice de plan carré se compose d'une seule pièce d'environ 2,50 m de large. Une porte cintrée est percée dans l'élévation sud. Le bâtiment est couvert d'un toit en pavillon en pierre, surmonté d'un épi de faîtage en pierre. La partie supérieure de l'édifice présente un bandeau en surplomb surmonté de trous de pigeon. L'intérieur est voûté en arc de cloître. Chacun de ses murs est percé de cinq rangées verticales de boulins, certains communiquant entre eux. Un cordon court à la base et au sommet des murs.

Illustrations : Vue ancienne de 1972 / Vue intérieure, 1972 / Vue d'ensemble

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Le pigeonnier sera conservé et restauré à l'identique (murs aveugles ou peu percés, voûte, trous de pigeon, cordons).

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition de l'enduit devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite).

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Hangar à sel – Maison du Fier**TYPE ARCHITECTURAL** : Ancienne salorge, local industriel privé**Adresse** : Les Vieux Ports**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : ZK0050, ZK0052**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

En 1548, le village des Portes est érigé en paroisse. Les marais salants se développent alors autour du Fier d'Ars et atteignent leur plein essor au 17^e siècle. Afin que les bateaux qui remontent les chenaux puissent accoster pour effectuer leur débarquement de marchandises et leur chargement de sel, les habitants construisent des appontements et des charges, notamment au Vieux Port. Face à l'envasement progressif du chenal, le site devient difficile à atteindre au début du 19^e siècle. Des travaux sont réalisés par la commune entre 1851 et 1860 et consistent à construire une nouvelle charge, une écluse de chasse et un pont. Pour la construction des quais et de la cale, une partie des pierres de la redoute sont réutilisées. Ces aménagements permettent à des bateaux de 80 tonnes d'accéder au port.

Vers 1914, deux salorges sont construites le long du chenal pour stocker le sel récolté dans les marais avoisinants. A cette époque, l'activité du port est à son apogée. L'un de ces hangars a été détruit en 1950, alors que l'activité du port est en déclin. L'autre subsiste, il abrite la Maison du Fier dans la partie Nord et un local industriel au Sud. Un petit édifice placé au Sud-Est du hangar abrite une ancienne pesée à sel, témoignant de l'activité salicole du lieu.

Le Vieux Port a aujourd'hui perdu sa fonction d'origine, mais des travaux de restauration du chenal et de l'ancienne vanne ont été réalisés entre 2014 et 2015 par la municipalité des Portes-en-Ré et la Communauté de Communes de l'Île de Ré.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,
SPECIFICITES PATRIMONIALES ET
ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Implanté au Sud du village, en bordure du chenal et à l'entrée de la Réserve naturelle de Lilleau des Niges, le Vieux Port des Portes se compose d'une écluse, d'une charge en appareillage de pierre de taille, d'un pont en pierre, d'un grand hangar et d'une pesée à sel sous abri bâti. Le hangar est couvert d'un bardage en lames horizontales avec des poutres de renfort. Les pans de mur latéraux sont élevés en biais. Le bâtiment est couvert d'un toit à longs pans.



Illustrations : cartes postales du début du 20e siècle / Photos actuelles / Vue aérienne

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

A conserver :

- Conserver l'emprise au sol du bâti.
- Conserver les murs biais et le bardage à lames horizontales.
- Ne pas rehausser le bâtiment.
- Ne pas matérialiser à l'extérieur les divisions intérieures de l'édifice.
- Conserver le parement en pierre de taille de la charge, du pont et de l'écluse.
- Conserver la pesée à sel et le bâtiment qui l'abrite.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Ancien presbytère et couvent, école primaire**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice religieux**Adresse** : 2 rue de la Cure**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AR0230

zone Ua

Illustrations : Vue du presbytère / Vue de l'école et du couvent / Plan, 1833

**PRESENTATION HISTORIQUE :**

La maison de cure existe depuis 1604. Le 3 août 1838, le curé des Portes fait acte de donation à la commune de cette maison qui doit être affectée au logement des sœurs qui se consacreront aux soins des malades et à l'instruction des enfants indigents de la commune. L'établissement nécessite la construction d'une chapelle, d'un magasin et autres servitudes. En 1855, les sœurs de la Sagesse s'installent dans la commune des Portes et tiennent l'école communale de filles et un asile à partir de 1858. Les travaux engagés dans la salle d'asile sont attribués à Emmanuel Pathouot-Chevalier.

En 1938, l'école primaire est construite. L'ancien couvent abrite la salle de motricité de l'école et une salle voûtée au rez-de-chaussée, une salle de répétition pour la fanfare et une salle des maquettes à l'étage. Entre 1958 et 1963, le bâtiment qui abrite aujourd'hui les classes est édifié. Le préau sera réalisé plus tard en 1988.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Situées à l'ouest de l'église, les constructions abritant le groupe scolaire, l'accueil de loisirs et une salle communale se composent de plusieurs corps de bâtiments. L'ancien couvent est un édifice à étage aligné sur la rue du Fournil à l'ouest de la parcelle, couvert d'un toit à longs pans à faible pente en tuile creuse ; deux escaliers extérieurs donnent accès à l'étage.

Un deuxième édifice, en rez-de-chaussée, au nord de la parcelle, abrite les nouvelles salles du groupe scolaire et un logement de fonction ; il est couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse, les murs en béton sont recouverts d'un faux-appareillage de pierre et sont percés de larges ouvertures caractéristiques des années 1950-1960. Un préau réunit ces derniers bâtiments à l'entrée de l'école ; il est composé de colonnes portant un toit en tuile creuse.

L'ancien presbytère est un bâtiment de plan carré, implanté en recul sur rue, au fond d'une cour fermée par un mur de clôture couronné d'un cordon et accessible par un portail surmonté d'un fronton triangulaire. L'édifice présente des façades ordonnancées avec un appareillage en pierre de taille sur les encadrements d'ouvertures et les chaînes d'angle. Le toit en pavillon est en tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre de la cour sera préservé. Les murs de clôture et leurs portails seront conservés et restaurés. En cas de projet de restauration des murs de clôture, la volumétrie originelle et la mise en œuvre des matériaux identiques ou d'aspect similaire à ceux d'origine seront respectés. La modification du mur pour création d'un accès se réfèrera aux mises en œuvre des percements existants.

Conserver les modénatures et décors existants : bandeaux, bossages, pierre apparente, encadrement d'ouverture, chaînes d'angle.

Si l'enduit doit être refait, retrouver et réutiliser la teinte d'origine.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Eglise Saint-Eutrope**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice de culte – église paroissiale**Adresse** : Rue de la Cure**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AR0229**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La paroisse des Portes est érigée en 1548 mais la date de construction de l'édifice est inconnue. En 1610, la façade de l'église est un mur-pignon surmonté d'une cloche. Suite au siège des Anglais en 1627, l'église doit être restaurée, la sacristie est alors située derrière le maître-autel. Le tracé de ses baies, ainsi que la mention de bénédictions en 1691 et 1701, inclinent à dater l'édifice pour l'essentiel du XVII^e siècle. Son plan et sa structure sont proches de ceux des églises d'Aunis et de Saintonge. La bénédiction de l'église a lieu le 20 décembre 1701. L'édifice est restauré vers 1813, de nombreux travaux d'entretien se succèdent au cours du XIX^e siècle.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES
PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES
REMARQUABLES :**

Implantée au centre du village, l'église paroissiale est orientée. Elle présente des volumes simples et réduits autour d'une seule nef. Son clocher carré est caractéristique des églises d'Aunis et de Saintonge..

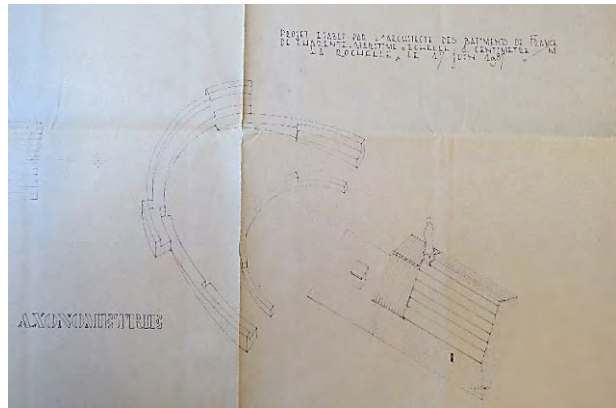
**OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :**

Sauf modification demandée dans le cas de risque sanitaire ou structurel, l'ensemble architectural sera conservé et restauré suivant ses dispositions et mises en œuvre architecturales originelles.

L'aménagement du parvis permettra la mise en valeur de l'édifice.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Redoute et chapelle Notre-Dame des Mers**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice de culte**Adresse** : Route du Fier**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AY0025**zone N****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Élevée sur la pointe des Portes en 1674, en même temps que celles de Sablanceau et du Martray, cette ancienne redoute devait permettre de défendre le Banc du Bucheron qui était un lieu possible de débarquement en cas de siège. Un magasin à poudre dont la construction est projetée dès 1707, est finalement construit pendant la Révolution. La redoute est abandonnée en 1854 mais le magasin à poudre est transformé en chapelle qui est bénie sous le nom de Notre-Dame-de-la-Redoute le 2 octobre 1859. En 1875, un brick allemand fait naufrage devant la plage du Petit-Bec. Les hommes d'équipage sont sauvés et en remerciement aux habitants, ils offrent une statue de la Vierge couronnée de 1,65 m de hauteur. Cette statue est placée sur le toit de la poudrière. En 1880, le magasin à poudre est cédé à l'évêché de La Rochelle, sous l'invocation de Notre-Dame-des-Marins. Le réduit de la redoute est détruit par les Allemands sous l'occupation. La statue de la Vierge est déplacée dans l'église afin d'être protégée ; elle est replacée sur un piédestal à proximité de l'ancienne chapelle détruite en 1951. En 1987, la chapelle est reconstruite et la statue retrouve sa place sur le sommet de la toiture.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

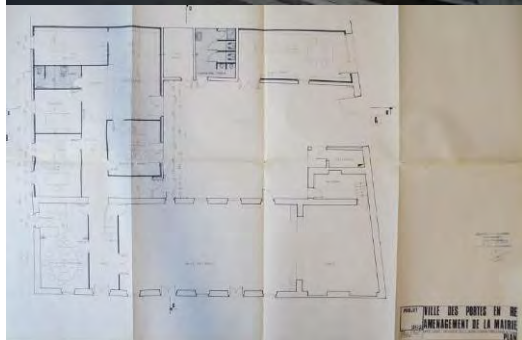
Cette chapelle de petites dimensions présente un plan rectangulaire, percée sur son élévation nord par une porte cintrée. L'édifice présente une première partie plus basse, décorée d'un appareillage de pierre de taille sur les chaînes d'angle et les encadrements d'ouvertures et couverte d'un toit à longs pans en tuile. Le bâtiment est ensuite prolongé par une construction légèrement plus haute, entièrement en pierre de taille et couverte d'un toit à longs pans en pierre dont le pignon supporte la statue de la Vierge des marins. L'ensemble est implanté sur une levée de terre, délimitée au nord par des gradins en arc de cercle.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Sauf modification demandée dans le cas de risque sanitaire ou structurel, l'ensemble architectural sera conservé et restauré suivant ses dispositions et mises en œuvre architecturales originelles. Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition de l'enduit devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). L'aménagement des abords permettra la mise en valeur de l'édifice.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050476

**NOM** : Mairie**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice public - mairie**Adresse** : 19 rue de la Grenouillère**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : AT0237**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Au lendemain de la Révolution, une nouvelle administration se met en place. La mairie est, dans un premier temps, installée dans une simple chambre basse puis dans la maison du maire, Monsieur Deramé.

Le 10 août 1846, la commune des Portes-en-Ré acquiert deux parcelles de jardin pour y édifier une mairie-école par l'entrepreneur Aunis-Neveu selon les plans et devis de l'entrepreneur Pentecôte. En 1848, l'architecte du département Brossard est sollicité par la préfecture afin de procéder à l'expertise du bâtiment qui a subi des dégradations importantes, il estime nécessaire de refaire entièrement les quatre façades du bâtiment.

Des travaux sont réalisés à l'école de garçons, installée au rez-de-chaussée de la mairie, en 1875 par l'entrepreneur Audry. Le logement de l'instituteur est jugé insuffisant, il se compose au rez-de-chaussée "d'un petit salon, d'une trop petite cuisine et d'une buanderie" et à l'étage "de deux pièces dont une aux proportions trop grandes pour s'y tenir l'hiver sans encourir le risque de contracter de graves maladies". En 1913, de nouveaux travaux sont effectués à l'école des garçons par l'entrepreneur Rigny. Puis après la Seconde Guerre mondiale, en 1948, l'école des garçons et celle des filles sont réunies et installées rue de la Cure. La mairie est agrandie en 1980.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implantée le long de l'axe principal du bourg, la mairie occupe un édifice à étage, couvert d'un toit à longs pans et croupes, en tuiles creuses. Son élévation ordonnancée est percée au rez-de-chaussée de trois portes et quatre baies, à l'étage de sept ouvertures. Un bandeau sépare les deux niveaux et une corniche couronne l'élévation antérieure. Les angles sont appareillés en pierre de taille.

Des annexes ont été ajoutées dans la cour, à l'arrière de l'édifice.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'ordonnancement de la façade sur rue sera préservé. La transformation d'une fenêtre en porte
Conserver le rythme et le nombre des ouvertures en façade. Préserver le parement en pierre de taille calcaire. En cas de remplacement de pierre de taille, celles-ci devront être de même nature et reprendre les mises en œuvre existantes.

Conserver le décor de façade : bandeau, corniche, chaînes d'angle en pierre de taille.

Conserver la forme et l'encadrement des ouvertures.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050476

**NOM** : Ancienne gare (actuellement abri de la caserne des pompiers)**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice public**Adresse** : 41 rue de Villeneuve**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : domaine public au nord AV0132 zone Ua**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le village des Portes était le terminus de la ligne de chemin de fer qui desservait toute l'île, à l'exception du village de Loix. Le bâtiment isolé abritait l'ancienne halte ferroviaire du village, construite en 1898. Elle était à l'origine peinte en ocre clair. A l'est de cet édifice, à l'entrée de la rue de Villeneuve, un grand hangar en bois, à l'origine peint en brun, servait de remise à la locomotive.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'ancienne halte est construite en béton, elle présente un décor caractéristique du 19^e siècle : chaînes d'angle et encadrements d'ouverture appareillés. Le bâtiment est couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse. Le second bâtiment qui abrite aujourd'hui les garages des sapeurs-pompiers est composé de deux édifices accolés, présentant en façade deux pignons débordants soutenus par des aisseliers et couverts en tuile mécanique. Le bâtiment aligné sur la rue est couvert d'un bardage en bois.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La volumétrie existante de la construction et la composition des façades seront conservées.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050476

**NOM** : Maison de la Dune**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice public**Adresse** : Route du Petit Bec**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : domaine public**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La Maison de la Dune est une ancienne maison forestière construite en 1852. Elle a été rénovée en 2009 et abrite depuis un écomusée dédié à la faune et la flore du littoral.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Situé au nord du village, le bâtiment se compose d'un simple volume rectangulaire, couvert d'un enduit blanc et abrité par un toit à longs pans en tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La volumétrie existante de la construction sera conservée.

L'enduit de façade sera restauré selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

L'œil de bœuf ne sera pas obturé.

En cas de restauration ou de remplacement des menuiseries (portes, fenêtres), un nouveau dessin en cohérence avec l'architecture de la façade pourra être proposé.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Monument aux morts
TYPE ARCHITECTURAL : Edifice public

Adresse : Rue de la Bienvenue

Commune : LES-PORTES-EN-RE

Cadastre : domaine public

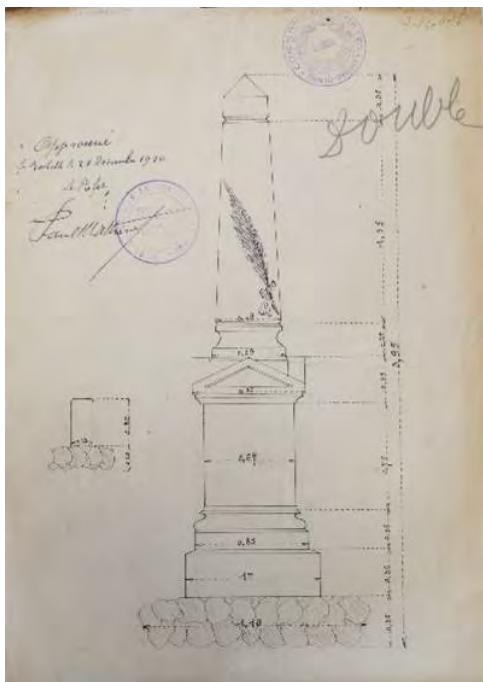
zone Ua

**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le monument aux morts des Portes-en-Ré est réalisé en 1920 par Victorien Martin, tailleur de pierre de la commune. Le monument est, à l'origine, installé sur la place de la Liberté, puis il est transporté en 1961 à l'entrée du village.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Situé au sud-ouest du village, le monument occupe une vaste parcelle entre deux rues. Le monument se compose d'une base carrée sur gradin, décorée sur ses quatre faces d'un fronton triangulaire et surmontée d'un obélisque sur lequel figure un rameau.

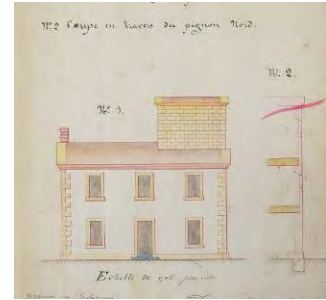
**OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :**

L'intégrité de l'ouvrage, les éléments architecturaux et l'ensemble des éléments sculptés seront conservés.

L'aménagement des abords de l'ouvrage devra permettre sa mise en valeur.

LES-PORTES-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Phare de Trousse-Chemise**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice maritime (feu d'alignement)**Adresse** : Route du Feu du Fier**Commune** : LES-PORTES-EN-RE**Cadastre** : BC0103**zone Ud****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La construction de la maison-phare de Trousse-Chemise a été décidée pour orienter les marins entre le banc du Bûcheron et la côte de Loix pour entrer dans le Fier d'Ars. Elle remplace deux balises en bois situées sur les dunes, à l'entrée du chenal, qui étaient peu visibles des bateaux, surtout de nuit. Le phare est allumé le 1er septembre 1875 mais le projet de construction est plus ancien. Le 21 août 1866, le Conseil municipal des Portes-en-Ré demande "l'établissement de deux petits feux de marée pour faciliter l'entrée de la baie du Fier d'Ars". Une bande de terrain de 1200m de large prise sur la dune qui appartient à l'administration des Forêts est affectée par décret de Napoléon III en date du 2 mars 1870 aux services des Travaux publics pour l'emplacement des deux feux. Un terrain de 42a 73ca est acquis à Daniel Bouché pour la construction du logement du gardien. Les travaux, menés par l'entrepreneur de travaux publics François Favreau, commencent en 1874 et sont achevés l'année suivante.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

La maison-phare se compose d'un logement à étage pour le gardien avec une chambre en pierre de taille au dernier étage de la construction où était placé l'appareil d'éclairage du feu amont. La façade principale est ordonnancée, les ouvertures présentent un encadrement en pierre de taille et les chaînes d'angles sont appareillées. Une corniche agrément le débord du toit, elle est interrompue sur les façades latérales et sur le pignon nord qui est surmonté du belvédère. La toiture est en tuile creuse. Une cour fermée donne accès à deux petits locaux de servitudes en rez-de-chaussée (cellier et buanderie) réunis par un hangar couvert et un chai, aménagés à l'ouest du logement.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La composition d'ensemble sera conservée suivant les dispositions existantes (maison-cou-dépendances, les extensions sont interdites. Les dépendances et chais en rez-de-chaussée ne seront pas surélevés. Le mur de clôture de la cour intermédiaire sera conservé.

L'ordonnancement des façades sera conservé et les décors existants seront préservés et restaurés : corniche, encadrement de baies, chaînes d'angle en pierre de taille. La distinction de mise en œuvre entre le parement en pierre de taille du belvédère et les maçonneries enduites de la maison sera conservée. L'enduit de façade sera restauré selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou à défaut d'information, s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

2 – Saint-Clément des Baleines

Tableau récapitulatif du patrimoine bâti remarquable de Saint-Clément des Baleines :

	parcelle cadastrale	rue	n°	typologie architecturale	
HABITAT					
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	AL0215	rue du Réveil	166	Maison de bourg	
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	AT0144	rue Nationale	345	Maison de bourg	
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	AS0019	rue de l'Ecole	63	Maison bourgeoise	
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	AR0056	rue de la Digue et rue de la Martine		Maison à vocation agricole	
EDIFICES DE CULTE / EDIFICES RELIGIEUX					
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	AR0253	Place de l'Eglise		Eglise paroissiale	
PATRIMOINE MARITIME					
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	AN0064	rue du Phare		Pompe à eau du phare	
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	AI0037 en partie	Lieu-dit Poulitier		Pyramide de Chaume	
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	domaine public maritime	le Canot		Abri du canot de sauvetage	
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	AV0029	rue de la Digue et rue Nationale		puits dit Pain de sucre	
EDICULES OU ELEMENTS ISOLES					
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	AV0029	Rue de la Digue/Rue Nationale		puits du pain de sucre	
SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	extrémité de AI0020	allée du Phare		puits du Phare	

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Maison 166, rue du Réveil**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison de bourg**Adresse** : 166, rue du Réveil**Commune** : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES**Cadastre** : AL0215**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison figure sur le plan napoléonien de 1828 et présente les mêmes volumes qu'aujourd'hui. Il est probable que sa façade, en revanche, ait été modifiée à la fin du 19^e siècle et ait reçu un décor plus riche.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Cette maison est implantée au centre de l'ancien village du Gillieux, le plus à l'ouest de la commune de Saint-Clément-des-Baleines. Elle est édifiée à l'alignement de la rue, au carrefour de deux rues, ce qui explique que le décor de la façade principale se prolonge sur son élévation latérale.

La maison s'élève sur deux niveaux, son rez-de-chaussée est légèrement surélevé, accessible par deux marches extérieures en pierre. La façade sur rue est ordonnancée et les ouvertures sont ornées d'un encadrement sculpté. Le soubassement de la maison et les chaînes d'angle sont appareillés en pierre de taille, un cordon et une frise délimitent les niveaux, une corniche à modillons et frise agrémentent le débord de toit. La toiture présente deux longs pans et une croupe, couverts de tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur architecturale et urbaine.

Conserver et revaloriser les éléments architecturaux caractéristiques de la façade principale et latérale : encadrements d'ouvertures, chaînes d'angle et soubassement en pierre de taille, cordon et bandeaux filants, frises, corniche à modillons, perron.

Les pierres de taille seront restituées sans peinture ni enduit couvrant.

La forme en croupe de la toiture sera conservée.

En cas de restauration ou de remplacement des menuiseries (portes, fenêtres), un nouveau dessin en cohérence avec l'architecture de la façade pourra être proposé.

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE*Notice Inventaire Régional : sans objet*

NOM : Maison 345, rue Nationale
TYPE ARCHITECTURAL : Maison de bourg

Adresse : 345 rue Nationale

Commune : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES

Cadastre : AT0144

zone Ua

**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Un petit bâtiment figure sur le plan napoléonien de 1828. La maison semble avoir été construite ou transformée entre 1930 et 1950, date à laquelle elle figure sur d'anciennes vues aériennes.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Cette maison est implantée à l'entrée de l'ancien village de La Tricherie, le plus à l'est de la commune de Saint-Clément-des-Baleines. Elle est édifiée à l'alignement de la rue, au carrefour de deux rues. La maison s'élève sur deux niveaux, son rez-de-chaussée est légèrement surélevé, accessible par deux marches extérieures en pierre. La façade sur rue est ordonnancée et couverte d'un crépi mettant en évidence le décor de la façade. Le soubassement de la maison présente un décor de mosaïque en pierre. L'élévation principale est rythmée par un décor de moulures (bandeaux, pilastres, linteaux de fenêtre) couvert d'un enduit blanc. Les fenêtres présentent toutes un petit garde-corps en fer forgé. La toiture à longs pans débordants est couverte de tuile creuse. Un portail donne accès à la cour et au dépendances, situés à l'arrière du logis. Il est encadré d'un mur de clôture sur lequel se poursuit le décor de façade de la maison.

Illustrations : Façade sur rue / Plan, cadastre rénové, 1965

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur architecturale et urbaine.

La façade ordonnancée, les proportions des baies et les éléments architecturaux caractéristiques des constructions de la première moitié du 20^{ème} siècle seront conservés : encadrements des ouvertures, moulures, soubassement en mosaïque de pierre, bandeaux, polychromie, garde-corps en fer forgé.

Les saillies seront conservées, compris le débord de toit et les emmarchements en pierre (perron)

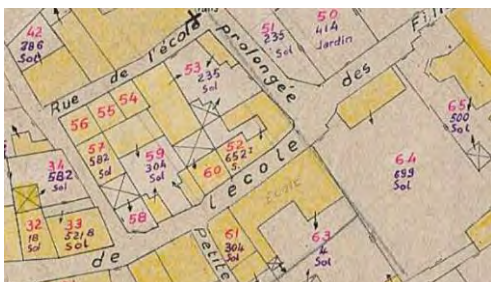
Le mur de clôture et le portail conserveront les caractéristiques architecturales et décoratives de la maison.

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050486

**NOM** : 63, rue de l'Ecole**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : 63, rue de l'Ecole**Commune** : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES**Cadastre** : AS0019**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La commune de Saint-Clément-des-Baleines, indépendante depuis 1874, décide d'établir une école de filles dans le village. Elle loue à François Pathouot à partir du 1er janvier 1876 une maison au Chabot composée de deux chambres hautes, une chambre basse, une cuisine, une buanderie, un cellier, un appentis et un jardin. Elle devient propriétaire de cette maison le 1er octobre 1880. Des travaux d'aménagement sont réalisés par Bunel, l'architecte du département, entre 1880 et 1882. Ils consistent à construire une classe pour 60 élèves attenante au logement de l'institutrice à l'emplacement du dépôt de matériel de la commune. En 1907, de nouveaux préaux sont réalisés.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES****PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Cette maison est implantée dans l'ancien village du Chabot, au nord de la commune de Saint-Clément-des-Baleines. Elle est édifée en recul de la rue, en fond de cour. La maison s'élève sur deux niveaux. Elle est ordonnancée et couverte d'un crépi ocre révélant un décor de façade à enduit blanc. L'élévation principale est rythmée par un décor de moulures : chaînes d'angle, encadrements de fenêtre, corniche et frise. La toiture à longs pans débordants

est couverte de tuile creuse. Un portail en fer forgé donne accès aux chais, situés devant le logis et qui encadrent la cour. Celle-ci est fermée par un muret en pierre surmonté d'un cordon et d'une grille en ferronnerie et encadré de deux piliers en pierre. Les chais sont en rez-de-chaussée, couverts d'un toit à croupe. Une haute cheminée s'élève au-dessus du chai à l'ouest de la cour.

Illustrations : Façade sur rue / Plan, cadastre rénové, 1965

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Ensemble architectural protégé pour sa valeur architecturale et urbaine.

Conserver et revaloriser les éléments architecturaux caractéristiques de la façade principale : encadrements des ouvertures, moulures, corniche. L'enduit de façade de la maison sera restitué selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

La forme en croupe de la toiture sera conservée.

L'espace libre de cour intérieure, mettant en valeur les constructions, sera préservé. Le mur bahut et les piliers d'encadrements seront conservés dans leur mise en œuvre originelle. Si l'on souhaite occulter la vue, privilégier un écran végétal. Les dépendances, conserveront une sobriété de traitement de façade. Les dépendances sur rue ne seront pas surélevées, afin de conserver les émergences de la maison principale et de la cheminée.

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043064

**NOM** : Maison de la Gabelle**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison à vocation agricole**Adresse** : Rue de la Digue/Rue de la Martine**Commune** : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES**Cadastre** : AR0056**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

L'édifice apparaît sur le cadastre napoléonien de 1828 et présente la même configuration qu'aujourd'hui. L'appellation « Maison de la Gabelle » est étonnante du fait que cet impôt ne se pratiquait pas sur l'île de Ré. Il est possible qu'il s'agit du bureau des Fermiers généraux, établi au 17^e siècle, pour lever un droit sur les sels exportés.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Cette maison est implantée dans l'ancien village du Griveau, au nord de la commune de Saint-Clément-des-Baleines. Elle se compose d'un petit corps de bâtiment trapézoïdal en rez-de-chaussée, implanté à l'alignement des rues et ouvrant sur une cour murée. L'élévation située au carrefour des rues présente un mur pignon carré, en pierre de taille, aux arrêtes arrondies, couronné d'une corniche moulurée, surmontée d'une souche de cheminée en pierre de taille. Au milieu de ce mur, une fenêtre, encadrée d'un appareillage en pierre de taille, est obturée. Les portes sur les élévations latérales ont un linteau en bois. La couverture est en tuile creuse.

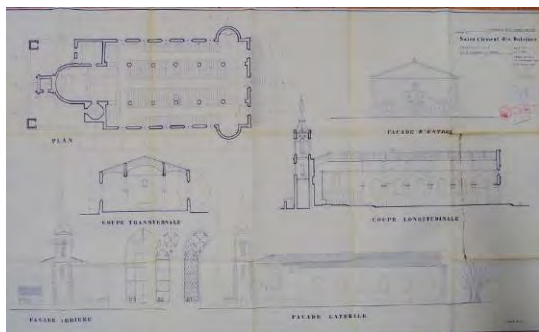
Illustrations : Façade sur carrefour / Façade rue de la Martine / Cadastre napoléonien, 1828

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Ensemble architectural protégé pour sa valeur historique, architecturale et urbaine. Conserver et revaloriser les éléments architecturaux et décors existants : encadrements d'ouvertures, corniche, linteaux en bois. La souche de cheminée sera conservée. L'enduit couvrant sera restauré selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). En cas de projet de restitution de l'ouverture de la baie obturée, la menuiserie s'insèrera dans les encadrements existants et son dessin devra être réalisé en cohérence avec l'architecture existante.

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043046

**NOM** : Eglise paroissiale Saint-Clément**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice de culte - église**Adresse** : Place de l'Eglise**Commune** : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES**Cadastre** : AR0253**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

En 1842, débute la construction de l'église paroissiale par Pierre Pentecôte et Emmanuel Pathouot (entrepreneurs) sous l'impulsion de l'abbé Jean Bobard, vicaire d'Ars en Ré. L'église de Saint-Clément est érigée en paroisse par ordonnance royale du 31 mars 1844. En 1847, le clocher, signalé en mauvais état, s'effondre. Le clocher primitif était situé à gauche du chœur. L'architecte Antoine Massiou est sollicité pour dresser les plans d'un nouveau campanile dont le projet n'est pas retenu et pour les plans du nouveau clocher dont les travaux sont réalisés entre 1856 et 1858 par Henri Favreau, entrepreneur à Ars, et Pierre Michenaud-Bouillat, charpentier à Ars. En 1951, les vitraux, endommagés au cours de la seconde Guerre mondiale, sont remplacés par E. Philipponneau grâce à l'aide financière du MRU. Le remplage des baies du mur gauche de l'église, de style néo-gothique, a été remplacé après 1970.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES**REMARQUABLES :**

Cette église marie les styles néo-classique (ordonnance de la nef et de la façade, étage du clocher) et néo-gothique. L'implantation du clocher dans le prolongement de l'abside est curieuse mais est justifiée par la faiblesse de la charpente de l'édifice qui n'aurait pu supporter le poids du clocher. La présence d'absidioles latérales à l'entrée de l'église est également étonnante. Toutefois on retrouve ces absidioles sur un projet de l'église de La Couarde daté de 1859 et signé aussi de la main de l'architecte Massiou bien que cette

fois elles sont insérées entre le clocher-porche et la nef.

Illustrations : Façade antérieure / Elévation Est / Plan, élévations, coupes de l'église, F. Benech, 20 décembre 1965

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Sauf modification demandée dans le cas de risque sanitaire ou structurel, l'ensemble architectural sera conservé suivant ses dispositions et mises en œuvre architecturales existantes. L'enduit couvrant sera restauré selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). En cas de remplacement de pierre de taille, celles-ci devront être de même nature et reprendre les mises en œuvre existantes.

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Pompe à eau du phare

TYPE ARCHITECTURAL : Patrimoine maritime – pompe à eau

Adresse : Rue du Phare

Commune : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES

Cadastre : AN0064

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

Cette pompe servait autrefois à alimenter en eau douce la machine à vapeur du Phare des Baleines. Les canalisations étaient en porcelaine.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES

PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Située sur l'axe principal reliant le phare au village du Gillieux, cette pompe à eau se compose d'un socle en pierre de taille, présentant un sommet arrondi et une roue en fer forgé en façade.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur de mémoire.

La forme originelle de l'édicule sera conservée et la pierre de taille sera restaurée selon les mises en œuvre traditionnelles.

Les éléments en fer forgé seront laissés en place et entretenus.

Le traitement des abords devra permettre la mise en valeur de la pompe à eau.

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE*Notice Inventaire Régional : IA00043081***NOM** : Pyramide de Chaume**TYPE ARCHITECTURAL** : Patrimoine maritime – pyramide de géomètre**Adresse** : Poultier**Commune** : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES**Cadastre** : AI0037 (en partie)**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cet édicule est mentionné en 1831. Il aurait servi de repère pour la construction d'une digue temporaire permettant aux bateaux transportant les matériaux de construction du nouveau phare des Baleines d'accoster.

Des édicules similaires sont visibles sur la rive droite de la Gironde, à Barzan et Saint-Romain-sur-Gironde.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES**PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Situé sur la côte nord à l'est du phare des Baleines, cet édicule est formé d'un socle carré surmonté d'un obélisque à chaînes d'angle et amortissement en pierre de taille.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur de rareté et sa valeur de mémoire.

La pyramide sera conservée dans sa forme existante.

Les éléments architecturaux existants seront conservés et revalorisés : chaînages d'angle, couvrements du socle et de l'obélisque appareillés en pierre de taille.

L'enduit sera conservé légèrement en retrait de la pierre de taille.

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043080



NOM : Abri du canot de sauvetage

TYPE ARCHITECTURAL : Patrimoine maritime – abri

Adresse : Le Canot

Commune : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES

Cadastre : Domaine public maritime

zone ?



PRESENTATION HISTORIQUE :

L'abri du canot de sauvetage est construit en 1869 par la société centrale des naufrages. Il est remis au Domaine maritime par le Service des Eaux et Forêts le 1er décembre 1949, puis cédé à la commune de Saint-Clément-des-Baleines le 10 janvier 1950.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Situé sur la côte ouest au sud du phare des Baleines, cet édicule de plan rectangulaire forme un abri voûté en berceau. Chaque extrémité est composée d'un mur-pignon carré percé d'une large porte et couronné d'une corniche. Les encadrements d'ouverture et les chaînes d'angle sont appareillés en pierre de taille. Le sol est pavé.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver et revaloriser les éléments architecturaux et décors existants : encadrements d'ouverture et chaînes d'angle appareillés en pierre de taille, corniche.
Le sol pavé sera conservé et restauré. En cas de restauration l'usage de ciment sera interdit.

En cas de restauration, le cartouche avec l'inscription « canot de sauvetage » et le système de fermeture de l'abri (Voir carte postale) pourront être restitués.

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043064



NOM : Puits du Pain de sucre

TYPE ARCHITECTURAL : Puits couvert

Adresse : Rue de la Digue/Rue Nationale

Commune : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES

Cadastre : AV0029

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

Les puits couverts sont rares sur l'île.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Situé à proximité du phare, ce puits est couvert, de forme conique, enduit et peint en blanc. Une petite ouverture permet d'y puiser l'eau.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La forme originelle de l'édicule et son seul percement seront conservés.

SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043064

**NOM** : Puits du Phare**TYPE ARCHITECTURAL** : Puits couvert**Adresse** : Allée du Phare**Commune** : SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES**Cadastre** : domaine public**zone Nx****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Les puits couverts sont rares sur l'île. Celui du Phare est construit vers 1904 lorsque l'édifice est doté d'une centrale de production d'énergie électrique à vapeur. L'eau est puisée dans une source située à l'entrée ouest du village du Gillieux où il existe encore une pompe. L'eau était ensuite amenée jusqu'au phare pour alimenter la centrale à vapeur et passait par ce puits qui servait aux gardiens et à leur famille. Le puits était autrefois couvert d'un petit toit pointu.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Situé à proximité du phare, ce puits isolé est couvert en pierre et surmonté d'un cordon. Une petite ouverture permet d'y puiser l'eau.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'édicule sera conservé et restauré selon ses dispositions d'origine.

Tableau récapitulatif du bâti remarquable d'Ars-en-Ré :

	parcelle cadastrale	rue	n° de rue	typologie architecturale	
HABITAT					
ARS	AB0866, AB0868, AB0870, AB1103, AB0955, AB0956, AB0955	Rue du Havre	40-44	Hôtel particulier	
ARS	AC0142	Rue du Havre	33 Bis	Hôtel particulier	
ARS	AB0253, AB0254	Rue du Havre	6	Hôtel particulier	
ARS	AB0418	Quai de la Prée	10	Maison bourgeoise	
ARS	AC0202	Place Carnot	25	Maison bourgeoise (ancienne Maison GAILLAUD)	
ARS	AB0046	Place de la Chapelle	10	Maison bourgeoise (ancien musée Jules Perrier)	
ARS	AC0468	Rue Thiers	21	Maison de bourg	
ARS	AC0308	Rue Thiers	40	Maison de bourg	
ARS	AL0390	Route d'Ars	1	Maison d'inspiration balnéaire	
ARS	AC0519	Rue d'Angleterre	1	Enclos	
EDIFICES INDUSTRIELS ET AGRICOLES					
ARS	AI0859	route de La Prée	7	Coopérative des sauniers	
ARS	ZB0154	Chemin des Palissiat	3	Moulin	
ARS	ZC0234	La Raise des Murs		Moulin	
ARS	ZC0294	La Raise des Murs		Moulin	
ARS	ZC0214	La Raise des Murs		Moulin	

EDIFICES DE CULTE					
ARS	AB1091, AB1092, AB1094	Rue du Havre	14-16	Couvent des sœurs de la Sagesse	
EDIFICES PUBLICS					
ARS	AC0205	Place Carnot	24	Mairie	
ARS	AB1048	Quai de la prée		Ancienne gare	
ARS	AC0918	Rue du Havre	11	Salle des Fêtes	
EDIFICES MILITAIRES					
ARS	AC0859, AC0858	Place Carnot	26	Ancien corps de garde	
ARS	AL0382	Route d'Ars	7	Redoute du Martray	
COMMERCES					
ARS	AB0246	Rue du Havre	2	Commerce (Crêperie Bretonne)	
ARS	AB0668	Route de la Prée	6	Commerce (Café du commerce)	
EDICULES OU ELEMENTS ISOLÉS					
ARS	AC0989	Place Carnot	7	Echauguette	
ARS		Place Carnot		Monument aux morts	



NOM : Hôtel 40-44 rue du Havre
TYPE ARCHITECTURAL : Hôtel particulier
Adresse : 40-44 rue du Havre

Commune : ARS-EN-RE
Cadastre : AB0866, AB0868, AB0870, AB1103, AB0955, AB0956, AB0957
 zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

Vaste demeure édifée au 18^e siècle comprenant un logis, des remises et un grand jardin. Une grande maison appelée l'abbaye d'Ars est attestée au milieu du 18^e siècle ; elle servait de logement de fonction et d'entrepôt au fermier des revenus temporels des seigneurs d'Ars, Loix et Les Portes dépendant du collège Mazarin. Vendue comme bien national à la Révolution elle est achetée en Jean-Baptiste-Thomas Marcelat Fils négociant. Propriété actuellement divisée.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Edifice présentant sur rue deux façades latérales identiques de 3 travées ordonnancées. Un mur de clôture et un portail permettent l'entrée dans la cour de l'hôtel. A côté de la seconde aile, un mur et une grille en fer forgé encadrée de deux piliers en pierre permet l'accès aux jardins. Les encadrements des ouvertures sont en pierre de taille.

Extrait vente 1935 :

« A gauche de la cour, un corps de bâtiments composé au rez-de-chaussée d'un salon, bureau, vestibule, salle à manger, couloir, cuisine, office ; au premier étage cinq chambres à coucher avec salle de bains, installation de chauffage central et distribution d'eau avec château d'eau et groupe moteur remise avec cabinets d'aisance et autres servitudes notamment un caveau ;

A droite, salle de billard en bordure de la rue du port, un atelier, une pièce de débarras et une buanderie. Autre cour au fond dans laquelle existent une serre (dont la porte de communication de cette serre avec la cour de la maison louée aux époux Alligüé Dervoir sera bouchée par les acquéreurs à leurs frais). Une grande écurie et de l'autre côté plusieurs écuries avec plate-forme cimentée et fosse à purin, poulailler et diverses servitudes.

Jardin d'agrément et jardin potager à la suite, puis deux autres jardins potagers, en communication les uns avec les autres et clos de murs. Joignant par devant à la rue du Port, par derrière au chemin de l'Abbaye, au nord-est à une maison appartenant à Monsieur Butler, puis à Bordage, au sud-ouest à Bernard et autres et par l'un des jardins à l'écours public. »

Matériaux : moellon, enduit, pierre de taille, tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La disposition des bâtiments sur la parcelle sera conservée.

Conserver l'ensemble des éléments architecturaux en pierre de taille.

Conserver la forme des ouvertures. Conserver ou restaurer les menuiseries à l'identique, conserver impérativement les vantaux de la porte d'entrée.

Les enduits de façade restaurés selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement



NOM : Hôtel 33bis rue du Havre
TYPE ARCHITECTURAL : Hôtel particulier

Adresse : 33bis rue du Havre

Commune : ARS-EN-RE

Cadastre : AC0142

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

Le corps de logis composé de deux pavillons appartenait au Collège Mazarin. Il est vendu comme Bien national le 29 nivôse an II à François Marie Bourgeois Père qui acquiert de Nicolas Tardy les dépendances et la cour attenante à la demeure, le 15 avril 1757. Son fils Charles Gabriel, ses filles Elisabeth et Emilie héritent chacun pour un tiers de la maison. Le 16 juillet 1814, la maison ainsi que la cour et ses dépendances, sont vendus par Charles Gabriel Bourgeois, receveur du droit de navigation à Rochefort, à Pierre Jacques Pasqueron, contrôleur de brigade des douanes royales et sa femme Marie Françoise Dutheil.



DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Vaste demeure dont une grille en fer forgée ouvre sur la rue du Havre par un grand jardin originellement dessiné à la française. L'accès à la maison peut également se faire côté rue des Bonnes Têtes. La maison se compose d'un corps de logis rectangulaire flanqué de deux ailes ou pavillons. La partie centrale s'élève sur 2 niveaux : RDC, étage carré et les ailes possèdent en plus un comble en surcroît. Diverses dépendances prolongent

le corps de logis. Les élévations sont ordonnancées, la plupart des baies sont surmontées d'un arc segmentaire et de larges oculi sont ouverts dans la partie supérieure des ailes. Les toitures sont à 2 pans avec croupes sur les ailes.

Matériaux : moellon enduit avec chaînages d'angle en encadrement des baies en pierre de taille calcaire apparente. Les toitures sont en tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La composition d'ensemble de l'hôtel particulier identifié et de ses espaces libres devra être préservée et mise en valeur selon ses caractéristiques architecturales et paysagères initiales : implantation du bâti en fond de parcelle, conservation des espaces de jardin, conservation de l'allée d'accès avec l'alignement d'arbres. La volumétrie originelle du bâtiment avec son corps central et ses ailes en retour à des hauteurs différentes sera conservée.

La clôture sur la rue du Havre, le portail en fer forgé et ses piliers seront conservés. Les pierres de taille des piliers seront laissées apparentes.

Les dépendances conserveront une sobriété de traitement de façade. Les dépendances sur rue ne seront pas surélevées, afin de conserver les émergences de la maison principale.

Pour la façade principale : conserver les types de menuiseries (dont les oculi), les encadrements en pierre de taille et autres décors architecturaux.

ARS-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

**NOM** : Hôtel / demeure urbaine rue du Havre**TYPE ARCHITECTURAL** : Hôtel particulier**Adresse** : 6, rue du Havre**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AB0253 - AB0254**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette demeure appartenait au Collège Mazarin et faisait partie de la mense abbatiale de l'abbaye Saint-Michel-en-l'Herm. Elle est vendue comme Bien national à Jean-Baptiste Thomas Marcelat, négociant à la Concorde, le 7 nivôse de l'an 2.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

La demeure se compose en bordure sur rue du Havre d'un logis qui s'ouvre sur sa façade antérieure sur un jardin bordé au nord de deux corps de bâtiment.

Le logis de forme irrégulière se compose de 4 niveaux : sous-sol, RDC, étage et comble. La façade sur rue est ordonnancée et présente 6 travées. Une des ouvertures de l'étage a été obstruée une des fenêtres du RDC a été transformée en porte. La porte présente un perron et est surmontée d'une corniche moulurée portée par 2 consoles. Les fenêtres présentent des encadrements saillants et des allèges en pierre de taille.

Dans le jardin, le bâtiment présente une arcade de 4 arcs en anse de panier à clef saillante et pendante et imposte mouluré. Au premier niveau, le toit est soutenu par des poteaux en bois chantournés.

Les façades sont enduites d'un enduit traditionnel de couleur ocre clair ne laissant apparaître que les encadrements de fenêtre ainsi que les chaînages d'angle. Les toitures sont couvertes en tuile creuse.

*Notice Inventaire Régional : IA0004295***OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :**

Conserver la volumétrie générale de l'ensemble bâti (logis, aile en retour et dépendances), les spécificités des façades (ordonnancement sur rue et développé d'arcades sur le jardin pour le logis, hétérogénéité des percements pour les bâtiments intérieurs autour de la cour) et leurs éléments architecturaux.

Les enduits de façade de la maison seront restaurés selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement. La porte d'entrée sera conservée et restaurée ou restituée à l'identique. En cas de réouverture de la baie obturée, la menuiserie neuve reprendra le dessin des menuiseries existantes. Les dépendances conserveront une sobriété de traitement de façade.

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE*Notice Inventaire Régional : sans objet***NOM** : Maison 10, quai de la Prée**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : 10, quai de la Prée**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AB0418**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Sans objet.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Maison de type bourgeois en R+1 datant vraisemblablement du 19^e siècle. Elle a été bâtie en recul sur la parcelle. La façade est précédée d'une cour fermée sur rue par un mur bahut surmonté d'une grille. Un portail encadré de deux piliers en pierre permet l'accès.

La façade de 3 travées est ordonnancée. Un bandeau saillant sépare les 2 niveaux, une corniche souligne le sommet de la façade. La porte d'entrée présente un perron de 2 marches. La fenêtre centrale du 1^{er} étage est un trompe-l'œil.

Matériaux : façade enduite. Seuls les décors architecturaux sont en pierre (bandeau, corniche, chaîne d'angle, encadrements des portes et fenêtres).

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre de l'avant-cour, le mur-bahut et son portail seront conservés et restaurés selon les dispositions existantes.

L'enduit de façade de la maison sera restitué selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

Les éléments architecturaux (corniches, bandeaux, chainages, encadrements) seront conservés, restaurés et/ou restitués en pierre de taille calcaire.

La porte d'entrée sera restaurée et/ou restituée. Les menuiseries des fenêtres seront adaptées à la nature des baies et à l'époque de construction (dimensions, matériaux originaux). Le trompe-l'œil central sera conservé.



NOM : Ancienne maison Caillaud
TYPE ARCHITECTURAL : Maison bourgeoise

Adresse : 25, place Carnot

Commune : ARS-EN-RE

Cadastre : AC0202

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

D'après un plan de 1794 signé Louis Houin, un terrain appelé le Bocage, jardin du citoyen Pierre Lamattre est représenté à la place de la maison Caillaud non encore bâtie à cette époque. Suite à la ruine de Lamattre, le terrain fut vendu à Jean Dubois, négociant, commandant de la garde nationale du canton d'Ars. Sa fille reçut la propriété en héritage en 1812 et y fit construire une belle maison bourgeoise. Il semblerait que les travaux visant à permettre un meilleur écoulement des eaux usées suite à l'épidémie de choléra de 1832, aient entraîné une surélévation de la place. Ceci doublé de la forte déclivité du terrain a provoqué le décalage des façades et la disparition du RDC dorénavant semi-enterré.



DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Maison à fronton, porte d'entrée décorée de pilastres, jardinet clôturé par un mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie avec portail d'entrée entre deux piliers en pierre (couronnement en forme de pommes de pin). Les façades sont ordonnancées au premier niveau. Sur la façade arrière, une plus grande hétérogénéité qualifie les ouvertures du rez-de-chaussée : porte basse, porte cintrée, petites fenêtres carrées.

Matériaux : façades enduites, pierre apparente pour les éléments d'architecture (encadrements des baies, corniche, linteau), couverture en tuile creuse.



Illustrations : Façade sur rue / Détail accès sous-sol / Façade arrière avant rénovation

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour son architecture représentative du type « maison bourgeoise ».

L'espace libre de l'avant-cour végétalisée, le mur-bahut et son portail seront conservés et restaurés selon les dispositions existantes.

L'ordonnancement des façades avant et arrières, ainsi que les éléments architecturaux seront conservés (corniches, pilastres, encadrements des ouvertures en pierre de taille, perrons, saillie centrale sur façade avant).

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE



NOM : Ancien musée Jules Perrier
TYPE ARCHITECTURAL : Maison bourgeoise

Adresse : 10 place de la chapelle

Commune : ARS-EN-RE

Cadastre : AB0046

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

Né dans cette localité en 1837, Jules Perrier s'installe à Paris pour ouvrir un magasin de nouveautés. Capitaine de la garde nationale française, il prend fait et cause pour les Communards en 1871, mais parvient à se réfugier en Suisse pour échapper à la mort, à la prison ou à la déportation. Il y fait fortune dans le commerce du textile. Là, il commence à réunir une importante collection de livres, de photographies, de tableaux, de sculptures, d'aquarelles, de gravures, de lettres et de bien d'autres documents. Depuis Genève, il revient régulièrement à Ars après 1880, quand est accordée l'amnistie aux anciens Communards. À sa mort en 1904, il cède par testament à sa commune de naissance, non seulement sa maison natale, mais aussi l'ensemble de sa collection afin que puisse être ouvert un musée : près de 1000 pièces au total seront exposées, dont des toiles de Jean-Baptiste Corot et de Gustave Courbet, ainsi que des tableaux de son ami William Barbotin, le fameux graveur libertaire né lui aussi à Ars-en-Ré. Celui-ci prend d'ailleurs la direction du musée en 1905. En 1952, la totalité des collections est vendue aux enchères.



DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Edifice très remanié en alignement sur la rue. Un seul corps de plan rectangulaire à un étage carré. La travée centrale présente une avancée. Les travaux de réfection de la façade ont créé un décor de style art déco rare sur l'île : profonds encadrements de fenêtre, encadrement de la travée centrale, soulignement du haut de la façade et de la porte de garage avec entablement géométrique. La porte a été réalisée à partir de l'ancienne porte du musée.
 Matériaux : pierre calcaire, béton, crépi blanc lisse.

Notice Inventaire Régional : IA00042941

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur historique, de mémoire et de rareté.

La composition et le décor art-déco de la façade sur rue (forme des ouvertures) seront conservés. Les menuiseries des fenêtres existantes seront conservées et restaurées ou

08 10 21
PREP 17

remplacées à l'identique. Les volets et la porte de garage pourront être remplacés par des ouvrages adaptés à la composition de la façade.
Les vantaux anciens de la porte d'entrée, témoins de la construction originelle, seront impérativement conservés et mis en valeur.

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE



NOM : Maison 21, rue Thiers

TYPE ARCHITECTURAL : Maison de bourg

Adresse : 21, rue Thiers

Commune : ARS-EN-RE

Cadastre : AC0468

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

Maison de bourg du début du 17^e siècle, datée de 1619.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Maison ayant conservé quelques éléments de décor : encadrement de porte de référence classique (pilastres et fronton triangulaire), inscription de la date de 1619, appui de fenêtre saillant, gargouille, borne chasse roue. La maison ne présente pas de façade ordonnancée et à conserver des ouvertures spécifiques : petite fenêtre carrée au-dessus de la porte, écoulement d'évier sur la façade latérale. Matériaux : pierre calcaire, enduit ocre clair, pierre de taille (chaînages et encadrements).

Notice Inventaire Régional : IA00042941

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur historique et architecturale.

La forme et la disposition des ouvertures en façade seront conservés. L'ensemble des décors du 17^e siècle sera conservé : porte à fronton avec date, appuis de fenêtres saillants à l'étage, pierres de taille en angle avec corbeau et en encadrement d'ouvertures. La mise en valeur de la porte à fronton par la restitution d'une ouverture et d'une porte de style cohérente avec l'époque de construction du bâtiment est autorisée et encouragée.

L'enduit couvrant de façade sera restitué selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

Les éléments architecturaux rapportés seront conservés : gargouille, évacuation, borne chasse-roue.

**NOM** : Maison 40, rue Thiers**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison de bourg**Adresse** : 40, rue Thiers**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AB0308**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Maison présente sur le cadastre de 1828. L'histoire locale semble indiquer que la porte est un élément rapporté. Une autre hypothèse pourrait faire penser que cette maison est la maison pour les sœurs de la Sagesse de la congrégation de Montoire édifiée entre 1721 et 1727.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,
SPECIFICITES PATRIMONIALES ET
ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Petite maison de bourg à un étage dans une impasse, mitoyenne des deux côtés. Sa façade principale, enduite de couleur ocre, présente 5 ouvertures encadrée de pierre de taille. Les espaces de travée sont également en pierre de taille. L'appui de la fenêtre au premier étage est saillant. La porte principale en arc surbaissé présente un décor classique composé de deux pilastres, un linteau mouluré et un fronton triangulaire, surmonté d'une croix latine.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur historique et architecturale.

Conserver la porte et son décor rappelant la vocation religieuse de l'édifice. La menuiserie ancienne sera conservée et restaurée et ou restituée selon ses dispositions originelles.

L'enduit couvrant de façade sera restitué selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Maison 1 route d'Ars

TYPE ARCHITECTURAL : Maison d'inspiration balnéaire

Adresse : 1, route d'Ars

Commune : ARS-EN-RE

Cadastre : AL0390

zone N



PRESENTATION HISTORIQUE :

Maison d'inspiration balnéaire située au Martray nommée Mi casa.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Edifice protégé pour sa rareté.

Petite maison en RDC. Deux des façades ouvrent sur une galerie en bois. La toiture couvre l'ensemble de la maison avec sa galerie. Les façades présentent les ouvertures les plus larges vers le Sud et l'Ouest, la façade Nord ne s'ouvre que sur 2 petites ouvertures.

Matériaux : moellon enduit, bois, tuile mécanique.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur architecturale et sa valeur de rareté.

Conserver la galerie en bois ouverte sur l'extérieur témoignant de l'usage balnéaire de cette maison dont le type architectural est peu répandu.

Conserver les matériaux d'origine, notamment la tuile mécanique pour la couverture.

Sauf présentation d'un état antérieur différent et documenté (illustration ou sondages), la monochromie blanche des élévations sera conservée.

ARS-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Enclos 1, rue d'Angleterre**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos (vestiges)**Adresse** : 1, rue d'Angleterre**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AC0519**zone Ua**

Illustrations : Cadastre 1828 / Façade actuelle sur rue

**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le cadastre de 1828 montre à cet emplacement un grand enclos comprenant un logis et des dépendances dont le mur concerné est le seul vestige. Il semblerait qu'il s'agisse d'une grande demeure de notable vraisemblablement du 18^e siècle.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Vestige d'une dépendance type chai ou simple accès couvert, le mur en moellon a été enduit et couvert de tuiles creuses. L'accès à la propriété se fait par une grande porte charretière en plein cintre. Deux ouvertures sont seulement visibles sur la façade : une petite ouverture carrée et une fenêtre traditionnelle. Les encadrements de baies sont en pierre de taille.

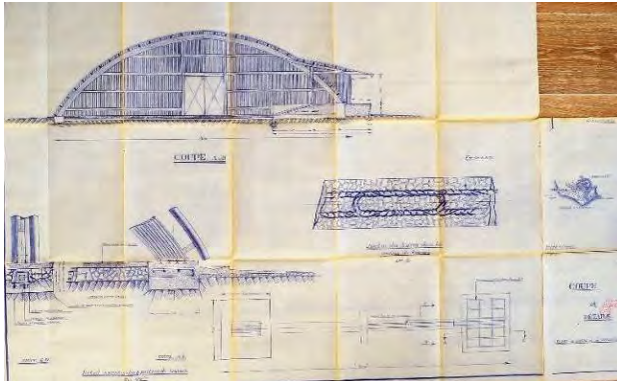
Matériaux : moellon, enduit, pierre calcaire, tuile creuse

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Vestiges protégés pour leur architecture représentative du type « enclos ».

Le mur de clôture et la dépendance devront être conservés en front de rue selon leurs dispositions existantes : mur haut enduit couvert de tuiles creuses, portail cintré encadré de pierres de taille calcaire, porte cochère cintrée en bois à lames verticales, petites ouvertures éclairant la dépendance.

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

**NOM** : Coopérative de sauniers**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel - Coopérative**Adresse** : 7, route de la Préé**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AI0859**zone Ux****PRESENTATION HISTORIQUE :**

En 1901, un premier « syndicat de vente » est créé, mais en 1910 il arrive en limite d'âge statutaire et doit être dissous. L'année suivante, un Comité de défense salicole de l'île de Ré est constitué afin de permettre aux propriétaires de marais de stocker tout ou partie de leur récolte en attendant la commercialisation. En 1933, ils forment, avec l'appui du docteur Moinet, maire d'Ars, et son adjoint Louis Prillaud, une coopérative salicole (illustration ?) sous le nom d'Association de vente en commun des sels de l'île de Ré. En 1943, elle est renommée Coopérative des producteurs de sel de la Charente-Maritime, présidée par Eugène Mr Pageot. En 1963, la coopérative décide de réunir sa production s'élevant à 5 000 tonnes sous un hangar unique et en 1967, un nouveau bâtiment est construit pour entreposer l'ensemble de la production salicole de la Coopérative.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Bâtiment construit en 1967 reprenant sous un trait stylisé l'allure des salorges, anciens hangars à sel. On peut ainsi y retrouver le bardage en bois noir caractéristique de ces bâtiments.

La forme semi-circulaire quant à elle rappelle les tas de sels entreposés en bordure des marais. Le bâtiment se compose d'un cuvelage en béton armé et d'une charpente en bois lamellé-collé. En 2013, la toiture en fibrociment a été remplacée par des panneaux photovoltaïques.

Matériaux : béton et bois

Notice Inventaire Régional : IA17050522

Illustrations : Plan et élévations du permis de construire / Façade principale

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur architecturale et de mémoire.

Conserver la façade en bardage bois foncé.

Conserver la volumétrie originelle du bâtiment de stockage (l'ajout d'ailes ou d'annexes modifiant la forme initiale semi-circulaire de la construction est interdit, sauf extension faisant référence aux plans et élévations du permis de construire).

**NOM** : Moulin de la Grelière**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel – moulin à vent**Adresse** : 3 chemin des Palissiat**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : ZB0154**zone Ap****PRESENTATION HISTORIQUE :**

En 1610, Job Foran, marchand de Saint-Martin, achète un moulin au fief de la Grelière. Dès le milieu du 18^e siècle, 2 moulins sont attestés au lieu-dit. En 1784, Joseph Giraudeau, déjà propriétaire de l'un d'eux, se fait adjuger l'autre dans une vente aux enchères. Les deux moulins restent dans cette famille jusqu'en 1861. Le second moulin a été détruit en 1913.


**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,
SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES
REMARQUABLES :**

Ensemble de bâtiments isolés clos d'un mur en pierre sèche. La tour du moulin est en pierre calcaire enduite. Seuls les encadrements de baie sont en pierre de taille. Les moulins à vent sont composés d'une tour et de son cerne, fermé par un muret en pierre sèche. Le cerne est un espace non bâti destiné à protéger les passants des ailes en action. Les dépendances et maisons d'habitation sont en RDC et pratiquement non visibles depuis l'extérieur. Les murs sont enduits et les toitures couvertes en tuile creuse. Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse et bois

Illustrations : CP CDC-Coll. Héraudeau / Vue actuelle / plan cadastre 1828

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'emprise du clos du moulin, le cerne non bâti (espace entre le moulin et les bâtiments) et les murs de clôture de l'ensemble architectural seront conservés. La volumétrie générale de l'ensemble architectural (fût du moulin et sa toiture conique, bâti attenant ne dépassant pas le niveau du RDC) sera conservée. En cas de restitution, la remise en place des ailes pourra être autorisée suivant les dispositions et mises en œuvre d'origine et se basera sur une recherche archivistique. La mise en couleur des calottes de couverture en bardeaux de bois sera autorisée, sous condition d'intégration dans l'environnement proche et lointain.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

**NOM** : Moulin de la Boire**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel – moulin à vent**Adresse** : La Raise des murs**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : ZC0234**zone Ap****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Ce moulin fait partie d'un ensemble de trois moulins dits de La Boire. Ils ont été construits entre 1712 et 1790. Le moulin a fonctionné pendant tout le 19^e siècle. Démolition partielle en 1926.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,
SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES
REMARQUABLES :**

Ensemble de bâtiments isolés clos d'un mur en pierre sèche. La tour du moulin est en pierre calcaire enduite. Seuls les encadrements de baie sont en pierre de taille. La toiture a été recouverte de zinc. Les moulins à vent sont composés d'une tour et de son cerne, fermé par un muret en pierre sèche. Le cerne est un espace non bâti destiné à protéger les passants des ailes en action. Les dépendances et maisons d'habitation sont en RDC. Les murs sont enduits et les toitures couvertes en tuile creuse.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse et bois



Notice Inventaire Régional : IA00042977

Illustrations : CP CDC-Coll. Héraudeau / Vue actuelle / plan cadastre 1828

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

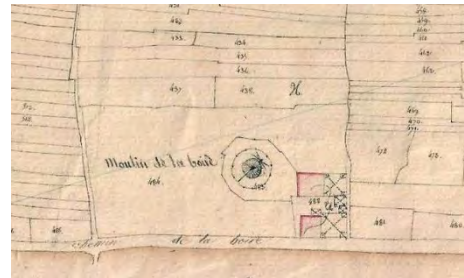
Ensemble protégé pour sa valeur paysagère, historique et de mémoire.

L'emprise du clos du moulin, le cerne non bâti (espace entre le moulin et les bâtiments) et les murs de clôture de l'ensemble architectural seront conservés. La volumétrie générale de l'ensemble architectural (fût du moulin et sa toiture conique, bâti attenant ne dépassant pas le niveau du RDC) sera conservée. En cas de restitution, la remise en place des ailes pourra être autorisée suivant les dispositions et mises en œuvre d'origine et se basera sur une recherche archivistique. La mise en couleur des calottes de couverture en bardeaux de bois sera autorisée, sous condition d'intégration dans l'environnement proche et lointain.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

**NOM** : Moulin de la Boire**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel – moulin à vent**Adresse** : Raise des murs**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : ZC0214**zone Ap****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Ce moulin fait partie d'un ensemble de trois moulins dits de La Boire. Ils ont été construits entre 1712 et 1790. Le moulin a fonctionné pendant tout le 19^e siècle. Une partie des bâtiments a été détruite vers 1890 puis reconstruite. Le moulin a cessé de tourner au début du 20^e siècle (1910-1930 ?)


**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,
SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES
REMARQUABLES :**

Ensemble de bâtiments isolés clos d'un mur en pierre sèche. La tour du moulin est en pierre calcaire enduite. Seuls les encadrements de baie sont en pierre de taille. Les moulins à vent sont composés d'une tour et de son cerne, fermé par un muret en pierre sèche. Le cerne est un espace non bâti destiné à protéger les passants des ailes en action. Les dépendances et maisons d'habitation sont en RDC et pratiquement non visibles depuis l'extérieur. Les murs sont enduits et les toitures couvertes en tuile creuse. Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse et bois

Illustrations : CP CDC-Coll. Héraudeau / Vue actuelle / plan cadastre 1828

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Ensemble protégé pour sa valeur paysagère, historique et de mémoire.

L'emprise du clos du moulin, le cerne non bâti (espace entre le moulin et les bâtiments) et les murs de clôture de l'ensemble architectural seront conservés. La volumétrie générale de l'ensemble architectural (fût du moulin et sa toiture conique, bâti attenant ne dépassant pas le niveau du RDC) sera conservée. En cas de restitution, la remise en place des ailes pourra être autorisée suivant les dispositions et mises en œuvre d'origine et se basera sur une recherche archivistique. La mise en couleur des calottes de couverture en bardeaux de bois sera autorisée, sous condition d'intégration dans l'environnement proche et lointain.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

**NOM** : Moulin de la Boire**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel – moulin à vent**Adresse** : Raise des murs**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : ZC0294**zone Ap****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Ce moulin fait partie d'un ensemble de trois moulins dits de La Boire. Ils ont été construits entre 1712 et 1790. Le moulin a fonctionné pendant tout le 19e siècle. Démolition partielle.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Ensemble de bâtiments isolés clos d'un mur en pierre sèche. La tour du moulin est en pierre calcaire enduite. Seuls les encadrements de baie sont en pierre de taille. La toiture a été remplacée par un belvédère. Les moulins à vent sont composés d'une tour et de son cerne, fermé par un muret en pierre sèche. Le cerne est un espace non bâti destiné à protéger les passants des ailes en action. Les dépendances et maisons d'habitation sont en RDC. Les murs sont enduits et les toitures couvertes en tuile creuse.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse et bois

Illustrations : CP CDC-Coll. Héraudeau / Vue actuelle / plan cadastre 1828

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Ensemble protégé pour sa valeur paysagère, historique et de mémoire.

L'emprise du clos du moulin, le cerne non bâti (espace entre le moulin et les bâtiments) et les murs de clôture de l'ensemble architectural seront conservés. La volumétrie générale de l'ensemble architectural (fût du moulin, bâti attenant ne dépassant pas le niveau du RDC) sera conservée.

En cas de restitution, la remise en place des ailes et de la toiture originelle pourra être autorisée suivant les dispositions et mises en œuvre d'origine et se basera sur une recherche archivistique. La mise en couleur des calottes de couverture en bardeaux de bois sera autorisée, sous condition d'intégration dans l'environnement proche et lointain.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

ARS-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

**NOM** : Couvent des sœurs de la Sagesse**TYPE ARCHITECTURAL** : Couvent**Adresse** : 14-16, rue du Havre**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AB1091-AB1092-AB1094**zone** Ua**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Lors de l'épidémie de choléra en 1834, le conseil municipal d'Ars-en-Ré propose de faire appel à trois sœurs pour se charger du soin aux malades devenu indispensable. En 1838, un couvent est installé rue du Havre dans une maison donnée par Louis René Boulineau-Brunet. Ce couvent fut investi de deux missions : le secours aux malades et l'éducation des enfants de familles indigentes.

En 1860, la mairie procéda à l'achat d'une maison attenante au couvent pour y établir un asile, ancêtre de l'école maternelle, réservé aux garçons et filles de 2 à 7 ans. Entre 1862 et 1863, une nouvelle chapelle dédiée à la Vierge et à Saint-Louis de Gonzague est construite d'après les plans de l'architecte Liet par l'entrepreneur Favreau. Les sœurs de la Sagesse quittent le couvent le 24 juin 1997

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Le couvent est accessible par un porche sous arcade. L'édifice s'élève sur un étage carré et un étage attique. Il est couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse. Les ouvertures sont toutes appareillées en pierre de taille. Attenant à la façade ouest de ce bâtiment, un deuxième édifice à travée unique présente une porte d'entrée à double vantaux, appareillée en pierre de taille et surmontée d'une croix. La construction est agrémentée d'une cloche. Dans la cour, la chapelle se compose d'un seul vaisseau. La porte à deux vantaux est surmontée d'un fronton triangulaire, agrémenté d'une croix, et encadrée de deux pilastres. Un quatre-feuilles apparaît au-dessus de la porte.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse

Notice Inventaire Régional : IA00043325

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Ensemble protégé pour sa valeur architecturale et historique.

Conserver les éléments de décor de la façade donnant sur la rue du Havre, rappelant l'affectation historique du lieu : croix et clocheton.

Conserver la chapelle dans son état d'origine, ainsi que l'espace de parvis nécessaire à mise en valeur de l'édifice cultuel.



NOM : Mairie d'Ars-en-Ré
TYPE ARCHITECTURAL : Edifice Public

Adresse : 24, place Carnot

Commune : ARS-EN-RE

Cadastre : AC0205

zone Ua

PRESENTATION HISTORIQUE :

L'ancien presbytère est devenu Mairie en 1790 durant l'époque révolutionnaire. Cette propriété communale fut mise à disposition du Docteur Moinet puis du docteur Mailhé. La mairie a fait l'objet de travaux de réhabilitation achevés en 2016.



DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Ancienne grande maison bourgeoise en recul de parcelle comprenant un sous-sol, un RDC et un étage carré. Les façades sont ordonnancées en 6 travées. Les encadrements d'ouvertures ainsi que les linteaux sont en pierre de taille apparente. Le logis est compris entre cour et jardin. L'accès à la cour se fait par un imposant portail en pierre, flanqué d'accolades et surmonté d'un entablement avec corniche saillante. La cour est fermée par un mur.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre de l'avant-cour, le mur de clôture et son portail seront conservés et restaurés selon les dispositions existantes.

La diversité des formes d'ouvertures (porte cintrée, oculi) sera conservée selon l'existant. Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

La restitution d'un garde-corps de style sur le perron de la façade arrière sera autorisée sous réserve de cohérence architecturale avec la construction existante.

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Ancienne gare**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice public**Adresse** : Quai de la Prée**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AB1048**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

C'est en 1898 que les premiers trains furent mis en circulation sur l'île de Ré. Au départ de Sablanceaux, la ligne desservait les villages de l'île de Ré sauf Loix, mais également le phare des Baleines, haut lieu touristique.

Parmi les nombreux ouvrages ferroviaires construits alors, le village d'Ars-en-Ré fut l'un des deux seuls doté d'une gare. D'architecture classique, elle se composait d'un hall destiné aux voyageurs et d'un bureau en rez-de-chaussée ainsi que d'un petit logement à l'étage pour le chef de gare. Accolé à ce premier bâtiment, une halle à marchandises avec un quai de chargement complétait l'ensemble.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Même si l'édifice a aujourd'hui changé de destination, il est facile de reconnaître dans l'architecture et le décor de ce petit bâtiment les marques de son ancienne affectation : le soubassement en pierre, les encadrements d'ouvertures et d'angles de façade et les toitures débordantes. Seule différence, le vert a remplacé

le rouge Van Dick historiquement dédié aux huisseries des bâtiments des chemins de fer. A l'intérieur, le carrelage d'origine a même été conservé.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuiles mécaniques

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

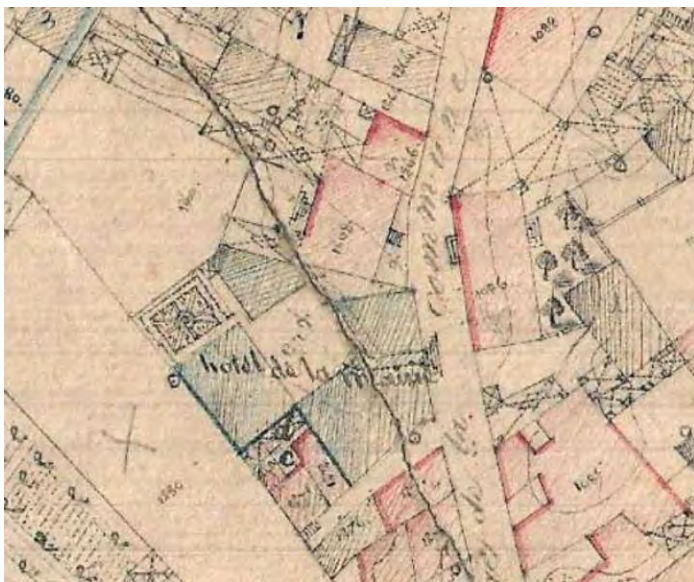
Ensemble protégé pour sa valeur historique et de mémoire.

Conserver les éléments architecturaux hérités de la tradition ferroviaire : soubassement en pierre de bossage, angles de façades et encadrements des ouvertures enduits en blanc, linteaux en arcs segmentaires. Les volets seront conservés à l'étage.

Conserver la toiture débordante (chevrons moulurés débordants, tuiles mécaniques, chéneaux)

La mise en valeur de l'édifice par un retour à un état initial de la couleur rouge des volets est encouragée.

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

**NOM** : Salles des fêtes d'Ars-en-Ré**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice civil – salle des fêtes**Adresse** : 11, rue du Havre**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AC0918**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Avant 1925, la commune ne possédait pas de salle des fêtes. En 1927, le conseil municipal décide d'agrandir la salle de réunion pour en faire une salle des fêtes en récupérant de l'espace dans les logements des instituteurs. Les travaux furent exécutés par Jules Baniée. Dès les années 1930, la salle est jugée trop exigüe. En 1951 des travaux d'agrandissement purent être entrepris grâce à une souscription publique. En 1985, les bâtiments subirent d'importantes modifications : l'étage fut construit et l'ajout d'une cuisine.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Du premier bâtiment aménagé pour servir de salle des fêtes ne persiste que la porte et la profonde corniche en haut de façade. La porte cintrée présente un encadrement en pierre souligné par des bandeaux et coiffée d'un entablement saillant.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse

Notice Inventaire Régional : sans objet

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Ensemble protégé pour sa valeur architecturale et historique.

Conserver les éléments architecturaux d'origine : corniche et portail en pierre de taille calcaire.

La porte d'entrée à imposte cintrée sera conservée et restaurée ou restituée selon ses dispositions d'origine.

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

**NOM** : Corps de garde**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice militaire – corps de garde**Adresse** : 26, place Carnot**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AC0858**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le corps de garde est construit au cours du 18^e siècle mais la date précise de sa construction est inconnue. Il est réparé en 1810 par Pierre Joseph Micheneau pour la charpenterie et par André Meunier pour la maçonnerie.

Le corps de garde abrite les Sapeurs-pompiers en 1974 avant de loger l'office de tourisme.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'ancien corps de garde est situé au nord de la Place Carnot, au début de la rue du Havre. Il est formé d'un corps de bâtiment de plan régulier, auquel est adossée une galerie au sud. L'ensemble est construit en pierre calcaire. La galerie et les encadrements d'ouvertures sont en pierre de taille. La galerie s'ouvre au sud par trois arcs en plein cintre, à clef saillante, retombant sur des piliers rectangulaires à socles et impostes saillants et non moulurés. Un arc semblable s'ouvre à chaque extrémité est et ouest de la galerie. A l'intérieur, le sol de la galerie est pavé et couverte d'une voûte appareillée en chevrons.

Matériaux : pierre de taille, enduit, tuile creuse.

Notice Inventaire Régional : IA00043328

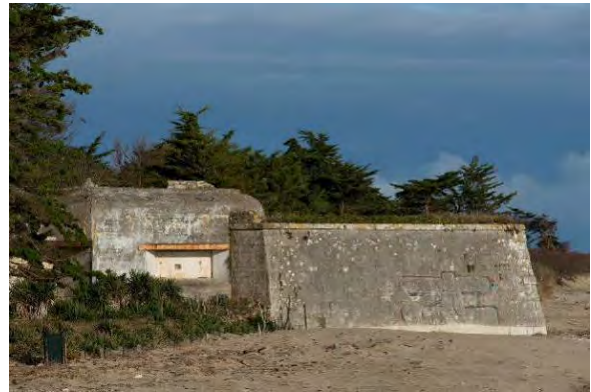
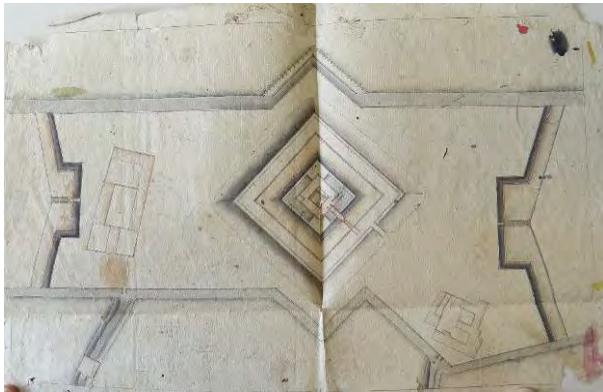
OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Ensemble protégé pour sa valeur architecturale et historique.

La galerie à arcades et son parement de pierres de taille seront conservés.

La galerie restera ouverte sur la rue.

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

**NOM** : Redoute du Martray**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice militaire – redoute**Adresse** : 7 route d'Ars-en-Ré**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AL0382**zone N****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Un premier fort est construit en 1626 en même temps que la citadelle de Saint-Martin-de-Ré et le fort de La Prée à La Flotte, à la demande de Jean de Saint-Bonnet, seigneur de Toiras et gouverneur de l'île de Ré. Ce fort devait permettre d'interdire le passage obligé entre les deux parties de l'île mais il ne semble pas avoir été terminé et n'a joué aucun rôle militaire lors des événements de 1627.

Le fort doit être reconstruit en 1674. Il se compose alors de l'ancienne redoute carrée à fossé revêtu, qui subsiste, et d'une enceinte-enveloppe à deux petits fronts bastionnés (dits front d'Ars et front de La Couarde ou du Moulin), barrant l'isthme de part et d'autre de la redoute. L'enceinte est rasée en 1683. L'ouvrage, réparé régulièrement, conservera la même disposition jusqu'en 1942 : redoute carrée avec une cour de 24m de côté dans laquelle se trouvent un bâtiment carré à deux niveaux, servant de corps de garde et de logement, et dans les angles un dépôt de poudre, un four, un magasin aux palissades et une écurie. L'entrée est constituée d'une porte, percée au milieu de la façade ouest, et protégée par un pont-levis à flèches, qui donne accès à une galerie voûtée traversant le rempart et débouchant dans la cour centrale. L'ouvrage est entouré d'un fossé de 10m de large à contrescarpe et d'un chemin couvert avec parapet soutenu par un mur en maçonnerie raccordé au terrain naturel par un glacis en pente douce. Vers 1700, le chemin couvert qui faisait saillie sur la plage a été rongé par la mer et a dû être rectifié en pan coupé.

Un projet de construction d'un éperon à la place du mur construit en pan coupé a été exécuté avant 1706.

Pendant la période révolutionnaire, plusieurs projets de construction d'un magasin à poudre permettant de conserver celle-ci à l'abri de l'humidité ont été pensés. Les écuries ont été démolies.

En 1826, la proposition d'augmenter la capacité de logement au moyen de casemates n'a pas été suivie d'effet. Entre 1846 et 1870, d'autres projets, non réalisés, prévoyaient de renforcer l'ouvrage (voir lien).

En 1942, les Allemands transforment la redoute en point d'appui d'infanterie baptisé du nom de code "Ilse" : démolition partielle du terre-plein du rempart des faces nord-ouest et nord-est pour agrandir la cour; démolition du bâtiment central; élargissement de la porte d'entrée; construction de quatre emplacements de guet et de tir type "tobrouk" aux quatre saillants de la redoute et de deux autres aux saillants nord et ouest du chemin couvert; construction à l'intérieur et en retrait de la face sud-ouest d'un bloc type 642 tirant à droite à travers une entaille de l'escarpe et flanquant la plage et la digue littorale vers l'ouest; l'escarpe de l'ouvrage est raccordée au bloc par des murs en maçonnerie rétablissant la continuité de l'obstacle; aménagement d'un petit emplacement de tir en cuve (casemate) dans le terre-plein du rempart au milieu de la face sud-est. Les constructions, qui n'ont jamais été attaquées, ont été rendues lors de la capitulation du 8 mai 1945.

La casemate, implantée au sud-est, a été transformée en habitation.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implantée sur une levée de terre dite "isthme du Martray" reliant les trois communes occidentales au reste de l'île, la redoute est bordée au nord par le Fier d'Ars et au sud par l'anse du Martray. Construite de manière à interrompre les communications entre les deux parties de l'île, elle est bordée au nord par la RN 735 et au sud par la mer qui a rongé une partie de l'enceinte.

L'ensemble est constitué par des levées de terre avec revêtement de l'escarpe en pierre calcaire, les faces nord-est, nord-ouest et sud-ouest sont en pierre de taille de moyen appareil, la face sud-est est en moellon et les angles en gros appareil. A l'intérieur, les murs apparents sont en moellon.

L'ouvrage, de plan carré, est entouré d'un fossé avec contrescarpe soutenue à l'extérieur par un mur en maçonnerie. La face sud-ouest de la redoute a été entaillée de manière à établir un bloc allemand. A l'intérieur, les terre-pleins nord-ouest et nord-est ont été supprimés pour agrandir la cour, mettant à nu la maçonnerie, et un corps de bâtiment moderne a été construit contre le mur nord-est. A l'est, un escalier en équerre permet d'accéder au terre-plein sud-est et un autre, droit, à l'ouest, conduit au terre-plein sud-ouest. A chaque angle de la redoute, se trouve un emplacement de guet et de tir.

Côté escarpe, les murs de la redoute sont talutés et couronnés par un bandeau. Dans la face nord-ouest, s'ouvre une porte couronnée par un linteau en fer et surmontée par des entailles qui sont l'ancien logement des flèches et du pont-levis. Au revers, la porte est surmontée d'un arc en plein-cintre.

La redoute du Martray est très représentative d'un type d'ouvrages que l'on rencontre aussi bien aux frontières maritimes qu'aux frontières terrestres, soit isolément, soit faisant fonction d'ouvrage avancé à mission ponctuelle d'interdiction (redoutes de Sablanceaux ou des Portes, du Conquet près de Brest, de l'île Madame, etc.). Malgré sa position géographique, elle ne peut pas être considérée comme un ouvrage spécifique de défense des côtes, mais plutôt comme un ouvrage de fortification terrestre employé à l'interdiction d'un passage obligé.

Notice Inventaire Régional : IA00042980

Illustrations : Plan ancien Fort du Martray – Archives départementales 17 12 J 129 / Photo état actuel

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Edifice protégé pour sa valeur historique et pour son architecture représentative du type « redoute ».
L'intégralité de la construction sera conservée dans sa composition actuelle.

**NOM** : Crêperie bretonne**TYPE ARCHITECTURAL** : Commerce**Adresse** : 2, rue du Havre**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AB0246**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le bâtiment apparaît sur une vue aérienne de 1965.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES
PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES
REMARQUABLES :**

Petit édifice en RDC avec toit à bi-pente en tuile. L'originalité de ce commerce tient à son décor de façade peu commun. Deux pilastres portant cartouche et décor géométrique encadrent l'entrée marquée par un perron de deux marches. De chaque côté, s'ouvrent deux grandes fenêtres à l'embrasure profonde. Le soubassement imite un mur en pierre de taille.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Devanture commerciale protégée pour son caractère pittoresque et sa valeur de rareté.

Conserver les décors de façade de référence classique.

Conserver la forme et le type des menuiseries à petits carreaux

La modification et l'amélioration du traitement de l'enseigne ainsi que l'effacement des réseaux sont encouragés.

**NOM** : Café du commerce**TYPE ARCHITECTURAL** : Commerce**Adresse** : 6, route de la Prée**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : AB0668**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Construit vers 1900, en parallèle de l'édification de la gare. La salle basse à droite de la cour, d'abord fréquentée par les marins, devint salle de restaurant, la grande salle était réservée aux joueurs de cartes et de billard. Une petite salle contigüe à la cuisine était réservée aux voyageurs de commerce. A partir de 1962, le service de restaurant fut abandonné au profit du café. Finalement l'ensemble fut vendu à Alfred Adam (artiste dramatique). En 1974, l'immeuble fut divisé en 2 lots.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Maison à un étage carré présentant une façade ordonnancée à trois travées. L'entrée se fait par une large porte encadrée de 2 pilastres à décor de cartouche. Au-dessus de la porte le linteau porte l'inscription « Café de commerce ». Les fenêtres du rez-de-chaussée présentent un linteau arrondi avec une clé saillante. Tandis que les fenêtres de l'étage sont soulignées par un appui saillant soutenu par 2 consoles. Une moulure sépare les deux niveaux. La façade est encadrée par des pierres de chaînage en rez-de-chaussée et des pilastres au premier niveau. Le

soubassement légèrement saillant est enduit de blanc. Enfin le faîtage est couronné d'une crête en terre cuite se terminant par deux épis. A noter que le crépi d'origine était de couleur foncée. Le portail situé à l'Est de la façade du café et encadré de deux piliers en pierre donnait accès à la partie hôtel de l'établissement.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse

Illustrations : CP CDC – Coll. Héraudeau / Façade actuelle

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver l'ordonnancement de la façade et ses éléments architecturaux : soubassement, chaînages, pilastres, consoles, bandeau mouluré.

Conserver les décors de toiture (épi de faîtage, crête en terre cuite) et les cheminées.

Possibilité de conserver l'extension, sous réserve de conserver la lecture de la façade du RDC depuis l'extérieur (transparence).

En cas de restauration, le projet pourra reprendre les dispositions originelles (couleur foncée de l'enduit de façade, cheminées restituées en briques)



NOM : Echauguette
TYPE ARCHITECTURAL : Edicule

Adresse : 7, place Carnot

Commune : ARS-EN-RE

Cadastre : AC0989

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

16e siècle ? La présence d'une échauguette permet de penser que cette demeure appartenait à un notable.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Petite maison légèrement en retrait, accolée au NO et s'ouvrant sur une cour à l'arrière. De plan rectangulaire, la maison a été profondément remaniée. Elle comprend un sous-sol accessible depuis l'extérieur, un RDC et un étage. A l'angle NE se trouve une échauguette de plan circulaire, demi hors-œuvre et à niveau.

La façade sur la place Carnot a été très remaniée, les ouvertures du RDC ont été remplacées par une extension vitrée à soubassement en pierre couverte de tuiles pour l'installation d'un commerce. On devine à gauche un départ d'arc en pierre. Le premier niveau présente trois travées de fenêtres.

La façade latérale sur la rue Gambetta présente un mur pignon à trois niveaux d'ouverture : une porte basse et un soupirail, au premier niveau, une fenêtre à droite de laquelle on devine un départ d'arc en pierre de taille, à l'étage une autre fenêtre.

L'échauguette : elle comporte un soubassement à angle abattu, la souche est moulurée. Elle est percée d'une fenêtre en plein cintre et couverte d'une corniche moulurée supportant une coupole en pierre de taille.

Matériaux : pierre calcaire, enduit, tuile creuse

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'échauguette sera conservée et restaurée dans son état actuel. Le parement en pierre de taille ne sera pas enduit. Les vestiges des encadrements de baies cintrées et le chaînage d'angle seront conservés apparents et mis en valeur (enduit affleurant).

ARS-EN RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

**NOM** : Monuments aux morts**TYPE ARCHITECTURAL** : Edicule isolé – édifice funéraire**Adresse** : Place Carnot**Commune** : ARS-EN-RE**Cadastre** : néant**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le monument aux morts d'Ars-en-Ré a été réalisé en 1925 par l'entrepreneur était Jules Banniée, maçon-tailleur de pierre du village sur un dessin du maire, François Bruno Lucas.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Obélisque sur base pyramidale, il rend hommage aux « enfants » d'Ars morts pour la patrie. Sur ses faces, plusieurs images accompagnent le souvenir des soldats morts au combat : la croix de guerre, le casque et les drapeaux, la couronne d'immortelles et la palme des martyrs. A la construction, une chaîne, délimitant l'espace sacré du monument est soutenue par quatre obus, vestiges des prises de guerre offertes aux communes après la guerre.

Le monument est de forme modeste et reprend les standards de l'architecture funéraire. L'obélisque est, avec la colonne ou la pyramide, l'une des nombreuses formes empruntées au style néo-classique. Ces

éléments, par leur verticalité, induisent une communication implicite entre le monde terrestre et le monde céleste, dressé vers le ciel, il symbolise les âmes perdues mais également la force du renouveau.

Matériaux : pierre calcaire

Notice Inventaire Régional : IA00042973

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

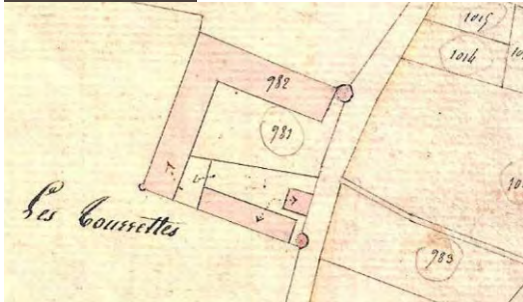
La composition et les éléments de décor du monument seront conservés et mis en valeur (entretien des inscriptions)

Tableau récapitulatif du patrimoine bâti remarquable de Loix :

	parcelle cadastrale	rue	n°	typologie architecturale	
HABITAT MAISONS					
LOIX	ZK0024	Les Tourettes Rue de la Genève		Manoir (Les Tourettes)	
LOIX	AB1389	rue du Peulx	2	Maison bourgeoise	
LOIX	AC0121	rue du Peulx	46	Maison d'inspiration balnéaire	
LOIX	AB0268	rue de la Déramée	19	Maison de bourg	
LOIX	AK0301, AK0302, 0303, 0306, 0307, 0309, 0366, 0367, 0063, 0062, 0060	Port – lieu-dit Le Passage		Ensemble de Maisons – Le Passage	
LOIX	AC0484	rue du Peulx	33	Maison à vocation agricole	
LOIX	AB0273	impasse du Couvent	12	Maison de bourg	
LOIX	AB1819	rue du Couvent	2	Maison de bourg	
EDIFICES INDUSTRIELS ET AGRICOLES					
LOIX	AK0311	Le Passage		Moulin à marée	
LOIX	AK0205	chemin de l'Abbaye		Moulin	
LOIX	AK0064	rue du Passage	53	Raffinerie à sel	
EDIFICES MILITAIRES					
LOIX	AI0302	Marais du Grouin		Redoute du Grouin	
EDIFICES DE CULTE					
LOIX	AB1175, AB0295, AB0766, AB0765	rue du Couvent	8, 14, 16,18	Couvent et école des Sœurs de la Sagesse et asile saint-Agnès	
LOIX	AB0174	Place de la Mairie		Eglise paroissiale	
EDICULES OU ELEMENTS DU PATRIMOINE ISOLES					
LOIX	AB2063	rue de la Fantaisie		Portail d'un ancien hôtel particulier (ancienne Colonie de vacances)	



NOM : Les Tourettes
TYPE ARCHITECTURAL : Manoir / enclos
Adresse : Rue de la Genève
Commune : LOIX
Cadastre : ZK0024 zone N



PRESENTATION HISTORIQUE :

Les plus anciennes archives connues mentionnant cette demeure datent du XVII^e siècle. La demeure appartient alors à une famille de marchands flamands, les Bontekoe, originaires de Hollande. Cette famille pratique le commerce maritime avec l'Ile de Ré pour le compte de la Compagnie hollandaise des Indes orientales. En 1827, la propriété des Tourettes est partagée. En 1844, l'ensemble de la propriété est acquis par un même propriétaire. Des réparations sont alors engagées, notamment sur les tours. L'ancien chai, adossé au mur ouest de la cour, est transformé en habitation dans les années 50.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Ensemble de bâtiments (logis et dépendances) implanté à l'écart du bourg. Les bâtiments sont disposés autour d'une grande cour carrée, par laquelle on accède par un portail, l'ensemble de la propriété est clos d'un mur en pierre sèche. Les tours représentent l'image du pouvoir et de la richesse du propriétaire. Le logis occupe l'un des côtés de la cour fermée, les communs et dépendances sont placés sur les autres côtés. Tous ces ensembles comptent plusieurs chais qui étaient équipés d'un fouloir, d'un treuil et d'un pressoir pour le vin et l'eau de vie. D'autres dépendances abritaient une buanderie et des magasins de stockage. Un puits couvert était aménagé dans le mur sud de la propriété. Le logis est composé d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage. Même si les façades des logis sont ordonnancées, elles présentent un décor très dépouillé. L'ancien chai, adossé au mur ouest de la cour, présente un étage et une élévation ordonnancée. Les autres bâtiments sont en rez-de-chaussée.

Matériaux : pierre calcaire, tuiles creuses

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les dispositions spécifiques des constructions autour de la cour fermée doivent être conservées. Les extensions et les nouveaux murs de clôture en dehors du dessin historique du clos seront interdits. Le mur d'enclos extérieur, le portail d'accès et les tourelles d'angles seront conservés et restaurés, selon les dispositions existantes.

Préserver les façades dans leur disposition actuelle (taille et forme des ouvertures), un retour à l'état antérieur pourra être autorisé. Préserver les façades ordonnancées pour les logis et les murs aveugles ou peu percés des communs et dépendances. Pour le traitement des dépendances, se référer au règlement sur les chais. Pour l'ensemble des constructions, les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

LOIX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Maison 2, rue du Peulx
TYPE ARCHITECTURAL : Maison bourgeoise

Adresse : 2 rue du Peulx

Commune : LOIX

Cadastre : AB1389

zone Ua

**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Maison bâtie vers 1873 sur une parcelle déjà construite auparavant.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Maison de type bourgeois, en recul sur la parcelle. La parcelle est close sur rue par un mur bahut surmonté d'une grille occultée par une haie. Le portail d'entrée se compose de deux piliers surmontés de deux pots décoratifs en métal.

La façade principale de la maison n'est pas visible de la rue. La maison est couverte d'un toit pavillon en tuile.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre de l'avant-cour végétalisé et le mur-bahut et son portail seront conservés et restaurés selon les dispositions existantes. La disposition des constructions sur la parcelle, autour de l'avant-cour, sera préservée.

L'ordonnancement des façades avant et arrières, ainsi que les éléments architecturaux seront conservés (corniches, pilastres, encadrements des ouvertures en pierre de taille, perrons, saillie centrale sur façade avant).

LOIX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Le cottage**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison d'inspiration balnéaire**Adresse** : 46 rue du Peulx**Commune** : LOIX**Cadastre** : AC0121**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Apparaît sur les vues aériennes de 1945. Vraisemblablement construite vers 1935.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Imposante demeure carrée composée d'un sous-sol surélevé et d'un étage. L'accès au jardin et à l'entrée de la maison se fait par un portail ouvragé. Un mur clôt la parcelle. La maison présente des ouvertures carrées pour le sous-sol et des baies cintrées pour l'étage. L'entrée se fait par un perron surélevé. La façade d'entrée sur le jardin et la façade arrière à celle-ci présente un décor de frise végétale en céramique sur les tons rouges. Les façades sur ont un oculus en travée centrale. Le portail est constitué de deux piliers supportant un linteau massif décoré d'une frise en céramique identique à celle de la maison/ L'ensemble est coiffé d'un petit toit débordant. Le portail en bois est ajouré en partie haute. L'ensemble des bâtiments est couvet d'un crépi blanc. La partie haute des murs semble avoir été à l'origine colorée en rouge.

**OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :**

Les éléments constitutifs du style architectural néo-basque seront conservés et restaurés : baies cintrées, perron. L'ensemble des décors en céramique sera conservé et restitué dito existant.

Le portail sera conservé dans ses dispositions existantes. Le dessin et le principe de claire-voie de la menuiserie du portail d'entrée sera conservé et restitué.

La mise en couleurs de façade pourra être autorisée si elle correspond aux dispositions d'origine (blanc et lie de vin).

Pour une préservation de la lisibilité de la façade et du portail d'entrée, les extensions ne sont pas autorisées sur la façade principale.



NOM : Maison 19, rue de la Déramée
TYPE ARCHITECTURAL : Maison de bourg

Adresse : 19 rue de la Déramée

Commune : LOIX

Cadastre : AB0268 zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

Maison de bourg construite à la fin du 19^e siècle.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES

REMARQUABLES :

Maison de bourg composée d'une habitation principale à un étage carré et trois travées de fenêtres alignées. Le logis est accolé à un bâtiment en RDC avec toit en appentis côté jardin et un simple mur ne comportant qu'une seule ouverture carrée à son extrémité nord. Le mur se poursuit en coin de rue pour s'ouvrir par un portillon en fer forgé sur la rue adjacente. Le mur aveugle devenant mur bahut surmonté d'une grille ; Le portillon est encadré de deux piliers décorés de statuettes en métal.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les élévations de la dépendance donnant sur la rue ne présenteront pas de nouvelles ouvertures.
Le mur bahut et le portillon flanqué de deux piles couronnées de statuettes seront conservés et restaurés selon les dispositions existantes. La grille de clôture ajourée ne sera pas obturée.

08 10 21
PRÉF 17

LOIX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Le Passage

TYPE ARCHITECTURAL : Maisons de bourg et dépendances agricoles.

Adresse : Port – lieu-dit Le Passage

Commune : LOIX

Cadastre : AK0301, AK0302, 0303, 0306, 0307,
0309, 0366, 0367, 0063, 0062, 0060

zone Ua et Ub1



PRESENTATION HISTORIQUE :

Construit en 1850, le port de Loix a connu une activité florissante à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle. Le commerce du sel en était le moteur. Durant la seconde moitié du 20^e siècle, le « Port du salut », comme l'avaient baptisé les vieux marins, a abrité quelques petits chalutiers.

Les maisons qui composent la zone du port sont les témoins de son histoire et composent un ensemble cohérent. L'une d'elles abritaient le bureau du port.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES**REMARQUABLES :**

Une grande partie des maisons présentes les caractéristiques inhérentes à la typologie des maisons de bourg du 19^e siècle : pas ou peu de décor, élévation en R+1 ou R+2, utilisation de la pierre de taille pour l'encadrement des ouvertures et pour souligner les angles des façades et les travées. Une maison présente une façade à pignon rectangulaire. En bordure de rue, deux longues maisons en RDC présentent des caractéristiques propres à l'architecture vernaculaire : enduit, petites ouvertures non alignées, pas de décor, couverture en tuile tige de botte. L'une des 2 (parcelle 0060) présente un décor de pierre de taille soulignant les ouvertures.

Deux maisons plus importantes forment des ensembles avec maison d'habitation de type maison bourgeoise, jardin et dépendances agricoles, l'ensemble est clôturé de murs et ouvrant sur la rue par d'imposants portails marqués par des piliers en pierre de taille (parcelles 0302, 0367, 0063, 0062).

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Afin de conserver l'intérêt de l'ensemble architectural, il est préconisé de conserver les gabarits et les élévations correspondantes, notamment les maisons basses en RDC. Les décors et éléments caractéristiques de la typologie architecturale concernée seront conservés (pierre de taille, corniche, moulures, pans coupés) et valorisés. Le chai visible depuis la rue l'Abbaye devra être restauré dans le respect de la typologie (cf. cahier de recommandations).

Les enclos murés et leurs portails devront être conservés.

Les ouvertures anciennes obstruées pourront être rouvertes, sous réserve de la mise en œuvre de menuiseries cohérentes avec le dessin des menuiseries existantes (fenêtres et volets).

LOIX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043006

**NOM** : Moulin à marée de Loix**TYPE ARCHITECTURAL** : Patrimoine maritime, moulin à marée**Adresse** : Le Passage**Commune** : LOIX**Cadastre** : AK0311**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le moulin à marée de Loix est édifié par les religieux de l'Abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm qui possèdent une grande partie des marais salants au nord de l'île. Cet ouvrage permet d'alimenter le vasais qui doit nourrir les marais salants de l'abbaye mais il assure aussi le désensablement du port afin que les bateaux puissent naviguer dans les chenaux et faire leur chargement de sel. Grâce à un mécanisme hydraulique qui active une roue, les graines de blé ou d'orge sont concassées et transformées en farine. En 1674, les possessions de l'Abbaye sont dévolues au Collège Mazarin dont les fermiers se chargent désormais de l'entretien du moulin. Au lendemain de la Révolution, le moulin à marée de Loix est en bon état de fonctionnement grâce aux travaux d'entretien réalisés régulièrement. En 1790, il n'est pas vendu mais mis en fermage. Mais, en 1823, l'édifice est en ruine et nécessite des travaux. Le mécanisme est alors modifié et il est vendu l'année suivante à Etienne Dervieux qui le transforme en laverie à sel. En 1896, un logis est ajouté au nord du moulin par son nouveau propriétaire Eugène Dervieux-Brin. Le moulin à marée de Loix assurait plusieurs fonctions. Aujourd'hui, grâce à une pelle, il produit encore des chasses d'eau pour l'alimentation des marais salants et l'entretien du chenal. En revanche, il ne produit plus de farine. A marée montante, le réservoir d'eau de mer se remplissait et actionnait à marée descendante la roue du moulin qui entraînait la meule pour le concassage du grain.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Cette petite construction se composait d'une pièce en rez-de-chaussée dans laquelle se trouvait la roue qui était activée par la marée et d'une chambre avec cheminée qui servait autrefois au meunier. Le bâtiment forme un rectangle long ; La façade arrière présente un alignement de petites fenêtres carrées ou plus larges que hautes dont certaines avec un linteau légèrement cintré. On peut voir encore aujourd'hui l'ouverture par laquelle pénètrent les eaux, elle est couverte d'un large arc en plein cintre abritant le mécanisme du moulin et la pelle permettant de fermer le passage de l'eau. Il est le seul de l'île à nous être parvenu à peu près intact.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Sauf modification demandée dans le cas de risque sanitaire ou structurel, l'ensemble architectural sera conservé suivant ses dispositions et mises en œuvre architecturales d'origine (implantation, volumétrie et dessin des façades des constructions). Les extensions et surélévations sont interdites. Les vestiges de la roue et mécanismes seront conservés et mis en valeur.



NOM : Moulin des Tourettes ou de l'Abaye
TYPE ARCHITECTURAL : Edifice agricole – moulin à vent

Adresse : Rue de l'abbaye

Commune : LOIX

Cadastre : AK0205

zone Ub1



PRESENTATION HISTORIQUE :

Etant donnée la faible production en céréale sur l'île de Ré, une grande partie du blé à moudre est importé depuis le continent. La farine est faite sur place, dans les moulins à vent ou à eau. On a pu dénombrer plus de quatre-vingt moulins sur l'ensemble de l'île au 18^e siècle. La commune Loix comptait 4 moulins au siècle dernier, datant des 17^e et 18^e siècles. Celui des Tourettes avait été construit en 1676. Il appartenait à une série de moulins construits sur une levée de terre. Le moulin est mentionné dans les comptes des fermiers des seigneuries de l'île de Ré au 18^e siècle. Vendu comme bien national en 1807 à Etienne Barillon, farinier.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Ensemble de bâtiments clos d'un mur en pierre sèche. La tour du moulin est en pierre calcaire enduite. Seuls les encadrements de baie sont en pierre de taille. Le moulin est composé d'une tour et de son cerne, fermé par un muret en pierre sèche. Le cerne est un espace non bâti destiné à protéger les passants des ailes en action. Les dépendances et maisons d'habitation sont en RDC. Les murs sont enduits et les toitures couvertes en tuile creuse.

Illustrations : Cadastre 1828 / vue aérienne / charpente de la tour

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'emprise du clos du moulin, le cerne non bâti (espace entre le moulin et les bâtiments) et les murs de clôture de l'ensemble architectural seront conservés. La volumétrie générale de l'ensemble architectural (fût du moulin et sa toiture conique, bâti attenant ne dépassant pas le niveau du RDC) sera conservée. En cas de restitution, la remise en place des ailes pourra être autorisée suivant les dispositions et mises en œuvre d'origine et se basera sur une recherche archivistique. La mise en couleur des calottes de couverture en bardeaux de bois sera autorisée, sous condition d'intégration dans l'environnement proche et lointain.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

LOIX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043007

**NOM** : Raffinerie à sel**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel – raffinerie à sel**Adresse** : 53 rue du Passage**Commune** : LOIX**Cadastre** : AK0064**zone Ub1****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le 12 novembre 1847, les négociants François Xavier Benoist et Louis Levesque, qui exploitent la raffinerie à Ars, sont autorisés à établir une raffinerie à sel sur le port de Loix. La raffinerie et un mur de quai, pour les bateaux venant chercher ou apporter du sel, sont construits après 1849.

Le 9 août 1874, Dervieux-Bonnin acquiert la raffinerie qui est en mauvais état et la restaure. En 1891, les matrices cadastrales indiquent que la raffinerie est en ruine.

En 1907, l'ensemble est vendu par Amédée Morize à la société parisienne Marcheville, Daguin et Cie, spécialisée dans la commercialisation de sel en gros. Elle achète aussi des marais sur la commune de Loix et qui exploite la raffinerie jusqu'en 1948. Entre 1955 et 1962, les bâtiments et la maison particulière sont transformés. Certaines fondations sont conservées dans le jardin.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'ensemble du bâtiment a été extrêmement remanié. Le logis ainsi que le mur clôturant la raffinerie sont toujours visibles.

Matériaux : moellon calcaire, enduit, tuile creuse

Illustrations : Vue aérienne / Façade sur le port / CP CDC – coll. Héraudeau

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La forme, l'organisation des bâtiments et les murs de clôture seront conservés. Toute extension devra permettre la lisibilité du corps de bâtiment principal.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

Bâtiment très bien documenté permettant d'encourager une rénovation plus proche de l'état originel.

LOIX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043005

**NOM** : Fort du Grouin**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice militaire – fort**Adresse** : Pointe du Grouin**Commune** : LOIX**Cadastre** : AI0302**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

En face, sur la commune de Loix, trois batteries défendent l'entrée du Fier : batteries du Preau, du Bouchaud et du Grouin. Le projet de cette dernière est dessiné dès 1734 par Pretteseille, mais n'est finalement réalisé qu'en 1742. Un projet d'armement de la batterie du Grouin comprenant quatre pièces de canon de 24, une pièce de canon de 4 et un mortier de 12 ainsi que 6 bouches à feu, est proposé en 1788 ; il est réalisé pendant la Révolution en même temps qu'un fourneau à rougir les boulets. Abandonnée en 1814, la batterie du Grouin est classée parmi les ouvrages à conserver et à renforcer en 1841. De nombreux projets élaborés entre 1846 et 1860 aboutissent à la construction par et pour l'Etat entre 1861 et 1863 d'une redoute. Ce corps

de garde défensif est un ouvrage standard de type n°3 prévu par la circulaire du ministre de la Guerre du 31 juillet 1846. Construit en pierre calcaire de petit et moyen appareil, il se compose d'un logement d'officier et d'un logement de gardien, il est prévu pour accueillir 20 hommes. La redoute est déclassée en 1881. A l'intérieur, le sous-sol abritait une citerne alors que le rez-de-chaussée était réservé au logement de l'officier et du gardien. La batterie du Grouin est remise aux Domaines en 1948, puis vendue à un particulier en 1949. Elle est restaurée en 2004. D'un modèle très répandu sur les côtes au XIXe siècle, le réduit de la batterie du Grouin est le seul de l'île à nous être parvenu intact.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'ouvrage est situé à la pointe nord de l'île, dite pointe du Grouin, à l'est du village de Loix. La position de batterie de cet ouvrage était constituée par une levée de terre non revêtue, de plan pentagonal, qui avec le temps a été totalement érodée par la mer. Il ne subsiste plus de l'ouvrage que le réduit accessible par un pont-levis. De plan rectangulaire, il se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée divisé transversalement par trois pièces et est couvert d'une terrasse. A l'extérieur, les ouvertures ont été modifiées. Les murs latéraux étaient, à l'origine, percés de quatre meurtrières surmontées de deux fenêtres en demi-lune et de deux bretèches. Les élévations antérieure et postérieure étaient semblables mais ne présentaient que deux meurtrières. La façade comptait, de plus, une petite ouverture carrée sous une porte à pont-levis.

Matériaux : moellon calcaire, pierre de taille

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

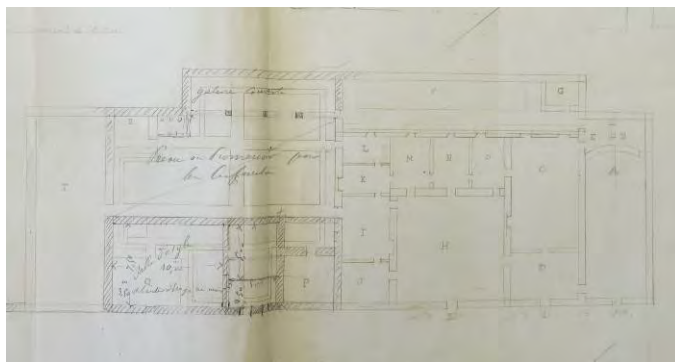
Les dispositions existantes (volumétrie, façades) et les spécificités architecturales (bretèches, fenêtres cintrées, pont levis) seront conservées. Toute restitution pourra être autorisée sous réserve de justification du projet à l'appui de documents d'archives.

En cas de remplacement de pierre de taille, celles-ci devront être de même nature que celles du parement existant et reprendre leurs mises en œuvre.

Les surélévations et les extensions sont interdites.

LOIX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00042984

**NOM** : Couvent et école des sœurs de la Sagesse et Asile Saint-Agnès**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice de culte - couvent**Adresse** : 18 rue du Couvent**Commune** : LOIX**Cadastre** : AB1175, AB0295, AB0766, AB0765 **zone** Ua**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le 10 août 1775, Anne Large échange plusieurs domaines qu'elle possède contre deux pièces de vignes situées à Loix dans l'intention d'y fonder une école de Charité. Les travaux sont réalisés entre le 21 août 1775 et le 27 mars 1776 par l'entrepreneur Habert et le maçon Texier. Anne Large fait don de la maison, des meubles et des ornements de la chapelle à la Congrégation des Filles de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) afin que ces dernières puissent

soigner les malades et instruire les jeunes filles. L'école se compose alors de trois chambres, une salle à manger-réfectoire, une cuisine et une chapelle qui sert également de classe. Le 11 avril 1776, la chapelle et la cloche sont bénites sous l'invocation de sainte Anne par le curé de Loix.

En 1805, l'école de charité acquiert une cloche fondue par François Lavouzelle. Sur les matrices cadastrales des propriétés foncières de 1828, la commune est propriétaire du couvent. En 1832, le maire de Loix informe que la chapelle nécessite d'être rénovée. Les travaux sont adjugés en 1834 à Louis Bouthillier. Une salle d'asile est installée au sud du couvent, à l'emplacement des écuries. Le couvent comprend au nord une chapelle flanquée d'une classe prolongée par un préau couvert. Une cour carrée ouvrant sur la rue par un portail est entourée de plusieurs chambres, cuisine, réfectoire, pharmacie. Un jardin est aménagé au nord-ouest. Un second jardin, à l'ouest, est séparé de la rue par les écuries, la buanderie est attenante à une cour. Le 2 juin 1844, de nouveaux travaux sont adjugés à Jean-Baptiste Malardier, entrepreneur de maçonnerie à Loix.

En 1856, la municipalité de Loix décide d'ajouter une classe, au nord, pour servir de salle d'asile (école maternelle) dont on conserve le portail de nos jours. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Dervieux Bonnin.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'école de Charité est située dans le bourg de la commune de Loix, en bordure de la rue de la Poste, dans l'alignement des constructions. L'ensemble se compose d'une ancienne chapelle avec sa sacristie au nord de laquelle est accolée une grande salle, servant aujourd'hui de salle des fêtes et ouvrant sur une cour bordée à l'ouest par l'ancienne école maternelle, au sud par les anciens services de la Poste et à l'est par un mur.

La chapelle présente un seul vaisseau avec chevet arrondi faisant saillie dans la sacristie. L'élévation est percée d'une porte en plein cintre dont les piédroits reposent sur des bases moulurées et décorées d'impostes moulurés. L'arc porte l'inscription gravée : "Ecole Maternelle" et est surmonté d'un oculus. La chapelle était couverte d'un toit à longs pans en tuile creuse. A l'intérieur, le plafond en arc déprimé était lambrissé.

La salle des fêtes est en rez-de-chaussée. Le bâtiment a été largement transformé. L'élévation sur rue présente une porte sous arc segmentaire au chambré mouluré et surmonté d'une corniche. Une niche en plein cintre, ornée d'ailerons et d'une corniche moulurée, abrite une cloche.

Le portail ouvrant sur la cour est encadré de deux pilastres soutenant une corniche moulurée. Au-dessus, une croix en pierre, à socle pyramidal, se détache du mur.

Matériaux : moellon calcaire, pierre de taille, enduit, tuile creuse

Illustrations : Photo actuelle du couvent / entrée de la salle d'asile / Plan de 1856

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver les éléments d'architecture et décor permettant d'identifier la fonction antérieure du bâtiment : portails, inscriptions, clocheton.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

**NOM** : Eglise Sainte-Catherine**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice de culte – église**Adresse** : Place de la mairie**Commune** : LOIX**Cadastre** : AB0174**zone Ue****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La date de construction de l'église n'est pas connue. L'édifice est érigé en église paroissiale le 7 juillet 1379 par Bernard, évêque de Saintes. Il est alors perpendiculaire à l'édifice actuel. La toiture est rénovée en 1627. Entre 1636 et 1642, de nouveaux fonds baptismaux sont installés et une sacristie est ajoutée entre 1636 et 1653. A la Révolution, une partie des objets de culte sont remis à la Monnaie de La Rochelle (1793), le mobilier est vendu aux enchères (1794) et l'édifice sert de temple de la Raison.

En 1827, la charpente de la nef s'écroule. En 1830, l'église est reconstruite et agrandie sur les plans de

Brossard, architecte à La Rochelle, par Jean-Baptiste Malardier, entrepreneur de maçonnerie. L'église est bénie le 30 janvier 1831. En 1832, des réparations sont faites à la tour de l'église par Félix Bonnaudet, charpentier. En 1843, la cloche est restaurée par le fondeur Pierre Huard et les allées sont pavées par le maçon Eloi Texier. La tribune est construite en 1862 par Amédée Guillet et différents travaux de rénovation sont exécutés entre 1832 et 1896. En 1873, une nouvelle chapelle est construite pour les fonds baptismaux. Des travaux sont réalisés au clocher et sur les vitraux en 1877 par Fournier. En 1896, la toiture est restaurée par Prosper Banier, maçon à Ars. En 1905, l'église devient la propriété de la commune.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'église est située au centre du bourg, dans l'enclos du cimetière, elle ouvre au sud sur la place de la Mairie. L'église actuelle n'est pas orientée, son chevet est tourné vers le nord. L'édifice se compose de trois vaisseaux, les collatéraux sont plus étroits et moins élevés que la nef centrale. Le clocher-porche à trois niveaux, accolé au collatéral gauche de l'édifice, est flanqué d'une tour d'escalier polygonale à l'extérieur et ronde à l'intérieur. Une petite sacristie est accolée à la sixième travée du collatéral gauche. De l'église primitive, subsistent l'ancien clocher-porche ainsi que le mur de façade ouest avec ses deux contreforts.

A l'intérieur, le plafond est lambrissé. Seul l'ancien clocher-porche est voûté d'une croisée d'ogives avec large clé et nervures moulurées.

La nef communique avec les collatéraux par six arcs en plein cintre surmontés chacun d'une baie ébrasée également en plein cintre. L'élévation sud s'ouvre sur une large porte en plein cintre surmontée d'un oculus. Entre ces deux ouvertures s'avance la tribune, accessible par deux escaliers de bois en vis. Au milieu de la nef, une chaire en bois est adossée sur le mur gauche. Un maître-autel en bois se dresse dans le chœur sur une estrade.

Chacun des collatéraux est percé d'une porte en plein cintre, au sud, et présente à l'autre extrémité un autel. Sous l'ancien porche, une large porte en arc segmentaire à l'ouest a été obturée, une autre en arc déprimé est percée au sud en face d'une porte à encadrement chanfreiné donnant accès à l'escalier. La façade de l'église est formée d'un pignon central et de deux rampants nettement plus bas délimitant le toit des bas-côtés. Sur l'encadrement de la porte centrale est gravé l'inscription "Liberté Égalité Fraternité" et au-dessus les lettres "R. F." dans un médaillon. Le chevet est nu et aveugle. Le clocher se compose d'une tour carrée à trois niveaux, couvert d'un toit en pavillon en tuile creuse. Il est épaulé de chaque côté par un contrefort angulaire à larmier. Sur le mur ouest du clocher, est encore visible une large porte murée, en arc déprimé à décor flamboyant (accolade ornée de fleurons et de pinacles à

08 10 21
PREP 17

crossettes) et blason. Le mur sud présente un cadran solaire à chiffres romains surmonté de l'inscription "Ainsi va le monde". Le sommet du clocher est orné d'un coq.

Matériaux : moellon calcaire, pierre de taille, enduit, tuile creuse et mécanique

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Sauf modification demandée dans le cas de risque sanitaire ou structurel, l'ensemble architectural sera conservé suivant ses dispositions et mises en œuvre architecturales originelles.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

L'aménagement du parvis permettra la mise en valeur de l'édifice.

**NOM** : Demeure de la Fantaisie**TYPE ARCHITECTURAL** : Élément patrimonial isolé : Portail**Adresse** : rue de la Fantaisie**Commune** : LOIX**Cadastre** : AB2063**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La demeure dite de La Fantaisie a appartenu à Charles Hullin, marchand, et Louise Penetreau, sa femme, dans le premier tiers du XVIII^e siècle. A partir de 1745, les sœurs Coquart, de La Flotte, héritières de la moitié de la maison, achètent aux autres héritiers différentes parts. En 1763, elles revendent la totalité de la propriété à André Large l'aîné, marchand à Saint-Martin, entrepreneur du roi aux digues de l'Ile de Ré.

Après avoir appartenu à différents particuliers, l'ensemble est vendu en 1951 à l'Association des Œuvres sociales des P.T.T. La colonie de vacances est construite sur les plans de l'architecte de Poitiers C. Mazet pour l'Association des Œuvres sociales des Postes Télégraphes et Téléphones. Les travaux commencent en mai 1951. Deux premiers bâtiments existants sont aménagés de chaque côté de la rue de la Fantaisie, pour recevoir les services administratifs, infirmerie et salle de jeux au nord et les dortoirs, cuisine, réfectoire et bloc sanitaire au sud. Une salle à manger et un dortoir sont construits dans le prolongement de ces bâtiments. Un bloc sanitaire et un garage pouvant servir de théâtre sont également édifiés. Des travaux d'extension sont réalisés en 1957, 1960, 1965 et 1974.

Désaffecté en 2006, les terrains accueillent de nos jours un

programme de logements sociaux inaugurés en 2016.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Les bâtiments étaient situés à l'est du bourg sur une vaste parcelle. A l'origine, la partie sud-est de la parcelle est occupée par une demeure de notable de type semi-rural. Le portail porte la date de 1783 au-dessus de la clef. Il est le seul vestige de cette demeure. Il présente un décor classique composé de deux pilastres à soubassement et couronnement moulurés, une clef triglyphe saillante soulignant l'arc surbaissé de l'ouverture. De chaque côté un décor de table se poursuivait peut-être sur les murs de clôture.

Matériaux : pierre de taille, enduit, tuile creuse

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Le portail d'accès sera conservé et restauré selon les dispositions existantes (pilastres et couronnement). En cas de nécessité de remplacement de pierres de taille, celles-ci devront être de même nature que celles du parement existant et reprendre leurs mises en œuvre.

Le dessin de la menuiserie pourra être restitué sous réserve d'analyse stylistique du portail, de cohérence architecturale et/ou de justification du projet à l'appui de documents d'archives.



FICHE PATRIMOINE REMARQUABLE

TYPOLOGIE ARCHITECTURALE : Maison à vocation agricole

Notice Inventaire patrimonial : IA17050562

LOCALISATION :

Adresse : 33 rue du Peulx

Commune : LOIX

Cadastre : AC0484



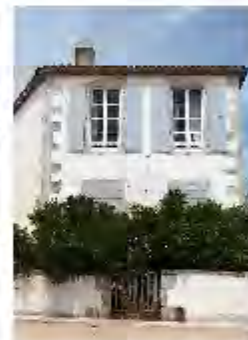
ILLUSTRATIONS :



Ancien chai



Logis



PRESENTATION HISTORIQUE :

Cette maison a été construite au début du 19^e siècle, avant la déprise salicole, à l'emplacement de deux autres maisons. En 1969, la maison comprenait un logis et plusieurs dépendances au nord-est de la parcelle, formant un plan en U autour d'une cour fermée, confirmant la vocation agricole de la propriété.

DESCRIPTION DU BATIMENT :

Implantée dans le quartier du Peulx, la maison s'élève à l'intersection de deux rues, ce qui explique la forme trapézoïdale de sa parcelle. Elle se compose d'un logis à étage, présentant des élévations ordonnancées. Les ouvertures et les chaînes d'angle sont harpées en pierre de taille. La toiture à croupes, est en tuiles creuses, et le débord de toit est agrémenté de deux rangs de génoises. Un petit jardin, formant l'extrémité Sud de la parcelle, est clos d'un muret enduit, présentant des chaînes d'angle harpées, il est sommé d'assises en pierre de taille.

Un ancien chai, en rez-de-chaussée, est accolé à l'élévation Nord du logis. L'élévation sur rue est percée d'une baie et d'une porte charretière à encadrement en pierre et linteau en bois. Le toit est à longs pans, en tuile creuse.

Une cour, close par un mur enduit, est aménagée au nord de la parcelle.

OBSERVATIONS SUR LES SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Conserver les spécificités des façades de chaque type de bâtiments : élévation ordonnancée, harpage en pierre de taille et décor de génoises pour l'habitation, élévation non ordonnancée et porte charretière pour la dépendance.

Conserver le jardin clos par un muret bas.



FICHE PATRIMOINE REMARQUABLE

TYPOLOGIE ARCHITECTURALE : Maison de bourg

Notice Inventaire patrimonial : IA17050563

LOCALISATION :

Adresse : 12 impasse du Couvent

Commune : LOIX

Cadastre : AB0273



ILLUSTRATIONS :



Cadastre napoléonien, 1828



Élévation Nord

PRESENTATION HISTORIQUE :

Cette maison figure sur le plan napoléonien de 1828. Elle a été agrandie après 1965.

DESCRIPTION DU BATIMENT :

Implantée dans le quartier de la Deramée, la maison est construite au fond d'une impasse. Elle se compose de deux corps de bâtiments aux murs enduits et couverts de toits à longs pans, en tuiles creuses. A l'Est, le logis s'élève sur un rez-de-chaussée et un étage. Il présente en façade sur rue une porte encadrée de deux petites baies rectangulaires. A l'Ouest, l'habitation se compose d'un sous-sol et d'un rez-de-chaussée surélevé, les deux niveaux ne communiquent pas entre eux et sont accessibles par des escaliers extérieurs. La partie basse servait de cellier ou de cave. Cet aménagement est rare sur l'île de Ré.

OBSERVATIONS SUR LES SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Conserver les escaliers extérieurs.



FICHE PATRIMOINE REMARQUABLE

TYPOLOGIE ARCHITECTURALE : Maison de bourg

Notice Inventaire patrimonial : IA17050564

LOCALISATION :

Adresse : 2 rue du Couvent

Commune : LOIX

Cadastre : AB1819



ILLUSTRATIONS :



Cadastre napoléonien, 1828



PRESENTATION HISTORIQUE :

Cette maison figure sur le plan napoléonien de 1828. Elle se présentait alors un plan en L. La partie sud a été modifiée vers 1975.

DESCRIPTION DU BATIMENT :

Implantée dans le quartier de la Deramée, la maison est construite en face du parvis de l'église. Elle se compose de deux corps de bâtiments en équerre, dont la toiture à longs pans, en tuile creuse, est dissimulée par un entablement à corniche moulurée. A l'Est, le bâtiment est en rez-de-chaussée tandis qu'à l'Ouest, le logis s'élève sur un étage. Les ouvertures sont encadrées par un appareillage harpé en pierre de taille, laissé apparent. Les murs sont enduits. Les maisons présentant un entablement, également appelé « fronton-pignon », sont présentes sur l'ensemble de l'île. Elles témoignent de l'essor économique dont bénéficie, au milieu du 19^e siècle, l'île de Ré épargnée par le Phylloxéra.

OBSERVATIONS SUR LES SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Conserver les entablements et les corniches.

Conserver le décor de façade : chaînes d'angle et ouvertures à appareillage harpé en pierre de taille.

La pierre de taille devra être laissée apparente sur les entablements, chaînes d'angle et encadrements de baies.

5 – La Couarde-sur-Mer

Tableau récapitulatif du patrimoine bâti remarquable de la Couarde-sur-Mer :

	parcelle cadastrale	rue	n°	typologie architecturale	
HABITAT					
LA COUARDE SUR MER	AH0016	Rue des Passeroses	4	Maison de bourg	
LA COUARDE SUR MER	AB1590	Grand'Rue	22	Maison bourgeoise	
LA COUARDE SUR MER	AH0099	Rue Pasteur	10	Maison bourgeoise	
LA COUARDE SUR MER	ZD0061, ZD0062	Les Marattes		Enclos	
LA COUARDE SUR MER	ZE0019, ZE0020, ZE0142	Les Prises - Chemin de la Grifforine		Enclos	
LA COUARDE SUR MER	AP0098	Chemin de la Bouteille		Enclos dit clos de la Bouteille	
LA COUARDE SUR MER	AO0054, AO0055, AO0056, AO0057, AO0058, AO0059, AO0242, AO0384	La Davière		Enclos	
EDIFICES DE CULTE					
LA COUARDE SUR MER	AH0112	20 rue pasteur		Ancien couvent	
LA COUARDE SUR MER	AB0234	Grande rue		Eglise paroissiale	
EDIFICES INDUSTRIELS ET AGRICOLES					
LA COUARDE SUR MER	AB0424, AB1526	Rue de la Police		Edifice industriel (ancienne vinaigrerie)	
LA COUARDE SUR MER	AB0867	Rue du Ventoux	24	Edifice industriel (Distillerie, 1977)	
LA COUARDE SUR MER	Domaine public	Rue du Moulin Thomazeau		Bascule à sel	
LA COUARDE SUR MER	ZC0058	route de Saint-Martin		Four à chaux	

EDIFICES PUBLICS					
LA COUARDE SUR MER	AB1288	Rue Charles de Gaulle		Ecole	
EDIFICES MILITAIRES					
LA COUARDE SUR MER	AE0643	Le Peu Bernard, Les Brosses		Batterie de côte Herta	
EDICULES OU ELEMENTS ISOLES PATRIMONIAUX					
LA COUARDE SUR MER	AO303	Route de Loix		demeure de La Passe (détruite)	
LA COUARDE SUR MER	Domaine public	Rue Charles de Gaulle		Monument aux Morts	
LA COUARDE SUR MER	Domaine public			Kiosque à musique	
LA COUARDE SUR MER	AB0361	Rue Aristide Briand	1	Encadrement de baie	

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Maison 4, rue des Passeroses**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison de bourg**Adresse** : 4, rue des Passeroses**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : AH0016**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison semble avoir été construite au cours de l'Entre-deux-Guerres à l'emplacement d'une précédente habitation. A cette période, le tourisme connaît un véritable essor dans la commune de La Couarde qui profite de nombreuses rénovations de son habitat.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Cette maison est située le long de la voie principale traversant la commune d'est en ouest en passant son pôle attractif (église, mairie, kiosque). La maison se compose d'un logis à l'alignement de la rue et de plusieurs dépendances à l'arrière accessibles par une rue secondaire. Le logis présente une façade ordonnancée à un étage et deux travées, percée de trois baies, un oculus et une porte cochère encadrée de deux anneaux. Les ouvertures présentent un encadrement en anse de panier et pierre de taille. Le soubassement est constitué de deux rangs de pierre de taille. La toiture est débordante, en tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver le rythme et le nombre des ouvertures, préserver les façades ordonnancées.

Conserver les éléments architecturaux existants : formes des ouvertures et encadrement en pierre de taille calcaire, soubassement en pierre de taille, œil de bœuf.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Maison 22, Grand'Rue**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : 22, Grand'Rue**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : AB1590**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison semble avoir été restaurée au cours des années 1910-1930 mais apparaît déjà sur le cadastre napoléonien de 1828. A cette période, le tourisme connaît un véritable essor dans la commune de La Couarde qui profite de nombreuses rénovations de son tissu urbain.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Cette maison est située le long de la voie principale traversant la commune d'est en ouest en passant son pôle attractif (église, mairie, kiosque). La maison se compose d'un logis à l'alignement de la rue et de plusieurs dépendances à l'arrière accessibles par une rue secondaire.

Le logis présente une façade ordonnancée à un étage et trois travées, percée de cinq baies et une porte d'entrée. La façade sur rue présente un riche décor : le soubassement présente un traitement différent du reste de l'élévation, le rez-de-chaussée présente un décor en table, il est séparé de l'étage noble par un cordon mouluré, les ouvertures présentent toutes une allège à décor mouluré. Au niveau de l'étage noble, les trumeaux offrent un décor de table, deux bandeaux courent le long de la façade et les ouvertures présentent un encadrement mouluré. La façade est couronnée d'une corniche à modillons et frise. Au niveau de l'étage noble, sur la travée centrale, une porte-fenêtre est décorée d'un balcon sur consoles avec garde-corps en ferronnerie. La toiture en pavillon, en tuile, est agrémentée d'un épi de faîtage.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La façade ordonnancée sur rue sera conservée.

Conserver éléments architecturaux existants : soubassement, entablement, cordon, corniche, encadrement d'ouvertures, balcon (consoles et garde-corps), décors.

La toiture de tuiles en forme de pavillon et son épi de faîtage seront conservés.

La porte d'entrée sera conservée ou restituée dans le style.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Maison 10, rue Pasteur**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : 10, rue Pasteur**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : AH0099**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison apparaît déjà sur le cadastre napoléonien de 1828 mais semble avoir été restaurée au cours des années 1900-1920. A cette période, le tourisme connaît un véritable essor dans la commune de La Couarde qui profite de nombreuses rénovations de son tissu urbain.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES**PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Cette maison est située le long de la voie principale traversant la commune d'est en ouest en passant son pôle attractif (église, mairie, kiosque). La maison se compose d'un logis à l'alignement de la rue et de plusieurs dépendances à l'arrière. Le logis présente une façade ordonnancée à un étage et quatre travées, percée de sept baies et une porte d'entrée. La façade sur rue présente un important décor : l'ensemble de la façade présente un parement en pierre de taille, le soubassement présente une légère saillie, le rez-de-chaussée est séparé de l'étage noble par un bandeau, les ouvertures présentent toutes un encadrement mouluré, la porte d'entrée est mise en valeur par une importante embrasure, un cartouche portant l'inscription « La Rafale » et un perron. La façade est couronnée d'une corniche. L'angle nord-ouest présente un pan coupé à chaînage en pierre de taille. La toiture en pavillon, en ardoise, est agrémentée d'une girouette représentant un coq.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La façade ordonnancée sur rue sera conservée. Sauf impossibilité technique, les descentes EP seront déplacées aux extrémités des façades.

Conserver les éléments architecturaux existants : perron, soubassement, décor sculpté en pierre calcaire, bandeau, corniche, encadrements d'ouvertures, cartouche.

La toiture d'ardoises en forme de pavillon sera conservée.

La porte d'entrée sera conservée ou restituée à l'identique.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00042937

**NOM** : Les Marattes**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : lieu-dit La Maratte**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : ZD0061, ZD0062**zone Ap****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le 19 mai 1178, Raoul de Mauléon donne à l'abbaye des Châtelliers une terre appelée "Maratas". Les religieux semblent y avoir édifié une grange vinicole puisqu'en 1582 il n'est fait mention que de masures sur cette propriété dite Le Treuil aux Moines. Une maison rurale à celliers y est construite avant 1597. En 1660, il existe une autre maison, située à proximité. Les deux propriétés sont réunies entre 1672 et 1746. Pierre-Polycarpe Fournier, propriétaire du domaine entre 1778-1832, aurait fait rebâtir la maison. Une porte conserve la date de 178... Au XIXe siècle, la propriété devient successivement fabrique de tartre, distillerie et vinaigrierie. En 1899, ce qu'il reste du logis est démoli.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'ancienne propriété des Marattes était isolée et située au nord-est de la commune de La Couarde-sur-mer. Seuls le mur d'enclos en pierre sèche, le portail en ferronnerie et les fondations d'un bâtiment restent visibles aujourd'hui.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Le mur d'enclos en pierre sèche sera conservé. La subdivision de l'enclos par des murs de clôture est interdite, afin de préserver le dessin originel de l'enclos.

La grille du portail sera conservée et restaurée, ou restituée suivant le dessin existant.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00042935

**NOM** : Les Prises**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : lieu-dit Les Prises, chemin de la Grifforine**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : ZE0019, ZE0020, ZE0142**zone Ar****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Il semble qu'il existait déjà plusieurs maisons au XVI^e siècle, au lieu-dit Les Prises. L'une de ces constructions est attestée dès 1634 : la propriété se compose d'un logis avec plusieurs dépendances, un colombier carré, une borderie et un jardin. En 1713, le logis se compose d'une grande salle avec deux cheminées, d'un escalier en pierre menant à l'étage et desservant six chambres dont deux pourvues de cheminées. L'ensemble de la propriété avec ses servitudes, sa borderie et son jardin est entourée de murs dotés de trois "tourettes" aux angles. En 1743, la maison de maître est restaurée. Cette propriété confrontait au sud une autre demeure. Ces deux propriétés étaient séparées d'une troisième par le chemin menant de La Passe au moulin du Goisil. Cette maison de campagne est mentionnée à partir de 1661. En 1705, elle se compose d'une grande maison avec dépendances, jardins et bois entourés de fossés comprenant aussi une petite maison bâtie

en cellier et des vignes attenantes. Cette demeure pourrait être le Clos de la Bouteille (voir notice AP0098).

En 1791, Pierre-Louis Foucault, maire de Saint-Martin, réunit l'ensemble des propriétés en une seule : l'ancien logis Chesneau est démoli en partie, seuls restent un corps de bâtiment et une tourette. De nouvelles dépendances sont réalisées à l'ouest et au sud ainsi qu'un nouveau mur de clôture et un portail au sud. Une nouvelle maison de maître est construite avant 1828. En 1834, l'ensemble du domaine est vendu par lots aux enchères et le logis est détruit l'année suivante. En 1888, il ne reste qu'une "grande porte sculptée".

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'ancienne propriété des Prises était isolée et située au nord de la commune de La Couarde-sur-mer. Seul le mur d'enclos en pierre sèche, plusieurs portes et portails, un pavillon (ZE0020) ainsi que deux corps de bâtiment isolés au nord (ZE0019) et au sud (ZE0142) restent visibles aujourd'hui.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver le mur d'enclos en pierre sèche et les vestiges d'ouvertures avec leurs piliers le cas échéant.
Conserver le corps de bâtiment (ZE0020) ainsi que les éléments architecturaux significatifs : baie cintrée à appareillage en brique, toiture débordante

Conserver le corps de bâtiment isolé au sud (ZE0142) ainsi que les éléments architecturaux significatifs : murs en pierre sèche, étage accessible par un escalier extérieur en pierre, porte cintrée encadrée de pilastres, pignon sur consoles.

Conserver le corps de bâtiment isolé au nord (ZE0019) : toit en pavillon.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00042935

**NOM** : Clos de la Bouteille**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : chemin de la Bouteille**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : AP0098**zone Ar**

demeure pourrait être le Clos de la Bouteille.

PRESENTATION HISTORIQUE :

Il semble qu'il existait déjà plusieurs maisons au XVI^e siècle, au lieu-dit Les Prises. L'une de ces constructions est attestée dès 1634, il s'agit du domaine des Prises (voir notice ZE0019, ZE0020, ZE0142).

Cette demeure était séparée d'une troisième par le chemin menant de La Passe au moulin du Goisil. Cette maison de campagne est mentionnée à partir de 1661.

En 1705, elle se compose d'une grande maison avec dépendances, jardins et bois entourés de fossés comprenant aussi une petite maison bâtie en cellier et des vignes attenantes. Cette

En 1791, Pierre-Louis Foucault, maire de Saint-Martin, réunit l'ensemble des propriétés en une seule : l'ancien logis Chesneau (Clos de la Bouteille) est démoli en partie, seuls restent un corps de bâtiment et une tourette. De nouvelles dépendances sont réalisées à l'ouest et au sud ainsi qu'un nouveau mur de clôture et un portail au sud.

En 1834, l'ensemble du domaine est vendu par lots aux enchères et le logis est détruit l'année suivante.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Le Clos de la Bouteille est isolé et situé au nord-ouest de la commune de La Couarde-sur-mer. Seuls restent visibles aujourd'hui un mur d'enclos en pierre sèche présentant un pan coupé à l'angle nord-ouest, des encadrements d'ouvertures dans le mur qui ont été rebouchées et un pavillon présentant des chaînes d'angle et des encadrements en pierre de taille, couvert d'un toit en pavillon en ardoise décoré de deux épis de faîtage, une cheminée en brique.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Ne pas créer de clôtures bâties au sein de l'ensemble.

Conserver le mur d'enclos en pierre sèche et les vestiges d'ouvertures avec leurs encadrements en pierre de taille le cas échéant.

Conserver le corps de bâtiment : chaînes d'angle et encadrements en pierre de taille, toit en pavillon en ardoise décoré de deux épis de faîtage, une cheminée en brique.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00042932

**NOM** : La Davière**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : lieu-dit La Davière**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : AO0054, AO0055, AO0056, AO0057, AO0058, AO0059, AO0242, AO0384
zone Nr**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Les plus anciennes archives mentionnant la demeure de La Davière datent de 1595. Jusqu'au 18^e siècle, elle reste la propriété de négociants et banquiers à La Rochelle. En 1740, la demeure qui possédait une tour est en ruine. Des transformations sont réalisées aux XVII^e et XIX^e siècles.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'ancienne propriété de la Davière était isolée à l'ouest de la commune de La Couarde-sur-mer. Seuls le mur d'enclos en pierre sèche, plusieurs portes et un large portail cintré, ainsi qu'un corps de bâtiment remanié restent visibles aujourd'hui.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Le mur d'enclos en pierre sèche et les vestiges des portails seront conservés et restaurés.

Le portail cintré sera conservé et restauré suivant les dispositions existantes.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050480



NOM : Maison 20, rue pasteur
TYPE ARCHITECTURAL : Couvent (ancien)

Adresse : 20, rue Pasteur

Commune : LA COUARDE-SUR-MER

Cadastre : AH0112

zone Ua



1921.

PRESENTATION HISTORIQUE :

La date de construction de cet édifice n'est mentionnée dans aucun document, il apparaît sur le cadastre napoléonien de 1828. En 1856, l'ensemble des constructions est acquis par l'abbé Augustin Boullineau qui décide d'y fonder l'établissement des sœurs religieuses institutrices. Le 22 juillet 1875, l'abbé Boullineau, devenu curé de la paroisse de Brie-sous-Mortagne, fait donation de la maison et de ses dépendances à la cure de la commune. Le couvent est dévolu à la commune de La Couarde en vertu de la loi du 1er juillet 1901. Une salle d'asile y ouvre et la commune loue les bâtiments aux curés successifs. La commune vend l'édifice le 13 janvier

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

La propriété se compose de plusieurs corps de bâtiment et de deux cours fermées, compris entre la rue Pasteur et la rue de Bretagne. Les bâtiments sont à étage, couverts en tuile creuse. Le portail donnant accès à la cour intérieure, côté rue Pasteur, est décoré d'un appareillage en pierre de taille et couronné d'une corniche.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre des cours fermées, les murs de clôture et le portail d'entrée conservés et restaurés selon les dispositions existantes.

Le parement en pierre de taille et la menuiserie à lames du portail seront conservés et restaurés selon leurs mises en œuvre existantes.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00042915

**NOM** : Eglise Notre-Dame-de-L'Annonciation**TYPE ARCHITECTURAL** : Eglise paroissiale**Adresse** : Grande rue**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : AB0234**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Une chapelle est mentionnée en 1476. L'église est reconstruite avant 1610. Reconstituée à nouveau, elle sert pendant la Révolution de temple de la Vérité. En l'An III, la porte d'entrée est agrandie par François Membrard, maçon et tailleur de pierre à La Couarde-sur-mer. Une partie de la toiture s'effondre le 7 juin 1850 ; l'église est étayée puis fermée en juin 1856. Cet édifice orienté était plus vaste que l'église actuelle.

Après le rejet de sept projets successifs entre 1851 et 1863, l'église est reconstruite de 1865 à 1868 par Jean Beauchamp, entrepreneur à La Rochelle, d'après les plans d'Ernest Massiou, architecte à La Rochelle. La couverture est réparée en 1875, puis en 1896. En février 1935, la tempête cause la chute du clocher qui est restauré.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'église s'élève au centre du bourg de La Couarde-sur-mer. L'édifice, orienté, comprend un clocher-porche hors-œuvre, suivi d'un vestibule à une travée, puis une nef à trois vaisseaux de six travées. L'édifice présente une esthétique néo-gothique privilégiant les effets de verticalité et l'usage de l'arc brisé.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Sauf modification demandée dans le cas de risque sanitaire ou structurel, l'ensemble architectural sera conservé suivant ses dispositions et mises en œuvre architecturales existantes

L'aménagement du parvis permettra la mise en valeur de l'édifice.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00042929



NOM : Ancienne vinaigrerie
TYPE ARCHITECTURAL : Edifice industriel

Adresse : Rue de la Police
Commune : LA COUARDE-SUR-MER
Cadastre : AB0424, AB1526

zone Ua

PRESENTATION HISTORIQUE :

L'édifice figure sur le cadastre napoléonien de 1828.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,
 SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES
 REMARQUABLES :**

L'ensemble se composait à l'origine d'un logis et d'une usine, séparées par une cour. Aujourd'hui, les bâtiments ont changé de fonction mais ont été peu remaniés. L'ancienne usine est un bâtiment à étage traversé par un passage couvert. Les élévations sont couvertes d'un enduit blanc. La façade sud conserve à l'étage des ouvertures cintrées et encadrées d'un appareillage en brique. La partie habitation présente une façade sur rue caractéristique des maisons de bourg : l'élévation est ordonnancée et rythmée par un bandeau, les ouvertures sont encadrées d'un appareillage en pierre de taille, la porte d'entrée est précédée d'un perron, une corniche agrément le débord du toit en tuile creuse.

**OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :**

Les passages couverts seront préservés. Si nécessité de clôture, le système de fermeture devra être ajouré. Conserver les modénatures et les décors existants : bandeau, corniche. Préserver les pierres de taille ou les briques pour les encadrements des ouvertures.

Les maçonneries de moellons du mur de clôture seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres et les briques d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra si possible retrouver sa teinte d'origine.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Ancienne distillerie
TYPE ARCHITECTURAL : Edifice industriel

Adresse : 24, rue du Ventoux
Commune : LA COUARDE-SUR-MER
Cadastre : AB0867

zone Ua

PRESENTATION HISTORIQUE :

L'édifice figure sur les vues aériennes de 1945.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,
 SPECIFICITES PATRIMONIALES
 ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

ET

L'ensemble se compose de plusieurs bâtiments.

Une maison d'habitation était implantée à l'alignement de la rue du Ventoux. Elle a été rénovée, la volumétrie de sa toiture a été simplifiée avec la disparition d'un petit pignon-fronton en façade.

L'usine était implantée à côté. Les bâtiments sont situés en recul de la rue, derrière une cour fermée

par un mur maçonné. Ce mur est percé d'un large portail en forme de grille en ferronnerie, encadré de deux piliers monumentaux en pierre de taille et couronnés de chapiteaux. Un portillon également en ferronnerie et encadré d'un appareillage en pierre de taille donne accès à cette cour. Un chai en pierre sèche est adossé à la limite nord de la parcelle. En fond de cour, deux ailes en vis-à-vis présente un décor architectural caractéristique du 19^e siècle : chaînes d'angle et encadrement d'ouverture en alternance de pierre et de brique, toiture débordante, pignons sur aisseliers, baies légèrement cintrées. Une petite cour sépare ces deux ailes de l'usine située à l'extrémité ouest de la propriété. L'usine est un bâtiment à étage, couvert d'un toit à longs pans présentant la particularité d'un faitage rehaussé favorisant un éclairage zénithal. L'élévation sud est percée d'une grande ouverture, courant sur deux niveaux. Les chaînes d'angle et les encadrements d'ouverture sont en alternance de pierre et de brique.

**OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :**

Les dispositions spécifiques des constructions autour de la cour fermée doivent être conservée : préserver l'implantation des bâtiments.

Le mur plein, son portail à piles et sa grille en fer forgé seront conservés suivant leur dispositions existantes. Préserver les pierres de taille ou les briques pour les encadrements des ouvertures.

Conserver le principe d'ouverture zénithale du toit suivant les dispositions existantes.

Les maçonneries de moellons du mur de clôture seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Bascule à sel**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel**Adresse** : Rue du Moulin Thomazeau**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : domaine public**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

L'édifice figure sur les vues aériennes de 1945.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Installé à proximité de la gare de La Couarde et d'une salorge, toutes 2 aujourd'hui disparues, le pont bascule et le petit édifice attenant servaient à peser les marchandises convoyées par le train et notamment les chargements de sel.

Petit bâtiment enduit couvert d'un toit à une seule pente en tuiles tige de botte. On accède à l'intérieur par une ouverture piétonnière sans porte. Une large ouverture sur la façade Sud permet de voir le pont bascule et de manœuvrer les poids. Devant le bâtiment, on voit au sol les vestiges du pont bascule en bois.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :A conserver :

Conserver le bâtiment abritant le système de mesure et à l'avant le pont bascule.

A restaurer :

L'ensemble est à restaurer

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00042929

**NOM** : Four à chaux**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel**Adresse** : Route de Saint-Martin**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : ZC0058**zone Ap****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le four à chaux est construit entre 1843 et 1870, date à laquelle une cuve de préchauffage est ajoutée au four.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,
SPECIFICITES PATRIMONIALES ET
ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

L'ensemble se compose de plusieurs bâtiments isolés au nord-est de la commune. Une maison d'habitation, un appentis, un grand bâtiment de stockage et un four à chaux d'environ 10 mètres de haut pour un diamètre d'environ 3,5 mètres autour d'une cour fermée. Des extensions plus récentes ont été créées au sud-ouest. Les angles

et les ouvertures sont dépourvus de chaînages. Les toitures sont en tuile creuse. Le four est surmonté d'une grande cheminée tronconique, accessible par un escalier extérieur en pierre. Seule la cheminée est couverte d'un enduit, le reste des bâtiments sont en pierre sèche.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'implantation existante et la volumétrie des bâtiments seront conservées.

Les caractéristiques des constructions seront conservées : l'hétérogénéité de forme des ouvertures, ne pas enduire les murs en pierre sèche, conserver les façades aveugles ou peu percées.

La création de nouvelles ouvertures visibles depuis la voie publique est interdite.

Les maçonneries de moellons du mur de clôture seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit de la cheminée devra si possible retrouver sa teinte d'origine.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Ecole communale**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice public - école**Adresse** : La Garenne / rue Charles de Gaulles**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : AB1288**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

En 1882, 3000 mètres carrés de terrain sont achetés par la commune en bordure de la rue des Garennes pour la construction d'un groupe scolaire. Le 4 janvier 1884, l'entrepreneur de menuiserie à La Couarde, Pierre Rigny, commence les travaux d'après des plans de l'architecte-voyer Louis Bonnin. La construction du groupe scolaire nécessite des travaux annexes d'élargissement des deux ruelles voisines. L'édifice abrite alors une école de filles, une école maternelle (asile), un gymnase, entre jardin et cour. L'école est inaugurée le 17 janvier 1886. Deux ailes sont ajoutées au XX^e siècle pour abriter de nouvelles classes, la cantine et la crèche.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,**SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Le groupe scolaire est situé en face du square Roger Bonnin qui abrite le Monument aux Morts. Les parties anciennes de l'édifice se composent d'un bâtiment, en rez-de-chaussée, occupé par les salles de cours et de deux pavillons à étage carré, en avancée, servant de logement aux instituteurs. Deux ailes en retour d'équerre ont été construites ultérieurement dans l'alignement des pavillons. Un préau est édifié au fond de la cour. Les constructions récentes présentent de larges ouvertures et sont couvertes d'un toit en tuile creuse tandis que les bâtiments anciens sont éclairés par des baies à encadrement en pierre de taille et sont couverts en tuile mécanique. La façade principale est ornée d'un attique portant l'inscription "Ecoles communales". Un bandeau court le long des élévations sur rue et une corniche agrément les débords de toit.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les dispositions spécifiques des constructions autour de la cour fermée doivent être conservées : préserver l'implantation des bâtiments et conserver l'ordonnement des façades. Le mur bahut, sa grille en fer forgé et ses portails à piles seront conservés suivant leurs dispositions existantes.

Conserver les décors et les éléments architecturaux de façade : bandeau, corniche, encadrement d'ouverture, linteaux et appui de fenêtre, attique portant l'inscription « Ecoles communales ».

Les maçonneries de moellons du mur de clôture seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050514

**NOM** : Batterie HERTA**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice militaire - batterie**Adresse** : Le Peu Bernard, Les Brosses**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : AE0643**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'île de Ré est occupée par l'armée allemande. Les premières unités débarquent le 10 juillet 1940.

La batterie de côte allemande HERTA, placée sous le commandement du lieutenant capitaine Josef Reichard, est implantée au sud-est de La Couarde, au Peu Bernard, elle représente le deuxième site le plus important, fortifié par le Ille Reich sur l'île et constitue le poste de commandement général. Cette batterie devait défendre la côte face au Pertuis d'Antioche. Ces ouvrages bétonnés sont construits entre 1942 et 1944 d'après des modèles standardisés de la fortification allemande étudiés

pour l'édification du Mur de l'Atlantique.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,**SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

La batterie Herta est formée d'un poste de direction de tir constitué d'une ancienne batterie française de 138 Marine que les Allemands ont perfectionnée. Elle commande trois canons de 150 mm qui permettent un tir sur tout l'horizon. Deux casemates M 272 sont bétonnées sur le site afin d'abriter deux des trois canons établis sur le site.

La batterie dispose, pour assurer sa direction de tir, d'un ancien poste de télémétrie français (Leistand) et d'un poste de commandement (Markostand MP152). Un observatoire secondaire (Nebenleitstand) est utilisé comme poste de guet.

Le site est également équipé de quatre blockhaus servant d'habitation, de divers abris légers en tôle-métro, d'une infirmerie, de six soutes à munitions, de deux transformateurs et d'un château d'eau. Tous ces ouvrages sont établis en recul du rivage.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'ensemble des ouvrages de la batterie sera conservé dans son intégralité. Les travaux de restauration auront pour objectif la mise en valeur des dispositions originelles, sous réserve de justification du projet à l'appui de documents d'archives

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00042934

**NOM** : Porte - Demeure de la passe (détruite)**TYPE ARCHITECTURAL** : Élément patrimonial isolé : Porte**Adresse** : Route de Loix**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : AO0303**zone N****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Dès 1549, une dame de La Passe est mentionnée. Par la suite, plusieurs seigneurs sont évoqués comme Jean Sicateau (1598) et Timothée Bernard, écuyer (1630). En 1670, Abraham Vandermer en devient propriétaire, la famille Vandermer, seigneurs de La Passe, restent propriétaire jusqu'en 1735. Selon un procès-verbal de 1735, cette demeure de notable se distinguait par la présence d'un escalier double, d'un "pavillon" ou belvédère dont les boiseries étaient peintes et d'un pigeonnier. En 1765, Abraham-Paul Wesenhagen était sieur de La Passe et y habitait. A partir de 1816, la propriété, vendue en lots, est convertie en diverses exploitations rurales dont les bâtiments sont démolis au début du XXe siècle. En 1939, il ne restait plus que l'arc d'un portail et une porte piétonne, toujours visible aujourd'hui.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,**SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Seule reste visible une porte piétonne cintrée encadrée de deux pilastres et d'un linteau.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver la porte piétonne cintrée et son encadrement composé de deux piliers surmontés d'un linteau en pierre.

Les maçonneries de moellons du mur de clôture seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite).

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Monument aux morts**TYPE ARCHITECTURAL** : Edicule isolé – édifice funéraire**Adresse** : Rue Charles de Gaulle**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : domaine public**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Edifié sur un terrain donné par Georges Bonnin en 1919 pour être transformé en un parc public portant le nom de son fils unique, aviateur, ce monument est construit sur l'initiative de cet instituteur, grâce à sa contribution financière et au concours bénévole de la population couardaise. Le monument et le square sont conçus par l'architecte rochelais J. Godefroy qui confie l'exécution de la sculpture à son ami Aimé Octobre, prix de Rome. L'aigle sculpté est signé (A. Octobre) et porte la date 1922. Le moulage en bronze est assuré par Andro, fondeur d'art à Paris. Sur le plan d'origine, un glaive devait transpercer l'aigle et la

couronne impériale gisait à terre. Le monument aux morts est inauguré le 3 septembre 1922.

Deux obélisques élevés à la mémoire des soldats morts au combat en 1870 sont installés plus tardivement de part et d'autre du monument de 1914-1918 et deux colonnes tronquées élevées à la mémoire des soldats morts au cours de la seconde Guerre mondiale sont placés à l'entrée du square

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,**SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Le monument aux morts est situé au centre du square, tourné vers le nord. L'édifice, rectangulaire où sont inscrits en lettres d'or les noms des Couardais morts lors de la Première Guerre mondiale, est porté par un emmarchement de deux degrés. Au milieu de l'emmarchement se trouve un grand aigle renversé, aux ailes déployées. Sur la partie supérieure du monument sont sculptés deux grands rameaux sous lesquels ont été ajoutés les noms des Couardais morts lors des conflits de 1870-1871 et 1939-1945. Deux obélisques s'élèvent chacun sur un banc maçonné en demi-cercle.

Par comparaison avec les autres monuments aux morts de l'Ile de Ré, celui de La Couarde tranche par l'originalité de sa conception : la figure du Poilu n'est pas représentée mais à la place un aigle impérial germanique se brisant "la tête sur la muraille que [les poilus] ont dressée avec leur poitrine sur la route de l'invasion" (lettre de Godefroy). La qualité et les dimensions de la réalisation sont remarquables.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Monument protégé pour sa valeur de mémoire.

La composition et les éléments de décor du monument seront conservés et mis en valeur (entretien des inscriptions)

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043331

**NOM** : Kiosque à musique**TYPE ARCHITECTURAL** : Edicule isolé**Adresse** : Grande rue**Commune** : LA COUARDE-SUR-MER**Cadastre** : domaine public**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le 31 mai 1894, le conseil municipal de La Couarde approuve le projet de construction d'un kiosque à musique par l'architecte Bonnin.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Situé sur la Place Carnot, au nord de l'église, le kiosque se compose d'une base maçonnée en brique et chaînes d'angle en pierre calcaire sur un gradin de plan octogonal. La structure supérieure est constituée de poteaux de bois soutenant une toiture en poivrière, décorée de lambrequins en bois et épi de faîtage en zinc. De petites ouvertures, décorées d'un appareillage de brique peintes en jaune et formant un losange, sont pratiquées dans chacune des faces de la base. Le sol du kiosque est en plancher. Un escalier en bois permet l'accès au kiosque, à l'est. La balustrade en bois a été restaurée.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'ensemble architectural doit être conservé : la base maçonnée en brique polychrome et chaînes d'angle en pierre de taille calcaire, la toiture en poivrière et son décor de lambrequins en bois et épi de faîtage en zinc.

Toute restitution devra s'appuyer sur les documents d'archives.

LA COUARDE-SUR-MER – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050514



NOM : Baie - Maison 1, rue Aristide Briand

TYPE ARCHITECTURAL : Élément patrimonial isolé : Baie

Adresse : 1, rue Aristide Briand

Commune : LA COUARDE-SUR-MER

Cadastre : AB0361

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

La maison figure sur le cadastre napoléonien de 1828. L'encadrement de baie semble dater de la fin du 19e-début du 20e siècle.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

La maison est située à l'angle de la rue Aristide Briand et de la Grande Rue, axe principal accédant à la place de l'église. La baie est percée à l'étage de la maison et profite d'une vue privilégiée. Elle est décorée d'un encadrement de boiserie et de persiennes en bois. L'embrasure de l'ouverture est ornée de caissons en bois. La baie est décorée d'un appui mouluré en pierre et d'un garde-corps en ferronnerie ajourée.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver et restaurer à l'identique l'ensemble des éléments menuisés : l'embrasure de la baie, son encadrement en bois et les caissons en bois, ainsi que les persiennes en bois.

Conserver l'appui de fenêtre mouluré en pierre.

Conserver et restaurer à l'identique le garde-corps en ferronnerie ajourée.

6 – Le Bois-Plage-en-Ré

Tableau récapitulatif du patrimoine bâti remarquable du Bois-Plage-en-Ré :

	parcelle cadastrale	rue	n°	typologie architecturale	
HABITAT					
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AB0124	rue Aristide Briand	24	Maison bourgeoise (Mairie)	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AB0945	rue des Pierrettes	52-56	Maison de bourg (école de musique)	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AE1140	rue de la Benatière	91	Maison bourgeoise (Tour Malakoff)	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AE0799 - AE0800	rue de la Benatière	96	Maison bourgeoise	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AE0539	rue de la Benatière	79	Maison bourgeoise	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AB0004	rue Chef de ville	344	Maison bourgeoise	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AB0606	petite rue de la caillette	1	Maison bourgeoise	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AE1454	rue Menuteau	197	Maison bourgeoise	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AH1378	rue Pasteur	6	Maison bourgeoise	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AH1141	rue de Bel Air	89	Maison bourgeoise	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AB0583, AB0584, AB0852, AB0853, AB0892, AB1155, AB1158, AB1159	rue de la Blanche		Maison de ville (ancienne Maison des Enfants)	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	OM0625, OM1128, OM1307, OM1308	rue de La Croix Blanche		Enclos (La Croix Blanche)	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AH0755	rue Pasteur	5799	Maison de bourg (Horloge du Morinand)	
EDIFICES INDUSTRIELS ET AGRICOLES					
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AH0640, AH0641	rue de Bel Air	12	Edifice industriel	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AH1094	rue Raise Flottaise		Moulin de Belerre	
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AL2732, AL0737, AL0738, AL0739, AL0741	Cheminement des civettes		Coopérative UNIRE	
EDIFICES MILITAIRES					
LE BOIS-PLAGE-EN-RE	AO0543, AO0487	Le Peu Bernard		Batterie de côte HERTA	

EDIFICES DE CULTE				
LE BOIS-PLAGE- EN-RE	AB0152	place de l'Eglise		Eglise paroissiale Notre-Dame de Tous les Saints
EDICULES OU ELEMENTS ISOLES PATRIMONIAUX				
LE BOIS-PLAGE- EN-RE	domaine public	rue de l'Eglise		Monument aux morts

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Ancienne mairie
TYPE ARCHITECTURAL : Edifice public

Adresse : 24, rue Aristide Briand
Commune : LE BOIS-PLAGE-EN-RE
Cadastre : AB0124

zone Ua

**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Au lendemain de la Révolution, les premières réunions des agents de la commune sont tenues dans la chapelle de la Clairaye. En l'An II (1793-1794), la mairie est installée dans un immeuble privé que la commune loue. En 1828, la municipalité projette d'acquérir la maison Phelippot, située derrière l'église, pour y installer la mairie, une salle de classe et une prison, cela permettrait aussi d'agrandir la place de l'église. Mais il faut attendre 1841 pour que la commune acquière la propriété du sieur Phelippot-Blaye. L'immeuble est aménagé entre 1842 et 1844 pour y installer les services de la mairie. En 1876, une école communale pour filles et garçons a été construite à l'emplacement du cimetière et l'agencement intérieur de la mairie est modifié.

En 1880, la commune achète l'immeuble Mercier pour agrandir la mairie. Le 28 août 1881, la commune projette d'acquérir la maison de Victor Cognacq-Roy, située en face des locaux communaux, pour y créer une nouvelle mairie et installer une salle d'asile dans l'ancienne mairie. Cette maison se compose d'un corps d'habitation, d'une cour, d'un kiosque et d'un bassin que la commune devra établir. L'immeuble est en partie détruit et reconstruit avec les matériaux de la démolition. Le 10 juin 1883, les travaux d'aménagement de la mairie et de la salle d'asile sont adjugés à Rigny, entrepreneur à La Couarde. La mairie et l'école enfantine sont inaugurées le 1er novembre 1883.

Au cours des années 1970, l'agencement intérieur de la mairie est réaménagé. En 1989, la mairie fait de nouveau l'objet de travaux d'aménagement intérieur d'après les plans de l'architecte Serge Guinut.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Le bâtiment actuel de la mairie est situé au nord de l'église, à l'alignement de la rue. Couvert d'un toit à longs pans en tuile creuse, l'édifice présente une élévation sur rue ordonnancée. Le rez-de-chaussée présente un bossage continu, une frise à motifs délimite l'étage et un entablement dorique couronne la façade. Les ouvertures de l'étage et la porte d'entrée sont décorées d'un linteau à médaillon avec tête sculptée et feuillage. Les ouvertures de la façade sur cour sont simplement appareillées en pierre de taille. Dans la cour, un magasin en rez-de-chaussée est adossé au mur est, une annexe s'appuie sur le mur nord au fond de la cour.

Matériaux : moellon calcaire, pierre de taille, enduit, tuile creuse et mécanique

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver les éléments architecturaux : frises, corniche, entablement, encadrements moulurés des baies, médaillons, etc.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043095



NOM : Ecole de musique
TYPE ARCHITECTURAL : Maison de bourg

Adresse : 52-56 rue des Pierrettes
Commune : LE BOIS-PLAGE-EN-RE
Cadastre : AB0945

zone Ua

**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le bâtiment actuel de l'école de musique était auparavant le siège de la fanfare du Bois-Plage-en-Ré la Lyre nationale. Sur la façade on peut d'ailleurs voir la lyre, symbole de l'ensemble musical. Cette maison dite de la musique acquise par l'harmonie en 1929 a été donné à la commune afin de pouvoir y effectuer les travaux nécessaires mais avec l'obligation d'y enseigner la musique.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Maison de bourg à l'alignement sur la rue de l'église. L'entrée actuelle se fait dans l'extension rue des Pierrettes. La façade principale à pan coupé à l'angle de la rue, présente une élévation à trois niveaux : une cave ouverte par deux soupiroux, un rdc surélevé de trois travées avec au centre une porte accessible par un escalier à 3 degrés, un étage avec deux fenêtres séparées par un imposant cadran solaire. Les angles et l'encadrement des ouvertures est en pierre de taille. Le haut de la façade présente un pignon carré marquant le pignon à 2 pentes de la maison. Le cadran solaire est placé au centre d'un bas-relief architecturé composé de deux pilastres cannelés supportant un entablement dorique et une corniche saillante. Au centre deux autres pilastres à guirlande végétale supportent un décor identique formant encadrement autour du cadran solaire. En-dessous est gravée la date de 1819. Un second bâtiment à l'arrière était séparé du logis principal par une petite cour carrée qui a fait l'objet d'un ajout d'un bâtiment contemporain.

Matériaux : moellon calcaire, pierre de taille, enduit, tuile creuse

Illustrations : Façade actuelle / façade en 1970 / cadastre 1848

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Le pan coupé latéral sera conservé.

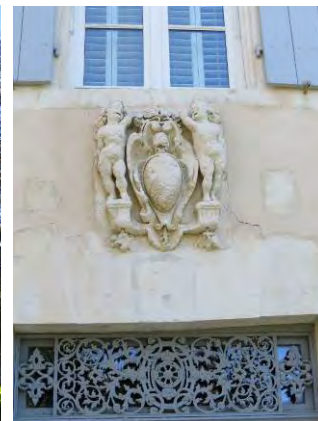
Le couronnement de la façade en forme de pignon carré sera conservé.

Les enduits de façade restaurés selon les mises en œuvre traditionnelles, la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement

Conserver les décors architecturaux : frises, bandeau, corniche, cadran solaire.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043086

**NOM** : Tour Malakoff**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : 91 rue de la Benatière**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AE1140**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison atypique dans le paysage architectural de l'île de Ré a été construite en 1854 par Théodore Phélipot, érudit et collectionneur de renom. Engagé dans la vie locale, il est également maire du Bois-Plage pendant près de 22 ans. Il semblerait que lors de la réalisation de la maison, il fit remployer dans les murs des pierres tombales provenant des cimetières de la chapelle de La Clairaiie et de La Croix-Gouin, ainsi qu'un blason de la même chapelle de La Clairaiie. A partir de 1962, Théodore Phélipot ouvre son cabinet de curiosités au public et en fait le premier musée d'érudition de l'île de Ré vanté par les guides touristiques. Cette collection, rachetée en 1905 par Ernest Cognacq, donnera naissance au musée qui porte son nom à Saint-Martin. (cf. Le musée Ernest Cognacq – Saint-Martin-de-Ré)

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Grande maison bourgeoise est en recul sur la rue. Présence d'un mur bahut surmonté d'une grille et d'un portail en fer forgé encadré de deux piliers en pierre de taille. Ouvre sur un premier jardin. La façade principale est composée de 7 travées ordonnancée, les encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, corniches, plein de travées et belvédère sont en pierre de taille. Les deux niveaux sont séparés par une corniche. La porte d'entrée comprend un large perron et est surmontée d'une corniche portée par des consoles. La façade arrière est composée de 5 travées dépourvues de décor sauf un blason en pierre au-dessus de la porte ventrale. Le belvédère est une tour polygonale ouverte sur 4 faces par des fenêtres semi-circulaires et couverte d'un bulbe en zinc. Une balustrade en pierre ceinture la terrasse du belvédère.

Matériaux : moellon calcaire, pierre de taille, enduit, tuile creuse et mécanique, zinc

Illustrations : façade sur rue / façade arrière / sculpture façade arrière

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'implantation des bâtiments sur la parcelle, avec le jardin en avant et la clôture mur bahut sera conservée. La vue sur la façade principale depuis la rue, à travers la grille ajourée sera préservée. Conserver les éléments architecturaux : sculpture, frises, corniches, sculptures et encadrements en pierre de taille.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.
En cas de remplacement de pierre de taille, celles-ci devront être de même nature et reprendre les mises en œuvre existante.

**NOM** : Tour Malakoff (Bâtiment d'entrée – fabriques)**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : 79 rue de la Benatière**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AE0539**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison aujourd'hui divisée de la parcelle voisine, constituait l'entrée principale de la demeure construite en 1854 par Théodore Phélipot.

Cf. fiche parcelle AE1140

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Imposant portail d'entrée en pierre de taille composé de deux pilastres encadrant une ouverture en arc segmentaire avec clé saillante. L'ensemble est surmonté d'un entablement avec frise à triglyphes portant un fronton à volutes. Le portail est en fer forgé, orné de la lettre P de Phélipot. La porte piétonne forme en arc en plein cintre couronné d'un entablement porté par deux consoles. La porte est en bois à lames verticales et clous en pointe de diamant.

Le bâtiment d'entrée est de plan rectangulaire en RDC avec comble. Le soubassement de ce bâtiment est en grande partie formé par des pierres tombales. La porte d'entrée est précédée d'un perron, encadrée de 2 fenêtres. L'ensemble des ouvertures est couvert en arc segmentaire à clef saillante. La façade est couronnée d'une imposante corniche, surmontée au milieu d'une lucarne à fronton cintré avec ouverture ovale. Le toit est en appentis avec demi-croupe en tuiles mécaniques.

La fausse tour est une construction pleine semi-circulaire en petits moellons. Elle est ornée dans sa partie inférieure d'un bandeau avec culot, plus haut d'une fausse braie en accolade, d'une corniche, d'un encorbellement et de créneaux.

La remise de plan rectangulaire comporte une porte en anse de panier, sa clé est ornée d'une tête de diable. De chaque côté une petite ouverture ; un œil de bœuf et un losange.

Le pigeonnier est de plan carré à 2 niveaux. La porte rectangulaire est ornée d'une tête, au-dessus, une fenêtre cintrée porte la date de 1882. La séparation des niveaux se fait avec un bandeau saillant, une



corniche couronne l'ensemble. Les angles du 2d niveau sont abattus. Sur les deux autres faces Nord et Sud, s'ouvrent 2 petites baies en plein cintre encadrée de brique portées par un imposant appui mouluré. Le pigeonnier est couvert d'un toit pavillon relevé à la base par des coyaux

Matériaux : petit moellon, enduit, pierre de taille, tuile creuse

Illustrations : Portail d'entrée / porte piétonne / façade du corps de bâtiment de l'entrée / pigeonnier et tour d'inspiration médiévale

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Au vu de la qualité et de la rareté des éléments formant cet ensemble bâti, l'ensemble doit être conservé en l'état, restauré si besoin (implantation, volumétrie, maçonneries, couvertures, menuiseries et éléments architecturaux des constructions).

Une attention particulière doit être portée à l'ensemble de pierres tombales servant de soubassement à la maison.

Les parements en pierre de taille calcaire seront conservés apparents. En cas de remplacement de pierre, celles-ci devront être de même nature et reprendre les mises en œuvre existantes.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement, ou rester en retrait si éléments architecturaux initialement construits en saillie (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Maison 96 rue de la Benatière**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : 96 rue de la Benatière**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AE0799 – AE0800**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Maison bourgeoise construite en 1855.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Grande maison bourgeoise sur la rue. Présence, à l'est de la parcelle, d'un mur enduit couronné de tuiles mécaniques et d'un portail en fer forgé encadré de deux piliers en pierre de taille. Le portail ouvre sur un jardin et est encadré de deux petits pavillons couverts en tuiles mécaniques et présentant un épi de faîtage. La façade principale est composée de 4 travées ordonnancées. Le rez-de-chaussée présente un décor de table continue, il est séparé de l'étage par un bandeau saillant. La porte d'entrée est accessible par un perron de deux marches et comporte une imposte vitrée protégée par un décor en fer forgé. Le 2e niveau est en pierre de taille et surmonté d'une corniche à entablement denticulé. Les fenêtres du 1er étage présentent une imposte saillante soutenue par deux consoles. Le soubassement, les angles et les niveaux sont soulignés par un léger surhaussement.

Matériaux : moellon calcaire, pierre de taille, enduit, tuile mécanique

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'ordonnancement de la façade sur rue et le perron seront conservés selon les dispositions existantes. Conserver les éléments architecturaux : frises, corniche à modillons, décor de table continue, appuis de baie sur consoles.

Le dessin des menuiseries anciennes sera conservé (volets, fenêtres, porte d'entrée).

Les parements en pierre de taille calcaire seront conservés apparents. En cas de remplacement de pierre, celles-ci devront être de même nature et reprendre les mises en œuvre existante.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Maison 344 rue Chef de Ville

TYPE ARCHITECTURAL : Maison bourgeoise

Adresse : 344 rue Chef de Ville

Commune : LE BOIS-PLAGE-EN-RE

Cadastre : AB0004

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

Parcelle bâtie sur le cadastre de 1843. La façade pourrait avoir été refaite vers 1900.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Petite maison bourgeoise sur la rue. La façade présente un parement atypique sur le territoire de briques rouges. Les chaînages d'angles et les encadrements d'ouvertures sont décorés par des fausses pierres de taille saillantes blanchies. Les linteaux et impostes sont traités à l'identique. La porte d'entrée est accessible par un perron à 1 emmarchement ; Le soubassement est en pierre de taille. Un bandeau saillant sépare les deux niveaux ainsi qu'une corniche sous la toiture.

Matériaux : brique, pierre de taille, tuile mécanique

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver le parement de façade en brique, légèrement en retrait des encadrements et chaînages en pierre de taille calcaire.

Conserver les décors architecturaux : encadrements, chaînages d'angle, bandeau, corniche.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Maison 1 petite rue de la Caillette
TYPE ARCHITECTURAL : Maison bourgeoise

Adresse : 1 petite rue de la Caillette

Commune : LE BOIS-PLAGE-EN-RE

Cadastre : AB0606

zone Ua



PRESENTATION HISTORIQUE :

Parcelle bâtie sur le cadastre de 1843. La façade pourrait avoir été refaite vers 1900.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Petite maison bourgeoise de seulement 2 travées sur la rue. La façade présente un parement de mosaïque de briques rouges et de ciment. Les chaînages d'angles et les encadrements d'ouvertures sont décorés de fausses pierres de taille saillantes blanchies. Les linteaux et impostes sont traités à l'identique. La porte d'entrée est accessible par un perron à 1 emmarchement ; Le soubassement est en pierre de taille. Un bandeau saillant sépare les deux niveaux ainsi qu'une corniche à entablement sous la toiture.

Matériaux : brique, ciment, pierre de taille, tuile creuse

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver le parement de façade en briques polychromes suivant le calepinage existant, légèrement en retrait des encadrements et chaînages en pierre de taille calcaire.

Conserver les décors architecturaux : encadrements, chaînages d'angle, bandeau, corniche...

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet



NOM : Maison 197 rue Menuteau
TYPE ARCHITECTURAL : Maison bourgeoise

Adresse : 197 rue Menuteau
Commune : LE BOIS-PLAGE-EN-RE
Cadastre : AE1454

zone Ua

**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Maison construite vers 1880 à la place d'une maison plus ancienne

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Grande maison bourgeoise en recul sur la rue. Présence d'un mur bahut en pierre de taille surmonté d'une grille et d'un portail en fer forgé encadré de deux piliers en pierre de taille. Le mur bahut est également encadré par deux piliers en pierre identiques. Ouvre sur un premier jardin. La façade principale est composée de 4 travées ordonnancée, l'ensemble est enduit sur un ton ocre et les encadrements des ouvertures, chaînes d'angle, corniches, sont en pierre de taille. Les deux niveaux sont séparés par un bandeau et le haut de la façade souligné par une corniche. La porte d'entrée comprend un perron et est formée d'un double vantail en bois sculpté avec initiales.

Matériaux : petit moellon, enduit, pierre de taille, tuile creuse

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La composition d'ensemble et l'implantation de la maison identifiée et de ses espaces libres devra être préservée et mise en valeur selon ses caractéristiques architecturales et paysagères initiales : implantation du bâti en retrait de la rue, conservation des espaces de jardin visibles depuis la rue (pas d'extension sur la rue).

Le mur-bahut et son portail seront conservés et restaurés selon les dispositions existantes. La grille sera conservée et restaurée.

L'ordonnancement des façades avant et arrières, ainsi que les éléments architecturaux seront conservés (corniches, pilastres, encadrements des ouvertures en pierre de taille, perrons).

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement, ou rester en retrait si éléments architecturaux initialement construits en saillie (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Maison, 6 rue Pasteur**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : 6 rue Pasteur**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AH1378**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Maison construite à la fin du 19e siècle ou au début du 20e siècle.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Maison bourgeoise sur rue de trois travées ordonnancées. La façade se compose d'un soubassement en pierre de taille, d'un bandeau mouluré divisant les niveaux et d'une corniche sous toiture. A l'Est de la maison principale, l'entrée sur le jardin se fait par une grille en fer forgé portant les initiales DN encadrée par deux piliers à pots et deux pavillons en RDC couvert de tuiles mécaniques et coiffés d'un épi de faîtage. Les encadrements des ouvertures sont décorés en alternance de pierre et de brique. Les chaînes d'angles sont en bossage et une corniche à frise denticulée complète le décor de façade.

Matériaux : petit moellon, enduit, pierre de taille, tuile creuse et mécanique, brique

Illustrations : Façade du logis sur rue / pavillons d'entrée / détail pavillon

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La composition d'ensemble et l'implantation de la maison identifiée et de ses espaces libres devra être préservée et mise en valeur selon ses caractéristiques architecturales et paysagères initiales : implantation du bâti en L, conservation des espaces de jardin visibles depuis la rue. La volumétrie des pavillons et les pentes de toits seront conservées (surélévation interdite).

Conserver les éléments et détails architecturaux : frise, corniches (moulurée et à modillons), encadrements en pierre de taille et brique, portail à pilastres couronnés de pots à feux, souche de cheminée en briques, épis de faîtages, etc. La grille sera conservée et restaurée.

Sur les pavillons, les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra rester en retrait des éléments architecturaux initialement construits en saillie (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

Les réseaux seront si possible enlevés en façade.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : néant

**NOM** : Maison 89, rue de Bel Air**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : 89, rue de Bel Air**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AH1141**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Maison construite en 1885.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Maison bourgeoise sur rue de 4 travées ordonnancées. La façade se compose d'un soubassement en pierre de taille, d'un bandeau mouluré divisant les niveaux et d'une corniche sous toiture. Le décor de façade est intégralement en pierre de taille. Au RDC les linteaux des fenêtres sont composées d'alignements de pierre verticaux. La porte est accessible par un perron de 2 marches et est encadrée d'un décor mouluré avec clé saillante encadrée de volutes et décorée d'un motif végétal et portant la date de 1885. Les encadrements des ouvertures sont décorés en alternance de pierre et de brique. Les chaînes d'angles sont en bossage et une corniche à frise denticulée complète le décor de façade.

Matériaux : petit moellon, pierre de taille, tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La façade principale ne pourra accepter de nouveaux percements, la composition sera conservée. Les parements en pierre de taille calcaire seront conservés apparents. En cas de remplacement de pierre, celles-ci devront être de même nature et reprendre les mises en œuvre existante. Les pierres de soubassement seront nettoyées. L'intervention ne devra pas altérer les pierres de taille qui resteront apparentes.

Conserver les éléments architecturaux : perron, frise, corniches, décor de pierre de taille, décor sculpté, encadrement mouluré de la porte d'entrée

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043112

**NOM** : Maison des enfants**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison bourgeoise**Adresse** : rue de la Blanche**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AB1158**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le 22 mars 1863, Demoiselle Félicité Brin fait donation à la commune du Bois-Plage de deux maisons et Marc Bernardeau aîné donne à la commune la somme de 6000 francs à condition que les immeubles soient destinés à la fondation d'un établissement religieux dirigé par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul pour l'éducation des enfants et le soin des malades pauvres à domicile. En 1917, Madame Gaston Lem, aidée par quelques habitants de l'île de Ré, achète l'ancien couvent des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, désaffecté depuis 1905, et y fonde un préventorium marin. Elle fait don de l'établissement à la Ligue Fraternelle des Enfants de France. L'établissement est reconnu d'utilité publique le 23 mars 1898. Il a pour but de fortifier, par une cure d'air prolongée, des enfants fatigués, pré-tuberculeux mais non contagieux. La Maison des Enfants se composait de quatre sites d'accueil : le Clos Marin, la Maison du Soleil, la Venelle Fleurie et le Camp des Clairais répartis dans le village.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Le préventorium se compose de différentes constructions formant un T dont le tronc est occupé par un bâtiment isolé en fond de cour, à l'est. Cet édifice se compose d'une façade ordonnancée de 5 travées. Côté jardin, l'entrée se fait par un large perron. La porte d'entrée est surmontée d'une petite fenêtre cintrée. L'ensemble est couvert d'un toit pavillon en tuiles mécaniques. Les encadrements des ouvertures et les angles de façade sont en pierre de taille, le reste des façades est enduit. Au rez-de-chaussée d'une salle de classe et d'une salle de jeux côté cour, d'une salle de lavabos pour garçons et d'un vestiaire pour garçons côté rue, ces pièces étant toutes desservies par un vestibule central. A l'étage des dortoirs sont aménagés. Matériaux : petit moellon, pierre de taille, tuile creuse.

Illustrations : Façade sur jardin / façade rue de la Blanche / CP coll. AD

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La façade principale ne pourra accepter de nouveaux percements, la composition sera conservée. La forme des ouvertures sera conservée selon l'existant. Le remplacement des menuiseries et leur dessin devront être réalisés en cohérence avec la composition de la façade. Conserver le perron.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement, ou rester en retrait si éléments architecturaux initialement construits en saillie (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

**NOM** : La Croix Blanche**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : rue de la Croix Blanche**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : 0M0625, 0M1128, 0M1307, 0M1308 **zone Ap****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Depuis 1725, Etienne Chesneau, négociant à Saint-Martin, et sa femme Henriette Benigne Aubry, étaient propriétaires d'un terrain au lieu-dit La Croix Blanche. En 1740, ils font l'acquisition d'un moulin à vent séparé de la parcelle qu'ils possèdent par un chemin conduisant au village du Morinant. Puis, en 1746, les époux Chesneau achètent un jardin au sud du terrain et à l'est d'une vigne, entourée de bois qu'Etienne Chesneau avait auparavant achetée à Nicolas Grollaud. Ce jardin est entouré de murs et planté d'arbres fruitiers, il contient un pigeonnier, des chambres hautes et basses et d'autres dépendances contenant des plantes et six cent ceps de vigne.

En 1767, Joseph Etienne Jamain fils, procureur, et Marie Anne Victoire Chesneau, son épouse, reçoivent la propriété de La Croix Blanche lors du partage des biens de la succession d'Etienne Chesneau et Henriette Benigne Aubry. La propriété se compose alors d'un corps de logis entre cour et jardin, constitué d'un vestibule, une cuisine et deux chambres au rez-de-chaussée, trois chambres et plusieurs cabinets à l'étage. A droite de la cour d'entrée, trois celliers servent de chais ; à gauche de la cour, un cellier renfermant un puits et deux pannes à lessive, une chaufferie convertie en boulangerie avec four à pain, une chambre pour les ouvriers, une écurie et des latrines. Au milieu de la cour, un timbre

en pierre et une balustrade délimitant la partie domestique de la partie privée.

En 1776, La Croix Blanche est vendue par Etienne Chesneau, l'aîné, négociant, à Jacques Laydet, négociant à Saint-Domingue. Lorsque ce dernier meurt en 1776, son épouse Anne Pan confie la gérance du domaine de La croix Blanche à François Baudin qui l'acquiert en 1789.



**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES
REMARQUABLES :**

Située au nord-est de la commune, la propriété de La Croix Blanche se compose d'un corps de logis en fond de cour, flanqué de deux ailes en retour abritant les dépendances et ouvert sur un vaste jardin clos au sud, prolongé par un petit bois. Le corps de logis présente une élévation ordonnancée à sept travées et étage carré, couvert d'un toit en tuile creuse. Les ouvertures présentent un linteau échancré, un chambranle et un appui saillant orné d'une coquille Saint-Jacques. Une corniche moulurée court au sommet des murs, les gargouilles sont en forme de canon.

Le corps de bâtiment principal est traversé en profondeur par un couloir donnant accès au jardin ; un deuxième couloir longe la façade nord et distribue deux vastes chambres aux murs lambrissés à chaque extrémité, un cabinet à l'est et la cage d'escalier à l'ouest. A l'étage, la distribution est identique.

La cour est encadrée de deux ailes en retour. A l'ouest, deux anciens celliers ont été distraits de la propriété et ne sont plus accessibles par la cour ; à la suite, l'ancienne cuisine abrite un évier en pierre, une cheminée et un potager, un escalier en bois donne accès à une petite mezzanine. Au milieu de la cour, un timbre et une ancienne pompe à eau sont toujours visibles.

Le jardin est entouré de murs en pierre et délimité au sud par deux glacières en vis-à-vis et un pavillon à l'ouest de celle-ci ; au-delà s'étend un petit bois dans lequel ont été aménagés un puits, un bassin et de petits murs en pierre.

Matériaux : petit moellon, pierre de taille, tuile creuse.

Illustrations : Façade sur jardin / entrée côté route / glacière / cadastre 1843

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La composition d'ensemble et l'implantation de la maison identifiée et de ses espaces libres devra être préservée et mise en valeur selon ses caractéristiques architecturales et paysagères existantes : implantation du bâti en U autour d'une cour fermée, conservation des espaces de jardin visibles sur l'arrière. Les extensions sont interdites dans l'avant-cour et sur la façade arrière du logis.

Conserver les éléments et détails architecturaux : encadrements de baies, moulurations (portail)

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement, ou rester en retrait si éléments architecturaux initialement construits en saillie (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

Les baies obturées des dépendances et du logis pourront être restituées, les menuiseries devront être dessinées en cohérence avec la composition des façades et les menuiseries existantes.

Conserver les édifices dans le jardin témoins de l'art du jardin au 18^e siècle : glacière, bassin...

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Horloge du Morinand**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison de bourg**Adresse** : 5799 rue Pasteur**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AH0755 - AH0756**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Début 1902, la municipalité rachète un jardin pour y construire une école pour les enfants des quartiers du Rouland et du Morinand. Le bâtiment comprend alors une garderie, un préau ouvert, une cour ainsi qu'un logement de deux pièces pour la gardienne. À l'époque, les habitants de la pointe du Morinand demandent l'installation d'une horloge sur le toit de ce nouveau bâtiment afin d'appeler la population locale, tenue loin des clochers des deux bourgs. Le 7 septembre 1902, Clément Bourget-Dupeux, maire du Bois-Plage, inaugurerait la nouvelle école coiffée de son clocher-horloge. Ainsi, le bâtiment communal servira, jusque dans les années 1960, d'école pour les petits Boitais à la croisée des chemins. En 1992, à la demande de la municipalité, l'architecte Pascal Poulin a dessiné un nouveau clocheton dans le respect de l'architecture traditionnelle. Ce clocheton chapeaute ce qui est dorénavant le local de la pompe à incendie.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Petit bâtiment de forme polygonale ouvrant sur le carrefour de la pointe du Morinand par une porte charretière à double vantaux à lames verticales jointives. Au-dessus se trouve le clocheton en pierre agrémenté de trois horloges et d'une cloche. Sur la façade Sud, Une haute fenêtre rappelle la présence d'une classe dans ce bâtiment. Au-dessus, un oculus éclaire le comble. Adroite un portail en pierre à entablement est accessible par un emmarchement de deux degrés. L'ensemble des ouvertures est encadré de pierre de taille. Sur la façade Sud remaniée d'ancien chaînages d'angle et un soubassement sont également en pierre.

Matériaux : petit moellon, pierre de taille, tuile creuse.

Illustrations : Façade avec horloge / façade rue Pasteur / porte rue Pasteur

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Le nombre et la forme des ouvertures rappelant la destination de la maison (portail d'entrée et large fenêtre) seront conservés. Le clocheton et l'horloge seront conservés. Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement, ou rester en retrait si éléments architecturaux initialement construits en saillie (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Ancien édifice industriel 12 rue de Bel Air**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel**Adresse** : 12 rue de Bel Air**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AH0640, AH0641**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Parcelle bâtie en 1843, l'ensemble des bâtiments ont été reconstruits entre 1880 et 1900. Le corps principal est plus moderne que les deux bâtiments en RDC.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Bâtiment se composant d'un corps principal à 1 étage formant un angle rentrant réalisé tardivement au coin du carrefour et accolé au nord à un second bâtiment en RDC, vraisemblablement formant des dépendances.

Le corps principal présente des façades non ordonnancées composées de multiples ouvertures cintrées de différentes formes. A l'exception de la porte d'entrée possiblement créée ultérieurement, elles sont toutes encadrées de brique rappelant la fonction industrielle du bâti, sûrement une distillerie. Les façades sont enduites et une bande de coaltar a été faite en pied de façade.

Les dépendances forment un long bâtiment rectangulaire composé d'un alignement de fenêtres cintrées à l'encadrement et clé saillants. Les deux portes charretières sont également cintrées. L'entrée principale est encadrée de 2 pilastres portant un arc surbaissé en anse de panier et une marche. La seconde porte au décor plus sobre ne présente qu'un encadrement de brique avec clé saillante.

Matériaux : petit moellon, pierre de taille, tuile creuse, brique, enduit.

Illustrations : Façade principale / façades des dépendances

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La forme des ouvertures (rappelant la destination de la maison), les éléments architecturaux et les contrevents existants seront conservés.

Tout projet de modification des menuiseries devra respecter le dessin des baies cintrées : conservation/restauration des éléments originaux en bon état, adaptation de nouveaux profils en cohérence avec dessin général de la baie cintrée et la composition de la façade.

La mise en peinture des briques est interdite : le retour aux encadrements de briques apparentes est encouragé.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043113

**NOM** : Moulin de Bellerre**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice agricole - Moulin**Adresse** : Raise flottaise**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AH1094**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le premier contrat de vente de ce moulin a été passé avant 1674. A la suite de la tempête de 1978, le moulin a été restauré par son propriétaire. Il est le seul, sur l'île de Ré, à être conservé dans son intégrité, avec ses ailes.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, les nombreux moulins du Bois-plage, à l'instar de ceux de l'île, s'arrêtent de fonctionner, ne pouvant faire face à la concurrence de la minoterie industrielle. Les propriétaires choisissent alors d'en retirer les ailes afin de ne pas être imposés injustement.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Le moulin, placé hors du bourg, se compose d'une tour et de son cerne pavé et clôturé d'un muret en pierre sèche, qui a pour fonction de protéger le passant des ailes en action. La tour est percée de deux portes, permettant de rentrer dans le moulin même lors de son fonctionnement. Au sommet, la toiture conique en bois pivotante permettait de placer au mieux les ailes du moulin. Elle était souvent peinte de couleur vive. Autour de la cour, se trouvent l'habitation du meunier en rez-de-chaussée, une écurie, une grange, un cellier avec son treuil, un puits et un jardin.

Matériaux : petit moellon, pierre de taille, tuile creuse, enduit.

Illustrations : Façade principale / cadastre 1843

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'emprise du clos du moulin, le cerne non bâti (espace entre le moulin et les bâtiments) et les murs de clôture de l'ensemble architectural seront conservés. La volumétrie générale de l'ensemble architectural (fût du moulin et sa toiture conique, bâti attenant ne dépassant pas le niveau du RDC, souches de cheminées) sera conservée. Le puits sera conservé et restauré.

La mise en couleur des calottes de couverture en bardeaux de bois sera autorisée, sous condition d'intégration dans l'environnement proche et lointain.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Coopérative UNIRE**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel – coopérative**Adresse** : Cheminement des Civettes**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AL2732, AL0737, AL0738, AL0739, AL0741**zone Ux****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la culture du vin reste prédominante sur l'île. Le terroir est marqué par une forte division parcellaire provoquée par des divisions successorales égalitaires. Cette spécificité rend d'autant plus difficile la mise en place de nouvelles techniques de culture et notamment la mécanisation. Parallèlement à cela, la qualité des vins est très médiocre et les rendements assez faibles. Chaque vigneron assure ses assemblages et la vente est ensuite assurée par des courtiers spécialisés. Les vins de l'île de Ré sont, pour certains, dédiés à la distillation du Cognac puisqu'ils se trouvent dans la région d'appellation.



Dans l'élan du premier essai de remembrement des terres agricoles en 1947, la Coopérative Viticole est créée en 1951 avec l'appui des syndicats agricoles. Cette structure, symbole de la solidarité insulaire, a pour but de fédérer les viticulteurs de l'île et de remplacer la multitude des exploitants par une structure plus large permettant de réduire les coûts et de soutenir les petits producteurs. Au départ soixante, les adhérents sont plus de cinq cent quatre-vingts en 1975. Au fil des années, l'action de la coopérative va permettre d'améliorer sensiblement la qualité du vin et d'introduire des techniques de culture plus modernes. Aujourd'hui, la superficie cultivée en vigne sur l'île de Ré représente environ 650 hectares.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Le bâtiment reprend les codes de l'architecture d'après-guerre, rondeur des formes, géométrie des décors et rappelle sa destination industrielle. Des éléments ont également été repris des anciennes distilleries telles que les fenêtres semi-circulaires.

Une grande tour de type silo rappelle également la vocation industrielle du site.

Matériaux : petit moellon, tuile creuse, enduit.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La façade principale (voir photo) conservera sa composition de façade.

En cas de rénovation/extension, le projet s'inspirera de l'esthétique de l'architecture des années cinquante et des éléments en lien avec l'histoire viticole. Les extensions ne devront pas altérer la lisibilité de la volumétrie de la tour.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050514

**NOM** : Batterie Herta**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice militaire - batterie**Adresse** : Le Peu Bernard**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AO0543, AO0487**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La batterie Herta est le deuxième site le plus important du Mur de l'Atlantique sur l'île de Ré. Occupée par 168 marins, elle avait pour rôle de défendre la côte face au Pertuis d'Antioche.

Cette batterie de grande envergure est une position de commandement et abrite l'état-major. Elle se compose d'un poste de direction de tir pour trois canons qui permettent de protéger l'horizon à 360°. Afin de protéger les canons, deux casemates en béton sont construites en 1944 toujours visibles en haut des dunes. Ce site de premier ordre était doté de gros moyens de communication et de grandes possibilités d'observation. Il dispose également de deux canons pour la défense anti-aérienne. Enfin, tout au long du rivage, des pièces d'armement pouvaient être utilisées pour de la défense rapprochée en cas de débarquement. La plage elle-même étant protégée par divers éléments : portes belges, asperges de Rommel, mines et fils barbelés.

A ces bâtiments techniques s'ajoutent également des blockhaus d'habitation, des abris en tôle-métro, une infirmerie, des stocks de munition et un château d'eau. Tous ces ouvrages sont établis en recul du rivage. Dans le mess de la batterie était écrit en allemand : « plutôt mort qu'esclave ».

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Divers bâtiments en béton réalisés sur les modèles types de blockhaus mis en place durant la Seconde guerre mondiale par l'armée allemande.

Matériaux : béton.

Illustrations : Bâtiment de commandement / Poste de tir / Casemate à canon

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'ensemble des ouvrages de la batterie sera conservé dans son intégralité. Les travaux de restauration auront pour objectif la mise en valeur des dispositions originelles, sous réserve de justification du projet à l'appui de documents d'archives

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043085

**NOM** : Eglise de tous les Saints**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice religieux – église paroissiale**Adresse** : place de l'Eglise**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : AB0152**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Une première église, ou chapelle, existait au Bois-Plage au moins à partir du début du 15^e siècle. Cela fait de nombreuses années que les habitants du Bois-Plage réclament son agrandissement quand, en ce début de 19^e siècle, la municipalité décide de reconstruire l'édifice. Au fil des années, l'église est devenue trop exiguë pour une population de plus en plus nombreuse et trop vétuste. Les premiers projets de reconstruction complète sont proposés dès 1823 mais il faut attendre le projet de l'architecte rochelais, Antoine Brossard, en 1832, pour satisfaire à toutes les exigences de cette construction. Le chantier connaît beaucoup de retard, l'entrepreneur Couneau-Girardeau se permet des adaptations aux consignes fournies par l'architecte entraînant ainsi un grand nombre de malfaçons. En 1835 et en 1836, l'arc triomphal du chœur et une partie de la tribune s'effondrent tour à tour, les murs n'ayant pas été correctement édifiés.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Le plan de cette église est très original. Le clocher-porche est caché entre deux absides, l'une pour les fonts baptismaux et l'autre ouvrant sur l'escalier de la tribune,

donnant à cet ensemble une forme de trapèze. D'une facture très sobre, les décors architecturaux s'inscrivent dans les goûts néo-classiques de cette période : elle présente une porte surmontée d'un fronton et encadrée par deux fenêtres.

A l'intérieur, l'impression de sobriété persiste avec néanmoins quelques objets de décor remarquables. L'édifice dispose également de deux beaux ensembles de vitraux : quatre verrières du 19^e siècle, œuvre de l'atelier Dagrant et neuf verrières réalisées en 1962 par l'atelier Van Guy.

Matériaux : pierre de taille, moellon, tuiles creuses

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Sauf modification demandée dans le cas de risque sanitaire ou structurel, l'ensemble architectural sera conservé suivant ses dispositions et mises en œuvre architecturales existantes.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

L'aménagement du parvis permettra la mise en valeur de l'édifice.

LE BOIS-PLAGE-EN-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043099

**NOM** : Monuments aux morts**TYPE ARCHITECTURAL** : Edicule isolé – édifice funéraire**Adresse** : rue de l'église**Commune** : LE BOIS-PLAGE-EN-RE**Cadastre** : domaine public**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Non loin de l'église, le monument aux morts occupe une place centrale dans la vie de la commune. Au Bois-Plage, le monument fut érigé devant le bureau des Postes et télégraphes aujourd'hui disparu.

Inauguré le 10 juillet 1921, le monument est l'œuvre d'Ernest Rataud, entrepreneur de maçonnerie à Saint-Martin-de-Ré.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Placé au centre d'une clôture et posé sur un piédestal crénelé, l'obélisque marque toute la solennité de l'hommage rendu aux soldats disparus. Sur sa face principale, ont été sculptés les symboles traditionnels du souvenir : le drapeau en berne et la palme des martyrs, la couronne de laurier et les guirlandes d'immortelles.

Au-dessous, des plaques en marbre portent le nom des « Enfants de la commune du Bois, morts pour la Patrie durant la Grande guerre ». Il a été choisi par le Conseil municipal de les faire apparaître dans l'ordre chronologique de leur mort. Au pied du monument, une palme en bronze a également été ajoutée ainsi qu'un livre en marbre permettant l'ajout du nom des soldats morts durant la Seconde Guerre mondiale.

Matériaux : pierre de taille.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

La composition et les éléments de décor sculptés du monument seront conservés et mis en valeur (entretien des inscriptions).

Tableau récapitulatif du patrimoine bâti remarquable de Saint-Martin-de-Ré (hors Site Patrimonial Remarquable) :

	parcelle cadastrale	rue	n°	typologie architecturale	
HABITAT					
SAINT-MARTIN-DE-RE	AB8 à AB15	Chemin du Vert-clos / chemin de la galère		Enclos	
SAINT-MARTIN-DE-RE	AP50 - AP78 - AP79	route du Préau		Enclos	

SAINT-MARTIN-DE-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Le Vert-Clos**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : Chemin du Vert-Clos, chemin de la Galère**Commune** : SAINT-MARTIN-DE-RE**Cadastre** : AB0008-AB0015**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Avant 1654, le domaine du Vert-clos, qui ne se compose alors que d'une "maison de cellier" contenant un treuil et de dépendances enfermées par des murs en pierre sèche, appartient à Michel Baron et Catherine Jamon, son épouse. Après le partage de la demeure du Vert-Clos et de ses dépendances le 9 janvier 1659, le domaine reste divisé jusqu'en 1827. En 1702, la propriété est une grande demeure vinicole qui se compose de trois corps de bâtiment : au nord, une construction à étage ; au sud, un autre bâtiment à étage prolongé par un fouloir ; entre ces édifices un pigeonnier. Entre 1718 et 1752, un grand cellier est construit à l'est reliant les constructions du nord et du sud ; le pigeonnier est détruit avant 1813. Le 18 février 1827, l'ensemble des bâtiments devient la propriété de la famille Bourat avant d'être lotie et vendue aux enchères le 2 novembre 1865. L'ensemble de la propriété a été très remanié et il ne reste plus que les deux pavillons et des dépendances.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Le domaine du Vert-Clos est un vaste terrain entouré de murs et isolé à l'ouest de la ville fortifiée de Saint-Martin, face à l'océan. L'ensemble se compose d'un vaste enclos accessible par un portail à piles carrées et deux portes à linteau échancré. Les constructions sont regroupées au nord de la parcelle et forment une cour fermée. Deux corps de bâtiment sont alignés le long de la route au nord et séparés l'un de l'autre par le portail d'entrée. Deux autres ailes perpendiculaires s'étendent jusqu'aux deux pavillons et de récentes constructions s'élèvent à l'ouest. Les bâtiments sont construits en pierre calcaire et les couvertures sont en tuile creuse.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les dispositions spécifiques des constructions autour de la cour fermée doivent être conservées. Les extensions et les nouveaux murs de clôture en dehors du dessin historique du clos seront interdits.

Le mur d'enclos extérieur sera conservé et restauré en pierre sèche, compris les vestiges d'ouvertures avec leurs piliers le cas échéant. La fermeture du clos pourra se faire soit avec un portail ajouré d'une grille en fer forgé soit par une porte en bois présentant une partie ajourée.

Les couvertures à croupes des corps de logis et les épis de faîtage seront conservés.

Préserver les façades ordonnancées pour les logis et les murs aveugles ou peu percés des communs et dépendances. Pour le traitement des dépendances, se référer au règlement sur les chais.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

SAINT-MARTIN-DE-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Le Preau**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : Route du Preau**Commune** : SAINT-MARTIN-DE-RE**Cadastre** : AP0050, AP0078, AP0079**zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Dans le dernier quart du 17^e siècle, cette demeure s'apparente à une maison semi-rurale de notable. Sur le plan-relief de 1703, elle se compose d'un logis avec dépendances autour d'une cour fermée et jardin à l'arrière. Le porche d'entrée est surmonté d'un étage, les autres bâtiments sont en rez-de-chaussée.

Une aile est construite au nord vers 1788. La demeure semble être quelque peu délaissée à la fin du 18^e siècle et au début du 19^e siècle puis devient dans la seconde moitié du 19^e siècle une exploitation rurale. La propriété est très remaniée au 20^e siècle : de nouvelles constructions sont élevées à l'ouest de la propriété. Vers 1970, la ville de Meaux y installe une colonie de vacances.

Les immeubles abritent aujourd'hui les bureaux de la Direction de l'Environnement de la Communauté de communes de l'Ile de Ré et les locaux saisonniers de la

gendarmerie.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

La demeure du Preau est isolée, à l'est du bourg de Saint-Martin et proche du rivage. Elle se compose de deux corps de bâtiment se faisant face : une aile à l'est conserve un porche du début du 18^e siècle et abrite des bureaux : l'autre bâtiment, à l'ouest, présente un pavillon carré à étage attique couvert d'un toit en pavillon et flanqué de deux ailes à étage. Ce dernier bâtiment est flanqué à l'ouest d'une aile contemporaine, perpendiculaire. Un puits en pierre existe au milieu de la cour.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les dispositions spécifiques du mur d'enclos et des constructions implantées autour de la cour fermée doivent être conservées. Les extensions et les nouveaux murs de clôture en dehors du dessin historique du clos seront interdits.

Préserver les façades ordonnancées pour les logis et les murs aveugles ou peu percés des communs et dépendances. Pour le traitement des dépendances, se référer au règlement sur les chais

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

Le puits sera conservé et restauré.

8 – Sainte-Marie

Tableau récapitulatif du patrimoine bâti remarquable de Sainte-Marie-de-Ré (hors Site Patrimonial Remarquable) :

	parcelle cadastrale	rue	n°	typologie architecturale	
EDIFICES DE CULTE					
SAINTE-MARIE-DE-RE	X0396	Saint-Sauveur, rue de la Chapelle		Chapelle Saint-Sauveur	
EDIFICES MILITAIRES					
SAINTE-MARIE-DE-RE	X0335, X0344, X0345, X0516, X0517, X0842			Blockhaus - Batterie ELLA	
EDICULES OU ELEMENTS ISOLES PATRIMONIAUX					
SAINTE-MARIE-DE-RE	AE0685	rue du 11 Novembre	10	Vierge de la Morande	

SAINTE-MARIE-DE-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043190

**NOM** : Chapelle Saint-Sauveur**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice religieux - chapelle**Adresse** : rue de la Chapelle**Commune** : SAINTE-MARIE-DE-RE**Cadastre** : X0396**zone N****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Au début du 17^e siècle, elle est unie au prieuré Saint-Martin de l'île d'Aix. En 1618, l'évêque de Saintes ordonne au titulaire du prieuré de faire rebâtir la chapelle mais le projet n'aboutit pas, la chapelle reste à l'état de ruines jusqu'à la Révolution.

Le 1^{er} avril 1838, une nouvelle chapelle est consacrée, cette dernière est édifée sur les anciennes fondations. Elle est restaurée en 1912.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

L'édifice, orienté, présente un seul vaisseau communiquant à l'est avec une petite sacristie. La chapelle est couverte d'une charpente apparente à trois fermes. Le portail en plein cintre est surmonté d'un oculus à ébrasement rectangulaire à l'intérieur. A l'extérieur, la porte en plein cintre est encadrée de deux niches concaves décorées de cannelures, qui devaient porter des inscriptions aujourd'hui effacées. Au-dessus, s'ouvre un oculus surmonté d'une pierre gravée portant l'inscription "Saint-Sauveur". Le mur est orné d'une corniche moulurée. Un socle en pierre, au-dessus du pignon, porte la date "1866" et soutient l'armature à laquelle est suspendue la cloche. Le pignon de la sacristie est surmonté d'une petite croix en pierre.

Matériaux : pierre calcaire, moellon, enduit.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Sauf modification demandée dans le cas de risque sanitaire ou structurel, l'ensemble architectural sera conservé suivant ses dispositions et mises en œuvre architecturales originelles. L'aménagement du parvis permettra la mise en valeur de l'édifice.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

En cas de remplacement de pierre de taille, celles-ci devront être de même nature et reprendre les mises en œuvre existantes.

SAINTE-MARIE-DE-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Batterie ELLA**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice militaire**Adresse** : Plage De La Salée**Commune** : SAINTE-MARIE-DE-RE**Cadastre** : X0335, X0344, X0345, X0516, X0517, X0842 **zone Nr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La deuxième batterie est située près de la plage au lieu-dit Les Censes. Servie par la 2/MAA282 placée sous le commandement de l'Oberleutnant MA Peter Ludwig, la position est baptisée Ella et codée Stützpunkt Ro 413. Elle regroupe alors 4 canons de 7,5 cm FK231 (f) Schneider placés en encuvement et dirigés par un Leitstand (poste de commandement) rudimentaire doté d'un Kommandogerät (commande de tir) extérieur. A l'été 1944, il est projeté de réaliser un Leitstand type M162a. En dehors d'une 15aine d'abris en tôle-métro, d'une piscine, d'une dizaine de baraquements affectés à l'intendance et aux services, la batterie aligne aussi une grosse soute à munitions type FL246 et un château d'eau.

Du côté terrestre, elle est protégée par un canon de 5 cm KwK 38/39 L/60 en Ringstand (encuvement) Vf221, deux mortiers de 5 cm Gr.W36, cinq Ringstande Vf221, deux mortiers de 5 cm Gr.W 36, cinq Ringstande Vf58c pour mitrailleuse et deux casemates légères pour mitrailleuses lourdes. D côté anti-aérien, elle bénéficie de la présence de deux pièces de 2 cm Flak 28 Oerlikon et d'une mitrailleuse lourde de 13,2 mm. Enfin, un projecteur Siemens de 150 cm assure la couverture de nuit du puits d'Antioche. A l'été 1944, le matériel de la batterie sera changé au profit de 4 pièces de 10,5 cm SKC/32.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Matériaux : béton.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'ensemble des ouvrages de la batterie sera conservé dans son intégralité. Les travaux de restauration auront pour objectif la mise en valeur des dispositions originelles, sous réserve de justification du projet à l'appui de documents d'archives

SAINTE-MARIE-DE-RE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043175

**NOM** : Vierge de la Morande**TYPE ARCHITECTURAL** : Edicule isolé - Vierge**Adresse** : 10 rue du 11 novembre**Commune** : SAINTE-MARIE-DE-RE**Cadastre** : AE0685**zone Ub****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Une chapelle dédiée à Notre-Dame aurait été pendant les premières guerres de Religion. et le 18e siècle, le service attaché à cette célébré en l'église du village. Colonne érigée Papot adjoint de La Noue.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Au centre d'un espace délimité par un muret, d'inspiration néogothique formé d'une base agrémentée dans les angles de 3 colonnettes des chapiteaux à crochets portant un arc brisé Au-dessus est scellée une statue de la Vierge manteau d'azur.

Matériaux : pierre calcaire, plâtre.



détruite
Pendant le 17e
chapelle a été
en 1862 par M.

SPECIFICITES

colonne
carrée
se terminant par
et des pinacles.
couronnée au

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'intégrité de l'ouvrage, les éléments architecturaux et l'ensemble des éléments sculptés seront conservés. Le parement en pierre de taille de la colonne sera laissé apparent.
L'aménagement des abords de l'ouvrage devra permettre sa mise en valeur

9 – Rivedoux

Tableau récapitulatif du patrimoine bâti remarquable de Rivedoux :

	parcelle cadastrale	rue	n°	typologie architecturale	
HABITAT					
RIVEDOUX	AC0852	avenue Albert Sarraut	133	Maison à vocation agricole	
RIVEDOUX	AC0260	avenue Albert Sarraut	45	Maison bourgeoise	
RIVEDOUX	AC0195	rue Jules Ferry	14	Maison d'inspiration balnéaire (1900')	
RIVEDOUX	AC0204	rue Edouard Herriot	78	Maison d'inspiration balnéaire (1925')	
RIVEDOUX	ZC0327	avenue des Dunes	264	Maison d'inspiration balnéaire	
RIVEDOUX	AC0075	rue du Comte d'Hasrel	55	Maison d'inspiration balnéaire	
RIVEDOUX	AC0210	rue Edouard Herriot	114	Maison d'inspiration balnéaire	
RIVEDOUX	AC0259	avenue Albert Sarraut	55	Manoir (Manoir d'Hasrel)	
EDIFICES INDUSTRIELS ET AGRICOLES					
RIVEDOUX	0D1663			Enclos (Ferme du Défend)	
RIVEDOUX	000 E 06	Trois chemins		Enclos	
RIVEDOUX	AC0235	impasse du Moulin	30	Moulin à marée	
EDIFICES PUBLICS					
RIVEDOUX	AI0259	avenue Gustave Perreau	40	Mairie	
RIVEDOUX	AC0197	rue Jules FERRY		école (et ses murs)	
EDIFICES MILITAIRES					
RIVEDOUX	AI0319	avenue Gustave Perreau		Redoute	
RIVEDOUX	AK0064	avenue Gustave Perreau		Batterie de Sablanceaux	
EDIFICES DE CULTE					
RIVEDOUX	ZC0261	avenue des Dunes		Eglise paroissiale	
EDICULES OU ELEMENTS ISOLES PATRIMONIAUX					
RIVEDOUX	Domaine public	rue de la Fontaine	à côté du 210	Pompe à eau	
RIVEDOUX	AI0002	avenue Gustave Perreau		monument aux morts	
PATRIMOINE MARITIME					
RIVEDOUX	domaine maritime			embarcadère de Sablanceaux	

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Maison 133 avenue Albert Sarraut**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison à vocation agricole**Adresse** : 133 avenue Albert Sarraut**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AC0852**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Ce type d'habitat présentant un riche décor en façade, apparaît au 19^e siècle, période de prospérité économique due à l'essor de l'exploitation viticole et du tourisme sur de l'île de Ré. Cette maison est construite avant 1934.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Construite dans le bourg, cette maison présente toutefois les caractéristiques d'une demeure agricole : elle était à l'origine pourvue d'un chai séparé du logis par une cour fermée. La cour est accessible par un portail ouvrant directement sur la rue.

La maison est implantée à l'alignement de la rue. Elle présente une façade ordonnancée et richement décorée : encadrement des ouvertures, présence d'un bandeau pour séparer les niveaux et d'une corniche pour souligner le débord du toit, moulures, décor de pilastre aux angles, perron, décor de table au rez-de-chaussée et soubassement différencié. Un garage est accolé au logis, témoin de la fortune du propriétaire et signe de modernité.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver et revaloriser les décors et éléments architecturaux de la façade sur rue et de la porte cochère : bandeau, corniche, encadrements de baies, décor en table au rez-de-chaussée, perron, traitement différencié du soubassement, piliers d'angle et couronnement du pilier du portail.

Les pierres de taille ne doivent pas être peintes.

Au 1^{er} étage, les encadrements seront conservés en saillie, l'enduit en retrait. Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles. La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

Les deux souches de cheminées centrales devront être conservées.

Pour les dépendances, se référer au règlement des chais.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE*Notice Inventaire Régional : sans objet*

NOM : Maison 45 avenue Albert Sarraut
TYPE ARCHITECTURAL : Maison bourgeoise

Adresse : 45 avenue Albert Sarraut

Commune : RIVEDOUX-PLAGE

Cadastre : AC0260

zone Ua

PRESENTATION HISTORIQUE :

Ce type d'habitat présentant un riche décor en façade, apparaît au 19^e siècle, période de prospérité économique due à l'essor de l'exploitation viticole et du tourisme sur de l'île de Ré. Cette maison est construite avant 1934.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Par son décor d'une grande richesse, cette maison représente un type d'habitat unique sur l'île. La maison est implantée en recul de la rue, dans le centre du village. La maison s'élève sur un simple rez-de-chaussée, derrière un petit jardin fermé par un muret de clôture surmonté d'une grille en fer forgé. Le portail d'entrée est encadré de deux piliers à décor de moulures et pots à feu. La façade principale est ordonnancée et offre un décor exceptionnel. Les ouvertures sont ornées d'un linteau en arc de cercle décoré d'une tête sculptée. Des piliers agrémentent les extrémités de l'élévation. Le débord du toit est orné d'une architrave, surmontée d'une frise à coquillage et fleur, sous une corniche à modillons et décor floral. La toiture à longs pans est débordante, en tuile mécanique et décorée d'une frise et d'épis de faîtage.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre de l'avant-cour et le mur de clôture seront conservés selon les dispositions existantes (mur bahut avec grille en fer forgé, portail à piles avec décor de pots à feu). Les extensions sur la façade principale et les constructions en front de rue sont interdites.

Conserver et revaloriser les décors et éléments architecturaux de façade : linteaux, corniche à modillons, perron, piliers d'angle, éléments sculptés (macarons, décors floraux)

En cas de remplacement de pierre de taille, celles-ci devront être de même nature et reprendre les mises en œuvre existantes.

Le décor de la toiture en tuile mécanique (épis et frise de faîtage) sera conservé.

Les deux souches de cheminées symétriques en brique à appareillage en pierre de taille seront conservées.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Villa « Belle Vue »**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison d'inspiration balnéaire**Adresse** : 14, rue Jules Ferry**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AC0195**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Ce type d'habitation à vocation balnéaire apparaît entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle alors que l'île de Ré connaît un véritable essor du tourisme. Cette villa semble dater de 1900.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Implantée à l'alignement de la rue, dans le centre du village, cette maison présente une élévation ordonnancée, en rez-de-chaussée. Elle est couverte d'un toit débordant en tuile mécanique. La façade sur rue est agrémentée d'ouvertures et de chaînes d'angle à appareillage en ciment. La porte d'entrée est précédée d'un perron. La travée centrale est couverte d'un fronton-pignon orné d'un cartouche sur lequel est inscrit le nom de la maison « villa Belle-Vue », surmonté d'un oculus encadré de deux retombées. Une extension a été réalisée à l'ouest du logis.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Conserver et revaloriser les décors et éléments architecturaux de la façade : perron, chaînes d'angle, encadrement d'ouvertures, débords de toit, cartouche portant le nom de la villa, oculus et le pignon-fronton débordant.

Le dessin de la porte d'entrée et des volets persiennes seront conservés.

Les deux souches de cheminées symétriques seront conservées.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Villa « la Vague »**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison d'inspiration balnéaire**Adresse** : 78, rue Edouard Herriot**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AC0204**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Ce type d'habitation à vocation balnéaire apparaît entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle alors que l'île de Ré connaît un véritable essor du tourisme. Cette villa semble dater de 1925..

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Implantée en recul sur jardin, dans le centre du village, cette maison présente une élévation ordonnancée, en rez-de-chaussée. Elle est couverte d'un toit débordant en tuile mécanique, présentant un pignon en façade. L'élévation principale est rythmée par des chaînes d'angle et un bandeau en ciment. Les ouvertures sont ornées d'un encadrement en ciment identique composé d'un linteau légèrement cintré décoré d'une feuille. Sous le fronton, un cartouche à décor floral porte le nom de la maison « La Vague ». Le débord du toit est agrémenté de tuiles décoratives et d'un épi de faîtage. Le jardin est entouré d'un muret maçonné.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre de l'avant-cour et le mur de clôture seront conservés selon les dispositions existantes. Le mur de clôture ne sera pas surélevé.

Conserver et revaloriser les décors et éléments architecturaux de la façade et de la toiture : forme et encadrement mouluré des ouvertures, débord de toit, pannes débordantes, bandeau, cartouche portant le nom de la villa (médaillon), épi de faîtage.

Si l'enduit doit être refait, retrouver et réutiliser la teinte d'origine.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Villa « MaVieLa »**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison d'inspiration balnéaire**Adresse** : 264, avenue des Dunes**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : ZC0327**zone Ub****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison est construite entre 1959 et 1963, ce qui correspond à une période de forte attractivité touristique sur l'île et une forte croissance du tissu urbain de type balnéaire.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Implantée en recul sur jardin, face au rivage, cette maison présente un volume assez restreint certainement du fait de son occupation saisonnière à l'origine de la construction. Elle présente toutes les caractéristiques des habitations de bord de mer des années 1960 qui privilégient un retour à des formes plus épurées et douces. La maison, en rez-de-chaussée, présente un large porche d'entrée évoquant le courant néo-régionaliste de l'Entre-deux-Guerres. Les ouvertures présentent des formes cintrées. Le toit est débordant, soutenu par des aisseliers et couvert de tuile creuse. Un cartouche sous le pignon en façade indique le nom de la maison « MaVieLa ». Le jardin est entouré d'un muret maçonné.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre de l'avant-cour et le mur de clôture seront conservés selon les dispositions existantes. Le mur de clôture ne sera pas surélevé. Le mur de clôture sera revalorisé (conservation du soubassement, création d'une partie supérieure ajourée en béton ou en bois).

Conserver et revaloriser les décors et éléments architecturaux de la façade : forme des ouvertures, débord de toit, pannes débordantes, cartouche portant le nom de la villa.

Si l'enduit doit être refait, retrouver et réutiliser la teinte d'origine.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : villa 55, rue du Comte d'Hastrel**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison d'inspiration balnéaire**Adresse** : 55, rue du Comte d'Hastrel**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AC0075**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison est construite en 1956, ce qui correspond à une période de forte attractivité touristique sur l'île et une forte croissance du tissu urbain de type balnéaire.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implantée dans le centre du village, cette maison est située en milieu de jardin, seule son élévation sud est mitoyenne. Elle présente toutes les caractéristiques des habitations de bord de mer des années 1950 qui privilégient les toitures à croupe débordante, soutenues par des aisseliers et couvertes de tuile mécanique. La maison, en rez-de-chaussée surélevé, est accessible par un escalier extérieur droit encadré de deux murets. La porte d'entrée présente une ouverture en plein cintre tandis que les baies présentent de larges ouvertures rectangulaires privilégiant les transitions avec l'extérieur. Le soubassement offre un décor en nid d'abeille, développant des teintes ocres. Un cartouche sous le pignon en façade indique le nom de la maison. Le jardin est entouré d'un muret maçonné surmonté d'un garde-corps tubulaire.

**OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :**

L'espace libre de l'avant-cour et le mur de clôture seront conservés selon les dispositions existantes (muret bas et lisses horizontales). Les deux portails seront restitués en bois peints suivant un dessin cohérent avec l'ensemble architectural.

Conserver et revaloriser les décors et éléments architecturaux de la façade et de la toiture : forme des ouvertures, perron, débord de toit à demi-croupe, pannes débordantes et planche de rive peinte, épis de faîtage, cartouche portant le nom de la villa, décor du soubassement en nid d'abeilles.

Si l'enduit doit être refait, retrouver et réutiliser la teinte d'origine.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : villa 114, rue Edouard Herriot**TYPE ARCHITECTURAL** : Maison d'inspiration balnéaire**Adresse** : 114, rue Edouard Herriot**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AC0210**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cette maison est construite en 1935, ce qui correspond à une période de forte attractivité touristique sur l'île et une forte croissance du tissu urbain de type balnéaire.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Implantée dans le centre du village, cette maison est située en recul sur rue, son élévation sud-est est mitoyenne. Elle présente toutes les caractéristiques des habitations de bord de mer des années 1930 qui privilégient un décor important sur la façade. La maison s'élève sur trois niveaux : un rez-de-chaussée visiblement réservé aux parties communes à l'origine, un étage noble et un comble aménagé. L'édifice est couvert d'un toit débordant en tuile mécanique, soutenu par des aisseliers et prolongé par une croupe faisant office d'auvent. Deux épis de faîtage agrémentent la toiture. La façade est ordonnancée et couverte d'un enduit ocre, les ouvertures sont encadrées d'un décor peint et d'un appui de fenêtre surmonté d'un garde-corps en fer forgé, un bandeau délimite le rez-de-chaussée du reste de l'élévation. L'entrée principale de la maison se fait à l'étage, elle est accessible par un escalier extérieur droit avec rampe en ferronnerie. La porte d'entrée est décorée d'une marquise en fer forgé. Le jardin est entouré d'un muret maçonné percé d'un portillon encadré de deux piliers.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'espace libre de l'avant-cour et le mur de clôture seront conservés selon les dispositions existantes. Le mur de clôture ne sera pas surélevé.

Conserver et revaloriser les décors et éléments architecturaux de la façade : encadrements et appuis de fenêtres, débord de toit et pannes débordantes, aisseliers, la croupe débordante, épis de faîtage, bandeau, marquise, les garde-corps.

En cas de percement sur la façade latérale, la nouvelle baie (forme et menuiserie) reprendra les caractéristiques architecturales des baies existantes.

Si l'enduit doit être refait, retrouver et réutiliser la teinte d'origine.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043195

**NOM** : Manoir d'Hastrel**TYPE ARCHITECTURAL** : Manoir**Adresse** : 55, avenue Albert Sarraut**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AC0259**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

En 1480, Louis Ier de La Trémoille, seigneur de Ré, inféode en faveur de Jean Arnaud Bruneau un domaine situé à Rivedoux. Jean Arnaud Bruneau aurait alors fait construire le manoir d'Hastrel. En 1681, le manoir de Rivedoux devient la propriété de Marie Bruneau qui épouse en 1684 Jean-Baptiste-Christophe d'Hastrel, seigneur de Vaillon. Le manoir possédait alors plusieurs dépendances vinicoles et un four. Des plans de 1695 et 1717 nous indiquent la disposition des bâtiments, différente de celle d'aujourd'hui : un corps de logis flanquait la tour à l'est. Une aile en retour était accolée au nord de ce logis. D'autres bâtiments à l'est et au sud encadraient la cour du manoir accessible par un portail à l'ouest. En 1727, l'évêque de La Rochelle autorise l'aménagement d'une chapelle domestique dans un bâtiment à droite de l'entrée du manoir. Cette chapelle est

restaurée vers 1827. A la fin du 18^e siècle, la disposition de bâtiments a évolué : la propriété se compose d'une cour entourée de bâtiments et d'un mur en pierre, elle est accessible par un large portail cintré et une porte piétonne, au sud. La tour est implantée à l'angle des bâtiments au nord-est de la propriété. Derrière ces bâtiments qui comprenaient un four banal, des fuies, des celliers, une chapelle, etc., un portail donne accès à une basse-cour, un jardin clos. En 1845, le manoir est vendu à Boulineau qui réalise plusieurs réparations. A sa mort, la propriété est morcelée et vendue en lots. Le toit en poivrière est tronqué.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Implanté dans le centre du village, en recul de la rue, l'ancien manoir subsiste en partie. Son aménagement ancien est aujourd'hui difficilement lisible dans le tissu urbain. Sa tour cylindrique reste présente avec sa porte semblant dater du 17^e siècle. Sa toiture conique en ardoise a été restaurée en 2006. Les autres bâtiments présentent les caractéristiques d'un habitat de type maison de bourg avec encadrement d'ouvertures en pierre de taille, façade ordonnancée, toiture débordante.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les dispositions spécifiques des constructions autour de la cour fermée doivent être conservées. Préserver les façades ordonnancées pour les logis et les murs peu percés ou aveugles pour les communs et dépendances.

L'ensemble des décors et éléments architecturaux sera conservé.

La tour cylindrique et son toit en poivrière en ardoise sera conservé.

Toute restitution sera autorisée sous réserve de justification du projet à l'appui de documents d'archives. Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043206

**NOM** : Ferme du Deffend**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : chemin du Deffend**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : D1663, D1664, D1666, D3215, D3216 zone Nr**PRESENTATION HISTORIQUE :**

Le domaine du Deffend est cédé en 1190 par Raoul III de Mauléon à l'abbaye des Châtelliers. Au début du 16^e siècle, il appartient à Jean de Conan, maire de La Rochelle, puis revient à Etienne Buffechou, sénéchal d'Ars et de Loix qui aurait fait achever à la fin du 16^e siècle le logis entrepris à la demande de son beau-père Mathurin de Conan de Villechatre. En 1599, les archives mentionnent la présence d'un colombier. En 1618, le Deffend appartient à Gédéon Dubois, seigneur de La Touche-Levrard. En 1745, le domaine est acquis par Marie Dages-Bernonville, remariée avec Pierre de Piramilh, médecin de l'hôpital militaire de Saint-Martin. En 1735, le domaine est décrit comme une maison semi-rurale de notable composé d'un logis à étage, de celliers, grenier à foin, écurie, puits, buanderie et four avec un pigeonnier et un cellier neuf à droite de l'entrée. Au 19^e siècle, les archives mentionnent une grande exploitation vinicole.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Implanté au sud du village, l'enclos est isolé. Il se compose de plusieurs bâtiments autour d'une cour fermée. L'ensemble a été fortement dénaturé au fil des années. Le mur de clôture en pierre percé d'un portail encadré de deux piliers et d'une porte cintrée restent visibles.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les dispositions spécifiques des constructions autour de la cour fermée doivent être conservées. Les extensions et les nouveaux murs de clôture en dehors du dessin historique du clos seront interdits. Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement. La fermeture du clos pourra se faire soit avec un portail ajouré d'une grille en fer forgé soit avec une porte en bois présentant une partie ajourée. Seulement, les portails d'accès devront être réalisés avec la même mise en œuvre pour conserver une cohérence d'ensemble.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE*Notice Inventaire Régional : sans objet***NOM** : Ferme des Trois Chemins**TYPE ARCHITECTURAL** : Enclos**Adresse** : Trois Chemins**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : 000E06**zoneAr****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Cet enclos est édifié à la fin du 18^e siècle comme maison semi-rurale d'exploitation viticole.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,****SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Implanté au sud du village, l'enclos est isolé. Il se compose de plusieurs bâtiments autour d'une cour fermée. L'ensemble a été rénové au fil des années, une partie des logis et le mur de clôture ont été recouverts d'un enduit blanc. L'entrée se fait par un portail encadré de deux piliers maçonnés couronnés d'une pomme de pin et par une porte piétonne à encadrement en pierre de taille, au nord de la parcelle. A l'ouest, un logis à étage présente des façades ordonnancées avec ouvertures et chaînes d'angle appareillées en pierre de taille. Le logis est couvert d'un toit débordant, en tuile. En vis-à-vis, à l'est, une dépendance en rez-de-chaussée est percée d'un ancien portail cintré et couvert d'un toit en tuile. D'autres dépendances sont édifiées au sud de l'enclos.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les dispositions spécifiques des constructions autour de la cour fermée doivent être conservées. Les extensions et les nouveaux murs de clôture en dehors du dessin historique du clos seront interdits.

Conserver le rythme des ouvertures, préserver les façades ordonnancées pour les logis et les murs aveugles ou peu percés des communs et dépendances.

Pour les dépendances, se conformer au règlement des chais.

La démolition totale ou partielle du mur de clôture est interdite, et l'accès à la cour sera conservé suivant les dispositions actuelles (portail et porte). Le portail monumental conservera ses dispositions actuelles (gille en fer forgé de grande hauteur, piles couronnée d'une corniche et d'une pomme de pin).

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043203

**NOM** : Moulin à marée de Rivedoux**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice industriel – moulin à marée**Adresse** : 30, impasse du Moulin**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AC0235**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

L'ancien havre de Rivedoux, devenu impraticable par l'ensablement, est abandonné au profit du nouveau port qui est aménagé au sud-est. Les parcelles entourant l'ancien havre ainsi que la demeure seigneuriale sont acquises par l'entrepreneur Boulineau qui y fait construire un moulin à marée en 1845. L'ouvrage situé à l'entrée du chenal d'accès, s'élève sur deux étages. Il fonctionnait encore pendant la guerre 1914-1918. Il a été modernisé : les cylindres métalliques cannelés ont remplacé les meules et les plansichters sont devenus des blutoirs en batterie. Le siège social de la Meunerie Rétaise était au Bois-Plage. Le moulin a cessé de fonctionner après la Seconde Guerre mondiale et est devenu une maison d'habitation. Le moulin à marée de Rivedoux est le seul de l'île à n'avoir servi qu'à moudre le grain, il n'avait pas de fonction liée à un chenal ou à des marais.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Le moulin à marée se compose d'un logis à deux étages et de plusieurs dépendances en rez-de-chaussée, implantés perpendiculairement au logis. Le logis présente des façades ordonnancées, un cordon mouluré délimite le premier étage de l'étage de comble en surcroît. La toiture débordante sur aisseliers est en tuile creuse. Les dépendances sont en rez-de-chaussée, couvertes d'un toit débordant sur aisseliers en tuile creuse. Le flux de l'eau de mer se faisait au moyen d'un passage voûté encore visible le long de la nouvelle digue.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Le dessin historique du passage voûté et la disposition des bâtiments seront préservés.
 Conserver le nombre et le rythme des ouvertures, préserver les façades ordonnancées pour les logis.
 Pour les dépendances, se conformer au règlement des chais.
 Les éléments de décor des façades et de la toiture (aisseliers, cordon) seront conservés.
 Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050474

**NOM** : Mairie**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice public - mairie**Adresse** : 40, avenue Gustave Perreau**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AI0259**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Lorsque Rivedoux acquiert son indépendance le 21 février 1928, il existe déjà une école de garçons et de filles, un bureau de poste et un cimetière dans le village mais la construction d'une mairie est nécessaire. L'édifice est réalisé en 1936 d'après les plans de l'architecte Didier Miaux après décision du Conseil municipal en date du 22 août de cette même année. En 1993, la mairie est agrandie par la création de deux bureaux supplémentaires. Les deux cheminées, les faux-contreforts et le balconnet ont disparu.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION,****SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

La mairie, composée d'un bâtiment principal encadré de deux extensions récentes à l'est et à l'ouest, est située sur la voie traversante du bourg, l'ensemble est orienté au nord face à la mer. L'édifice, implanté sur un terrain en pente, présente sur l'élévation principale un rez-de-chaussée surélevé abritant les bureaux du maire et de l'adjoint, et un soubassement avec caves ; tandis que l'élévation postérieure se compose d'un rez-de-chaussée abritant la salle du cadastre, le secrétariat et l'ancienne salle des pompes à incendie, et à l'étage la salle du conseil. La façade principale offre une composition ordonnancée autour d'une porte-fenêtre inscrite dans une embrasure en arcade, accessible par un escalier droit et encadrée de deux baies en plein-cintre. La porte d'entrée est surmontée d'une horloge mécanique dans le fronton-pignon central. Une corniche à modillons court sous le débord de toit des élévations nord et sud. La toiture est en tuile mécanique. L'élévation sud, modifiée en 1993, présente une porte d'entrée vitrée surmontée de trois baies identiques.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Le perron, les ouvertures cintrées, le fronton-pignon, l'horloge mécanique et la corniche à modillons seront conservés.

Si l'enduit doit être refait, retrouver et réutiliser la teinte d'origine.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA17050470

**NOM** : Ecole**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice public - école**Adresse** : rue Jule Ferry**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AC0197**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Entre 1879 et 1889, la commune de Sainte-Marie-de-Ré, à laquelle est rattaché le village de Rivedoux jusqu'en 1928, loue une maison à proximité du Manoir d'Hastral, pour y installer une école mixte. En 1889, la commune prévoit de dédoubler l'école mixte et de créer une nouvelle école de filles sur une parcelle de sable appartenant au domaine maritime que la commune acquiert. Finalement, c'est un groupe scolaire qui est édifié entre 1889 et 1891 par l'entrepreneur Eugène Malleau, menuisier charpentier à Sainte-Marie, sur les plans de l'architecte Louis Bonnin, agent-voyer du canton sud de l'Ile de Ré.

En 1995, le groupe scolaire est agrandi par la construction de nouvelles classes et d'un réfectoire sur les dunes bordant le rivage, ce qui forme une grande cour centrale. Une bibliothèque municipale et une crèche intercommunale s'installent dans les locaux voisins.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Le groupe scolaire est situé à l'alignement de la rue des Écoles qui constitue l'axe traversant de la commune. L'ensemble se compose de plusieurs bâtiments édifiés autour de la cour de récréation : l'ancienne école et les anciens logements des instituteurs au sud, une crèche intercommunale au nord-est, un préau et des classes au nord. La bibliothèque municipale jouxte l'ensemble, à l'ouest. Les constructions anciennes, antérieures à 1900, sont en rez-de-chaussée et présentent des encadrements d'ouvertures en pierre appareillée, elles sont couvertes en tuiles mécaniques tandis que les constructions plus récentes sont couvertes en tuiles creuses. Le préau présente un pan de mur en plexiglas offrant une vue panoramique sur la mer. Deux murs enduits surmontés d'un couronnement mouluré délimitent la parcelle, ils sont percés de deux portails, l'un pour l'entrée des filles et l'autre pour les garçons.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les murs de clôture et les portails seront conservés.

Conserver et revaloriser les éléments architecturaux représentatifs de ce type d'architecture : encadrements d'ouvertures cintrées avec claveau central saillant, chaînes d'angle, piliers, soubassement.

Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043207

**NOM** : Redoute de Sablanceaux**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice militaire - redoute**Adresse** : avenue Gustave Perreau**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AI0319**zone N****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La redoute de Sablanceaux est construite en 1673 d'après les plans dressés par l'ingénieur Vauban afin de défendre cette partie du littoral où avaient débarqués la flotte anglaise en 1627. L'entrée, percée dans l'angle ouest, était protégée par un pont-levis à flèches qui a disparu, comme l'étroit fossé et le glacis qui entourait alors la redoute. La redoute est régulièrement entretenue au cours des 18^e et 19^e siècles. Les ingénieurs militaires décident de renforcer la défense de cette pointe et font construire dès 1701 trois batteries détachées destinées à battre les plages entourant l'isthme. A la fin du 18^e siècle, deux autres batteries sont construites pour renforcer le dispositif. Les embrasures de la redoute sont bouchées, son parapet est relevé et son terre-plein est revêtu au début de la Révolution. L'ouvrage est désarmé en 1827. Le parapet qui était à l'origine en moellon de la banche locale, trop fragile pour les ingénieurs du 18^e siècle, est remplacé en 1862 par un parement en pierre de taille. La redoute, qui n'a jamais été attaquée, a subi peu de transformations lors de l'occupation allemande qui se contente d'y aménager un abri pour les réserves.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Elle consiste alors en un ouvrage carré de 25 toises (45 mètres) de côté dont l'angle Est est orienté vers la pointe de Sablanceaux. Sa cour, accessible par un long couloir voûté, contient toujours un puits, un magasin à poudre et deux petits bâtiments servant de corps de garde et de magasin. Elle est pourvue, à l'est seulement, d'une contrescarpe et d'un chemin couvert et est prolongée par deux épaules maçonnées recouvertes de terre qui permettaient de barrer entièrement l'isthme de Sablanceaux qui était moins large qu'aujourd'hui.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'ensemble architectural devra conserver ses dispositions originelles. Les extensions ou surélévations sont interdites.

En cas de remplacement de pierre de taille, celles-ci devront être de même nature et reprendre les mises en œuvre existantes. Les maçonneries de moellons seront enduites suivant les mises en œuvre traditionnelles et la finition devra affleurer les pierres d'encadrement (surépaisseur interdite). La teinte de l'enduit devra retrouver sa teinte d'origine ou s'harmoniser avec celle des pierres d'encadrement.

Le traitement de l'étanchéité des terrasses sera conforme aux dispositions d'origine.

Le puits intérieur sera conservé et restauré.

En cas de nécessité ponctuelle de fermer les baies de l'ouvrage, les dispositifs de fermeture seront réalisés en bois ou en métal (non naturel) avec une mise en œuvre ajourée.

L'aménagement des abords de l'ouvrage devra permettre sa mise en valeur.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043208

**NOM** : Batterie des Sablonceaux**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice militaire - batterie**Adresse** : avenue Gustave Perreau**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : AK0064**zone N****PRESENTATION HISTORIQUE :**

La batterie de la Pointe de Sablonceaux est construite en 1701 afin de défendre l'entrée et la sortie du pertuis d'Antioche et la pointe de Sablonceaux. Elle croise avec les batteries du continent. Elle constitue à l'origine un simple épaulement en terre détaché de la redoute, revêtu de gazon et armé de 12 canons. En 1756, elle est transformée en batterie à merlons, armée de 18 canons, et renforcée sur sa gauche d'une batterie à barbette, armée de 3 pièces de canon. A partir de 1788, la batterie comprend un corps de garde qui sert aussi à la batterie de la Surveillante, un magasin à poudre et un fourneau à rougir les boulets. Elle est désarmée en 1827.



Au 19^e siècle, l'artillerie de l'île de Ré se modernise et ne vise plus à défendre la côte mais à interdire à toute marine ennemie le passage du pertuis Breton et l'accès à la rade de La Pallice. Compte tenu de son emplacement privilégié à l'extrémité orientale de l'île, la Commission mixte de révision de l'armement des côtes, décide de conserver la batterie de la Pointe de Sablonceaux. En 1860-1861, six canons et six obusiers sont mis en place et un corps de garde défensif est ajouté. Vers 1877, ce dernier et un magasin à poudre, construit après 1874, sont recouverts d'un massif de terre. La batterie est complétée en 1894 par un magasin à munitions en béton, enterré, et son armement est une dernière fois renouvelé. La batterie de Sablonceaux est celle qui a subi les plus importantes modifications et modernisations au cours du 19^e siècle, tandis que les autres batteries seront progressivement désarmées.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

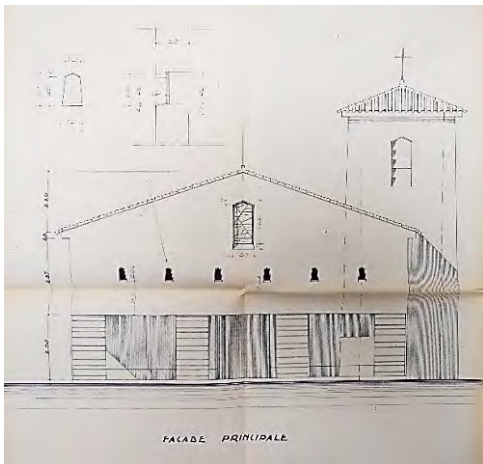
Située à l'extrémité Est de l'île, la batterie occupe un vaste terrain d'environ 200 m, bordé au nord par la route départementale et au sud par le rivage. La parcelle est entourée de levées de terre, partiellement maçonnées. A l'intérieur, deux importants massifs de terre sont séparés par une allée. Sous le massif le plus à l'Est, se trouve un corps de garde de type n°2 en pierre calcaire (conformément aux plans-types de la circulaire du 31 juillet 1846), auquel est accolé un magasin à poudre en béton recouvert de terre. Le corps de garde est de plan rectangulaire, il est percé en façade ouest de quatre portes en plein cintre, surmontées de trois consoles (vestiges de deux bretèches) et d'un bandeau. Sous le massif Ouest se trouve un magasin à munitions en pierre calcaire. Au-dessus de la porte Est est gravée la date de 1894.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Les massifs de terre seront conservés, l'entretien de la végétalisation devra permettre la lecture de la présence des constructions en partie inférieure.
L'ensemble architectural devra conserver ses dispositions originelles. Les extensions ou surélévations sont interdites.

RIVEDOUX-PLAGE – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : IA00043194

**NOM** : Eglise paroissiale**TYPE ARCHITECTURAL** : Edifice de culte – église paroissiale**Adresse** : avenue des Dunes**Commune** : RIVEDOUX-PLAGE**Cadastre** : ZC0261**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

L'église Notre-Dame-de-Lourdes est la dernière église édifiée sur l'île de Ré. Dès 1948, le Père Eugène Goguet, curé de La Flotte, présente un premier projet de construction d'une église sur la commune de Rivedoux, qui n'acquiert son indépendance qu'en 1928. Le curé Goguet est nommé archiprêtre à Saintes et ne peut donner suite à ce projet qui est repris par son successeur le Révérend Père Louis Mouchard en 1957. Le 27 avril 1957, l'Association Diocésaine de La Rochelle achète au Docteur Duperat un terrain à proximité de la nouvelle mairie. Le projet de construction est confié à l'architecte niortais, Gaston Sené. Les travaux commencent en août 1963 et s'achèvent en juillet 1972. Les vitraux sont posés début 1968, ils ont été réalisés par le maître-verrier tourangeau Van Guy. L'autel et le baptistère sont réalisés en 1969. Le Christ en croix et la Vierge sont des réalisations en bois du sculpteur de Tours, Jacques Sergeff (1972). L'église et l'autel sont consacrés par Monseigneur Pailler, archevêque de Rouen, les 19 et 20 août 1972. L'église est équipée de cloches électroniques qui sont inaugurées le 29 mai 1977, mais celles-ci ne résisteront pas longtemps à la corrosion marine. Trois cloches, fondues à Orléans par les Entreprises Bollée, sont installées et inaugurées le 15 août 1991. La commune est propriétaire de l'église depuis le 2 octobre 1997 après avoir été cédée pour un franc symbolique par l'évêché.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES**PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

L'église est implantée à l'entrée Est de Rivedoux, dans le nouveau secteur du village où sont également construites la mairie et l'école primaire. L'église, qui n'est pas orientée, présente un plan rectangulaire avec un clocher demi hors-œuvre sur l'élévation droite. Ce clocher de plan carré et les différentes ouvertures, par leur forme légèrement pyramidale, peuvent laisser penser à un phare. Le chevet, au sud, est plat. L'église se compose d'un vaisseau unique.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

Sauf modification demandée dans le cas de risque sanitaire ou structurel, l'ensemble architectural sera conservé suivant ses dispositions et mises en œuvre architecturales originelles.

L'aménagement du parvis permettra la mise en valeur de l'édifice.

RIVEDOUX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE

Notice Inventaire Régional : sans objet

**NOM** : Pompe à eau**TYPE ARCHITECTURAL** : Edicule isolé – pompe à eau**Adresse** : à côté du 210 rue de la Fontaine**Commune** : RIVEDOUX**Cadastre** : domaine public**zone Ub****PRESENTATION HISTORIQUE :**

A la fin des années 1930, il existe un puits équipé d'une pompe à main qui est alors le seul point de distribution d'eau du village de Rivedoux. A la fin de la guerre, des employés de l'entreprise Jeumont-Schneider, réfugiés sur l'île pendant le conflit, offrent un moteur électrique aux habitants pour les remercier de leur accueil. Autour de 1950, le chemin de la Fontaine est goudronné, le réseau de distribution d'eau est mis en service et le puits est dissimulé sous la route. En 2008, la commune réhabilite la rue de la Fontaine et restaure le puits avec sa pompe.


**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES
PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES
REMARQUABLES :**

La fontaine est composée d'un socle en pierre reconstitué sur lequel est appuyé une roue, un cabestan et une pompe en ferronnerie. La fontaine porte la signature du ferronnier d'art, Régis Margat, ainsi que la date de réalisation (2009). La lettre « R » (Rivedoux), en fer forgé, figure au sommet de la fontaine.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'ouvrage sera restauré dans les règles de l'art et/ou restitué dans forme originelle sous réserve de justification du projet à l'appui de documents d'archives.

Les éléments constitutifs de l'ouvrage (poulie, couverture, margelle...), seront conservés et réutilisés si leur état sanitaire le permet.

L'ouvrage pourra être déplacé à proximité de leur première implantation sous réserve de conserver leur usage et/ou de leur assurer une mise en valeur dans le respect de son usage passé (l'élément doit rester accessible).

RIVEDOUX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE*Notice Inventaire Régional : IA00043204***NOM** : Monument aux morts**TYPE ARCHITECTURAL** : Edicule isolé – édifice funéraire**Adresse** : avenue Gustave Perreau**Commune** : RIVEDOUX**Cadastre** : AI0002**zone Ua****PRESENTATION HISTORIQUE :**

Les habitants du hameau de Rivedoux refusent de participer aux frais d'érection du monument aux morts de leur commune de Sainte-Marie-de-Ré et décident d'élever leur propre monument sur un terrain privé situé à l'intersection des rues Jules Ferry et Édouard Herriot.

Le monument aux morts de Rivedoux est exécuté en 1925 par Joubert marbrier, sculpteur à la Rochelle. Suite à sa restauration en 2014, l'édifice est déplacé sur la place du Marché.

**DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :**

Le monument aux morts représente un Poilu debout sur un piédestal, tenant un drapeau de la main gauche et une grenade de la main droite. La base est décorée de la croix de guerre et d'un trophée d'armes (hache de sapeur, sabre, ancre et bonnet de marin) représentant l'ensemble des corps d'armée.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

L'intégrité de l'ouvrage, les éléments architecturaux et l'ensemble des éléments sculptés seront conservés.

L'aménagement des abords de l'ouvrage devra permettre sa mise en valeur.

RIVEDOUX – FICHE PATRIMOINE BATI REMARQUABLE*Notice Inventaire Régional : sans objet***NOM** : Embarcadère de Sablanceaux**TYPE ARCHITECTURAL** : Patrimoine maritime - embarcadère**Adresse** : néant**Commune** : RIVEDOUX**Cadastre** : domaine maritime**zone N****PRESENTATION HISTORIQUE :**

A partir de 1835, les bateaux à vapeur remplacent les barques et les chaloupes qui assuraient la traversée entre l'île et le continent. Différents appontements sont successivement réalisés à Sablanceaux pour permettre aux passagers d'embarquer à marée basse : un appontement en bois est édifié en 1880 par l'Entreprise Brioux, puis en 1909 il est remplacé par un appontement en béton armé réalisé par la Société anonyme de construction de l'appontement de Sablanceaux. Après la Première Guerre mondiale, l'essor des automobiles obligent les navires à se moderniser et à s'agrandir pour pouvoir recevoir plusieurs véhicules. Le Conseil Général adopte un plan d'amélioration des liaisons maritimes par bacs-transbordeurs. L'appontement est remplacé en 1938 pour un appontement flottant qui est endommagé lors de la Seconde Guerre mondiale et nécessite d'être reconstruit. Au milieu du XXe siècle, la fréquentation

touristique est en constante augmentation et l'idée de construire un pont pour relier l'île au continent fait son apparition.

DESCRIPTION DE LA CONSTRUCTION, SPECIFICITES PATRIMONIALES ET ARCHITECTURALES REMARQUABLES :

Appontement en béton armé.

OBSERVATIONS ET PRESCRIPTIONS PARTICULIERES :

En cas de projet de restauration, de revalorisation ou de mise aux normes de l'embarcadère devra conserver sa simplicité de volumes. Les gardes corps seront ajoutés.